

Université du Québec

Mémoire présenté à  
L'Université du Québec à Chicoutimi  
Comme exigence partielle  
De la maîtrise en Études régionales

Par  
Marc-André Bourassa

**Le discours des citoyens sur la viabilité des communautés  
forestières : Le cas de la MRC d'Abitibi**

16 avril 2001



### **Mise en garde/Advice**

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

## Résumé

Par cette recherche qualitative, nous avons voulu identifier dans le discours des acteurs locaux du développement les facteurs qui peuvent influencer la viabilité de leurs communautés.

Il s'agit d'une étude de cas, celui de la MRC d'Abitibi et de ses communautés forestières. En adoptant une approche à la fois ethnographique et monographique, nous avons eu l'ambition de traiter l'ensemble des préoccupations majeures des citoyens interrogés, afin d'extraire de leur discours les contraintes et les atouts de la viabilité. Cette démarche impliquait naturellement un travail de terrain ainsi que des entrevues semi-dirigées réalisées sur la base de trois grands thèmes : le rapport à la forêt, le potentiel humain, et l'organisation socio-politique.

Effectivement, la présence marquée de la forêt et de ses ressources dans le paysage économique et social de ces petites collectivités se traduit par une certaine dépendance économique envers ces ressources forestières, surtout envers les ressources ligneuses. Nous avons donc voulu comprendre comment les citoyens de ces communautés forestières perçoivent cette situation et ce contexte socio-forestier particulier.

La viabilité étant appréhendée ici comme synonyme de vitalité d'une localité, de développement humain, économique et environnemental à long terme. Ainsi, trois familles de facteurs se sont imposées lors de l'analyse : des facteurs idéologiques, des facteurs technico-économiques, et des facteurs socio-politiques.

## Remerciements

Nous voudrions tout d'abord souligner l'appui de Pierre-André Tremblay et de Mario Carrier, respectivement Directeur et co-Directeur de ce mémoire. Tant sur le plan méthodologique que théorique, leur support fut apprécié. Soulignons également l'appui de la *Chaire Desjardins en développement des petites collectivités* dirigée par Mario Carrier et située à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. L'appui de Monsieur Carrier et de la chaire fut à la fois scientifique, financier, matériel et logistique. Il a en outre facilité notre « entrée » sur le terrain, c'est-à-dire la MRC d'Abitibi, ses leaders et ses institutions.

L'auteur des présentes lignes a également pu bénéficier d'un guide depuis le tout début de sa démarche de maîtrise : soit Monsieur Jean Désy, géographe, et aujourd'hui professeur associé à l'UQAC. Monsieur Désy, en outre, a grandement facilité l'intégration de l'auteur de ce mémoire à l'équipe de recherche.

Au plan financier, nous voulons mentionner le soutien du *Réseau canadien des centres d'excellence en gestion durable des forêts* (organe du *Service Canadien des forêts*). C'est sous l'égide de Monsieur Luc Bouthillier, professeur à la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval que des subventions furent versées au cours des trois années qu'ont duré le projet. De plus, l'équipe inter-universitaire de chercheurs a obtenu un support financier provenant du Fonds de développement académique du réseau de l'Université du Québec (FODAR) dont l'un des objectifs était de comprendre la dynamique de la revitalisation des milieux ruraux au Québec.

Mais surtout, nous voulons insister sur l'aide de départ sur le terrain que nous ont apportée Monsieur René Roy : Coordonnateur de la formation du secteur foresterie de l'École de formation professionnelle Harricana ; Monsieur Michel Roy : Directeur de la MRC d'Abitibi ; et Monsieur Claude Balleux : Directeur du Centre local de développement.

Enfin, la bonne marche d'une étude de terrain dépend évidemment en grande partie de la collaboration des informateurs qui acceptent de nous consacrer du temps et de nous faire part de

leurs points de vue. Ce fut de très belles rencontres et nous les en remercions chaleureusement. Leur générosité fut remarquable et leur dynamisme laisse présager un bel avenir à leurs communautés.

## Avant-propos

Nous tenons à souligner que outre la dimension académique et éducationnelle que constitue toute démarche de recherche au deuxième cycle, ce mémoire de maîtrise représente aussi une contribution à une étude inter-universitaire dont l'objectif général était de caractériser la viabilité des communautés québécoises situées en milieu boréal. Monsieur Luc Bouthillier dont nous avons fait mention dans les remerciements a effectivement dirigé cette étude inter-universitaire. Il fut entouré de Mario Carrier de l'UQAT pour le terrain abitibien, de Jean Désy de l'UQAC pour le terrain de Girardville, et de Serge Côté et Hugue Dionne de l'UQAR pour le terrain de Lac-au-Saumon. Colette Ansseau de l'Université de Sherbrooke a également contribué significativement à ce projet. Surtout, de nombreux assistants de recherche ont travaillé dans chacune des régions concernées par le projet.

Quatre études de cas sur quatre sites différents furent donc réalisées avec notamment pour objectif de faire ressortir les différences et les ressemblances entre ces quatre cas. Ainsi une équipe de chercheurs a travaillé sur la communauté de La Tuque et sa région (Haute-Mauricie). Une autre équipe s'est penchée sur le cas de Girardville au Lac-Saint-Jean. Une autre sur celui de Lac-au-Saumon dans le Bas-Saint-Laurent. Enfin, le présent mémoire porte sur Amos et sa MRC (la MRC d'Abitibi).

## Table des matières

Résumé-----	ii
Remerciements-----	iii
Avant-propos-----	v
Table des matières-----	vi
 Introduction-----	1
0.1 Questions de recherche-----	5
0.2 Pertinence scientifique et sociale-----	6
 Chapitre I : Quelques considérations théoriques-----	8
1.1 Introduction-----	9
1.2 Les communautés et leur viabilité : L'approche monographique-----	9
1.2.1 La communauté dans le langage courant-----	10
1.2.2 La communauté territorialisée : De l'École de Chicago au mouvement régionaliste et localiste des années 1990-----	11
1.2.2.1 Le 19 <sup>ème</sup> siècle et sa sociologie générale-----	12
1.2.2.2 L'École de Chicago et ses influences-----	13
1.2.2.3 L'anthropologie et les aires culturelles-----	15
1.2.2.4 Le mouvement régionaliste et localiste d'aujourd'hui-----	16
1.3 Notre perspective : Quelques concepts de départ-----	17
1.3.1 Une communauté... forestière-----	18
1.3.2 La viabilité et ses facteurs-----	21

1.3.3    Une capacité d'adaptation à mettre en œuvre-----	22
 Chapitre II : Méthodologie de recherche-----	26
2.1 Une approche à la fois monographique, qualitative et ethnographique-----	27
2.2 Échantillonnage-----	31
2.3 Des entrevues semi-dirigées-----	34
2.4 L'analyse des données-----	36
 Chapitre III : Le terrain d'étude en chiffres : Amos et la MRC d'Abitibi-----	40
3.1 Profil géographique et biophysique de la région (MRC)-----	41
3.1.1 Géomorphologie du territoire-----	42
3.1.2 Hydrographie et climat-----	48
3.1.3 Faune-----	49
3.1.4 Tenure des terres et cadre bioclimatique-----	50
3.1.5 Ressources ligneuses-----	50
3.2 Profil socio-économique-----	57
3.2.1 La démographie-----	57
3.2.2 La scolarité-----	67
3.2.3 L'emploi et les revenus-----	72
3.2.4 Les principales activités économiques et entreprises reliées à la mise en valeur des ressources forestières-----	84
3.3 Ce que nous pouvons retenir de ces données quantitatives-----	91
 Chapitre IV : Résultats de l'enquête de terrain : La parole aux gens de la communauté-----	93
4.1 Changer nos rapports à la forêt : Facteurs idéologiques de viabilité-----	94
4.1.1 Habiter sa forêt-----	95
4.1.2 Percevoir la forêt comme un milieu multi-ressources-----	97
4.1.3 Développer une conscience environnementale-----	99
4.1.4 Valoriser les métiers en forêt et redorer l'image de l'industrie-----	101

<b>4.2 Améliorer la mise en valeur des ressources forestières : Facteurs technico-économiques de viabilité-----</b>	<b>102</b>
<b>4.2.1 Poursuivre l'amélioration de l'aménagement-----</b>	<b>103</b>
<b>4.2.1.1 Protéger et conserver les ressources-----</b>	<b>105</b>
<b>4.2.1.2 Pratiquer une sylviculture à rendement accru-----</b>	<b>106</b>
<b>4.2.1.3 Utiliser des technologies appropriées-----</b>	<b>108</b>
<b>4.2.1.4 Protéger la faune et ses habitats-----</b>	<b>110</b>
<b>4.2.2 Assurer l'accessibilité du territoire forestier-----</b>	<b>111</b>
<b>4.2.3 Miser sur l'exploitation des lots intra-municipaux-----</b>	<b>112</b>
<b>4.2.4 Exploiter le potentiel récréo-touristique-----</b>	<b>113</b>
<b>4.2.5 Valoriser les métiers et professions reliés à la foresterie-----</b>	<b>115</b>
<b>4.2.6 Diversifier les activités de transformation du bois-----</b>	<b>117</b>
<b>4.3 S'organiser socialement et collectivement : Facteurs socio-politiques de viabilité-----</b>	<b>118</b>
<b>4.3.1 Faire place aux jeunes-----</b>	<b>119</b>
<b>4.3.2 Favoriser la participation, l'implication et la responsabilisation du plus grand nombre de citoyens possible-----</b>	<b>121</b>
<b>4.3.3 Intensifier la concertation-----</b>	<b>125</b>
<b>4.3.4 Poursuivre l'équité dans le partage et le contrôle des ressources-----</b>	<b>127</b>
<b>4.3.5 Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté-----</b>	<b>129</b>
<b>4.3.6 Se donner des services-----</b>	<b>130</b>
<b>Conclusion : Sommaire des facteurs de viabilité et retour sur les concepts de départ-----</b>	<b>133</b>
<b>Bibliographie-----</b>	<b>143</b>
<b>Annexe 1 : Schéma d'entrevue</b>	
<b>Annexe 2 : Cahier de codification</b>	

## Liste des Figures et des Tableaux

### Figures

3.1-1	Abitibi-Témiscamingue-----	43
3.1-2	Types de relief dominants du Québec méridional-----	45
3.1-3	Distribution des dépôts de surface dominants au Québec méridional-----	46
3.1-4	Les régions naturelles du Québec-----	47
3.1-5	Cadre bioclimatique de référence du Québec-----	53
3.1-6	Localisation des domaines climatiques pour le calcul d'accroissement-----	54
3.1-7	Volume de bois par essence dans la MRC-----	56
3.2-1	Taux de variation de la population par territoire entre 1981 et 1996 (%)-----	59
3.2-2	Taux de variation de la population par territoire entre 1981 et 1996 (%)-----	60
3.2-3	Densité de population par territoire-----	63
3.2-4	Évolution du poids démographique par groupe d'âge entre 1986 et 1996-----	66
3.2-5	Répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, pour la MRC d'Abitibi et le Québec, 1996-----	71
3.2-6	Taux d'inactivité, d'inoccupation et de chômage pour la MRC en 1991 et 1996-----	75
3.2-7	Organigramme de la population en âge de travailler en référence à sa situation face au marché de l'emploi-----	77
3.2-8	Répartition de la population active selon les divisions industrielles en 1996-----	79
3.2-9	Répartition par MRC des travailleurs forestiers dans les localités rurales en 1996-----	80
3.2-10	Répartition des travailleurs par grandes catégories professionnelles, par sexe, en 1996-----	83
3.2-11	Répartition de la population de 15 ans et plus selon les catégories de revenu, par sexe, en 1996-----	86
3.2-12	Amos et la MRC d'Abitibi-----	90

## Tableaux

3.1-1	Les unités de gestion (UG) du MRN touchants le territoire de la MRC d'Abitibi-----	51
3.1-2	Les propriétaires (tenure des terres)-----	52
3.2-1	Évolution démographique des localités de la MRC d'Abitibi de 1981 à 1996-----	58
3.2-2	Densité de population par localité en 1996-----	62
3.2-3	Évolution du poids démographique par groupe d'âge entre 1986 et 1996-----	64
3.2-4	Répartition de la population de 15-24 ans selon la fréquentation scolaire, pour la MRC d'Abitibi et le Québec, 1996-----	68
3.2-5	Scolarité des personnes de 15 ans et plus dans la MRC d'Abitibi (%)-----	69
3.2-6	Répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, pour la MRC d'Abitibi et le Québec, 1996-----	70
3.2-7	Taux de chômage dans la population active selon l'âge et le sexe, pour la MRC d'Abitibi et le Québec, 1996-----	73
3.2-8	Variation des taux d'inactivité, d'inoccupation et de chômage dans la MRC d'Abitibi, de 1991 à 1996-----	74
3.2-9	Proportion de la population active travaillant dans différentes divisions industrielles pour la MRC Abitibi et la province de Québec en 1996-----	78
3.2-10	Répartition des travailleurs par grandes catégories professionnelles (%) par sexe, MRC Abitibi, Québec (prov.), 1996-----	82
3.2-11	Répartition de la population de 15 ans et plus selon les catégories de revenu (en %), par sexe, pour la MRC d'Abitibi et le Québec (prov.), 1996-----	85
3.2-12	Composition du revenu total selon les trois grandes catégories de sources de revenu, pour la MRC d'Abitibi et le Québec, 1996-----	87
3.2-13	Entreprises d'exploitation forestière et de services forestiers-----	89

## Introduction

Les territoires canadien et québécois présentent de nombreuses forêts dans lesquelles d'abondantes ressources naturelles peuvent contribuer au bien-être des collectivités. La province de Québec contient à elle seule plus de 2% des forêts mondiales. La zone de végétation appelée « forêt boréale » couvre plus du ¼ de cet espace forestier québécois. À l'échelle de la planète, la forêt boréale couvre le tiers du couvert forestier total. C'est dans ce type de forêt que plusieurs essences commercialisables se retrouvent, que ce soit pour les pâtes et papier ou le bois d'œuvre. La forêt boréale constitue effectivement la principale source de fibres de bois pour la transformation industrielle.

Le Canada est l'un des plus importants exportateur de produits du bois de la planète. Ainsi ces exportations de produits forestiers permettent au pays d'équilibrer sa balance commerciale. Par contre, peu de produits forestiers à valeur ajoutée sont fabriqués au pays. Malenfant et Bouthillier (1997) constatent que les principaux produits exportés sont peu transformés : la pulpe, le papier journal, le bois de sciage... Nous constatons d'ailleurs que depuis quelques années, dans certaines régions du Québec comme l'Abitibi-Témiscamingue, les enjeux qui touchent le développement de la deuxième et de la troisième transformation du bois font l'objet d'un grand intérêt dans la population.

Au plan des emplois, une préoccupation majeure de notre époque s'il en est une, nous devons souligner le fait que les nombreuses entreprises forestières du pays et de la province emploient un très grand nombre de travailleurs. Par exemple, en 1996, le Canada comptait pas moins de 13 473 établissements dans différentes industries forestières dont 9605 dans l'exploitation forestière, 3162 dans les industries du bois, et 706 dans le papier et activités connexes. De plus, nous savons qu'en 1998, 1 emploi sur 16 se trouvait dans l'industrie forestière, soit 384 000 emplois directs et 493 000 emplois indirects pour un total de 877 000 emplois. Le Québec, lui, comptait 3 386 établissements en 1996, dont 2068 dans l'exploitation forestière, 1 105 dans les industries du bois, et 213 dans le papier et activités connexes. Un emploi sur 17 se trouvait dans l'industrie forestière en 1998, ce qui représente 200 000 emplois dont 115 000 emplois directs et 85 000

emplois indirects.<sup>1</sup> Malgré cela, on remarque une baisse continue des emplois dans le secteur manufacturier (transformation du bois) dû à l'automatisation, à la mécanisation et à l'informatisation des usines. Malgré tout, selon les chiffres de Ressources naturelles Canada, plus de 300 000 personnes oeuvraient dans le secteur des produits du bois au Canada en 1993 (Malenfant et Bouthillier, 1997, 4).

L'omniprésence de la forêt dans le paysage d'une région comme l'Abitibi-Témiscamingue est encore plus marquante qu'à l'échelle de la province ou du pays. Cette région est souvent considérée comme une « région-ressources » à cause de son économie axée sur l'exploitation des ressources naturelles, et particulièrement des ressources forestières. Nous pourrions donc également parler du « paysage économique » et du « paysage culturel et social » de la région, tout deux fortement marqués par la forêt. Si nous examinons une échelle territoriale encore plus petite, nous constatons que la MRC d'Abitibi forme l'une des MRC les plus forestières de la région, avec plusieurs localités qui au plan économique dépendent en grande partie de l'exploitation des ressources forestières. Daniel Malenfant et Luc Bouthillier soulignent avec pertinence que « cette dépendance revêt des formes différentes selon les communautés, mais la viabilité de chacune est étroitement liée à la disponibilité d'une ou des ressources forestières ainsi que du rapport qu'elles entretiennent avec celles-ci » (Malenfant et Bouthillier, 1997, 2).

La contribution majeure des ressources forestières pour l'économie du Canada, du Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la MRC d'Abitibi et de ses localités est un fait indéniable et souvent mis en lumière. Mais nous pouvons également considérer la forêt comme un patrimoine naturel, comme un lieu qui abrite une biodiversité essentielle à l'équilibre des écosystèmes. La forêt produit de l'oxygène, tempère les climats, retient les sols, procure nourriture et habitat pour les animaux. La forêt représente aussi un lieu privilégié de loisirs pour les habitants des régions forestières, contribuant ainsi à leur qualité de vie. Enfin, plusieurs formes de tourisme y sont pratiquées.

La forêt constitue aussi un véritable milieu de vie pour plusieurs québécois qui la fréquentent intensément, qu'ils soient des premières nations ou d'immigration plus récente.

---

<sup>1</sup>Ces données proviennent du document de RESSOURCES NATURELLES Canada (Service canadien des forêts), 1999, p.26 et 29.

L'imaginaire québécois et l'identité québécoise sont imprégnés de forêt. Ainsi se rejoignent le patrimoine naturel et le patrimoine culturel d'un territoire couvert de forêts.

C'est donc sans doute sous plusieurs angles que la forêt peut contribuer à la viabilité des communautés de la MRC d'Abitibi. Par contre, cette viabilité semble menacée par certains facteurs défavorables au développement des communautés. Pour certaines localités de la MRC d'Abitibi, la situation démographie demeure inquiétante. Dans certains cas, c'est le taux de chômage ou d'inoccupation qui nous laisse croire que la viabilité est menacée. Nous examinerons en détails l'évolution de ces indicateurs au cours du chapitre 3.

Dans ce contexte, nous conviendrons de l'importance de réaliser des études sur les facteurs de viabilité des communautés dites « dépendantes » de la forêt boréale au Québec. Notre projet consiste donc à réaliser une étude de cas qui permet d'identifier les principaux facteurs de viabilité des communautés de la MRC d'Abitibi à partir du discours des citoyens de ces communautés. C'est principalement du point de vue de l'apport des ressources forestières pour la viabilité que notre recherche s'élabore. Ce point de vue s'explique par le fait que l'économie et la culture de ces communautés sont fortement influencées par l'abondance des ressources forestières de la région. Par contre, cela n'exclut aucunement l'examen des potentiels que présentent d'autres types de ressources.

Depuis quelques années, des spécialistes de la science régionale ou du développement régional tentent de comprendre les mécanismes et les facteurs qui influencent le développement des collectivités régionales.

Certaines monographies, pour souligner l'impact de l'apprentissage collectif au développement, mettent en évidence les principes de coopération, de concertation, de partenariat, de réseaux, de conventions, etc. En outre, on isole souvent le facteur R-D (recherche et développement), la technologie et l'innovation dans les savoir-faire ; de même la qualité de vie et la qualité de l'environnement naturel sont souvent présentées comme des facteurs importants. D'autres analyses illustrent les effets positifs de la formation et du perfectionnement de la main-d'œuvre. Certaines études insistent, par ailleurs, sur les composantes reliées à l'entrepreneuriat, à la créativité, à l'esprit d'initiative menant à des actions tant individuelles que collectives. On vante largement aussi les mérites de la mobilisation sociale. (Proulx, 1996, 2)

Cet extrait provenant de l'introduction du collectif « Le Phénomène régional au Québec », nous a lancé sur des pistes intéressantes pour comprendre ce qui favorise le développement des petites collectivités. Ainsi certains thèmes furent fixés dès le départ afin de bâtir un schéma d'entrevue cohérent et qui encourage les informateurs à s'exprimer sur leurs préoccupations. Ainsi trois grands thèmes ont servi de point de départ à nos recherches, soit le rapport que les habitants de la MRC entretiennent avec la forêt et avec les activités forestières ; le potentiel humain des communautés ; et l'organisation socio-politique de ces mêmes communautés.

Le premier thème concerne les perceptions que les habitants ont de leur forêt, de son état de santé, des ressources naturelles qu'on y trouve, des activités industrielles qui se déroulent en forêt et des autres activités. Cette section des entrevues touchait aussi la cohabitation des différents utilisateurs de la forêt, du réseau de routes et chemins forestiers, de l'organisation du travail dans l'industrie forestière.

Le deuxième grand thème concerne les capacités que possèdent les résidants dans la mise en valeur des ressources de leur milieu. Nous avons choisi l'appellation « potentiel humain » pour identifier ce thème. Il renvoie aussi aux compétences présentes dans les communautés, du point de vue quantitatif et qualitatif.

Le troisième thème porte sur l'organisation socio-politique des communautés, c'est-à-dire sur le sentiment d'appartenance au territoire, les solidarités, la façon dont une communauté s'organise pour défendre ses intérêts, la circulation de l'information.

L'analyse des propos recueillis en entrevue nous a conduit à un classement des facteurs de viabilité qui respecte la logique du discours des informateurs. Ainsi, le chapitre 4 du présent rapport présente les facteurs *idéologiques* de viabilité, suivi des facteurs *technico-économiques*, puis des facteurs *socio-politiques*. C'est dans ce chapitre 4 que l'on retrouve les résultats de l'enquête de terrain.

Au cours du chapitre 1, nous ferons un bref tour d'horizon théorique du concept de communauté. Nous présenterons aussi dans quelle perspective nous abordons les trois principaux

concepts qui se trouvent à la base de notre étude : la *communauté*, la *viabilité*, et la *capacité d'adaptation*.

Le chapitre 2 sera consacré à la présentation de notre méthodologie de recherche ainsi qu'à la perspective épistémologique adoptée. Nous y expliquerons en quoi notre approche peut être considérée à la fois comme monographique, qualitative et ethnographique. Nos techniques d'enquête et nos méthodes d'analyse y seront également expliquées en détails.

Quant au chapitre 3, il permettra de bien camper le contexte biophysique et socio-économique des communautés à l'étude par la présentation de données statistiques sous la forme de tableaux, cartes et graphiques brièvement commentés.

Enfin, notre conclusion servira à établir une synthèse claire et succincte des facteurs de viabilité qui semblent les plus importants aux yeux de nos informateurs. Aussi, nous nous permettrons de commenter ces résultats et d'esquisser quelques recommandations qui respectent l'esprit du discours des gens interviewés.

## 0.1 Questions de recherche

La principale question à laquelle notre étude tente de répondre est donc la suivante : « Quels sont les facteurs, qui aux yeux des citoyens de la MRC d'Abitibi, peuvent contribuer au maintien ou à la revitalisation de leurs communautés ? » En d'autres mots : Qu'est-ce qui peut assurer la viabilité des communautés forestières de la MRC d'Abitibi, dans l'esprit de ces citoyens ?

Quelques sous-questions ont servi de base à l'orientation de notre enquête de terrain et à l'analyse de discours que nous avons réalisée. Nous avons tout d'abord essayé de comprendre en quoi une transformation des rapports idéologiques que les habitants entretiennent avec la forêt peut contribuer à une meilleure gestion des forêts et par le fait même à la viabilité des communautés.

Au plan technico-économique, nous avons tenté d'expliquer le rôle que peuvent jouer les ressources forestières dans le développement économique et social des communautés. Que ce soit

par la qualité ou par la quantité des ressources forestières disponibles et valorisées. Entre autres, les enjeux des méthodes d'aménagement en forêt ; du développement récréo-touristique ; de la mise en valeur des lots intramunicipaux ; de la diversification des activités de transformation du bois ; de l'impact des technologies forestières ; et de la formation de la main-d'œuvre furent largement abordés.

Au plan socio-politique, nous avons abordé les questions de la place des jeunes dans le développement, du dynamisme et de la participation des citoyens dans les affaires publiques, de concertation, d'équité dans le partage et le contrôle des ressources, de sentiment d'appartenance et de solidarité, et d'accessibilité des services à la population.

## 0.2 Pertinence scientifique et sociale

C'est aussi pour palier à un manque dans le monde de la recherche en sciences sociales que cette recherche fut entrepris. En effet, Malenfant et Bouthillier (1997) constatent que peu de recherches empiriques nous permettent de comprendre pleinement les facteurs de viabilité des communautés canadiennes ou québécoises envers la forêt.

Pourquoi, dans un pays et une province où existe de si vastes étendues de forêt boréale et où l'industrie forestière est un acteur économique de tout premier plan, commence-t-on à peine à faire de la recherche sur les communautés dépendantes de la forêt ? (Malenfant et Bouthillier, 1997, 4)

Seul T.M. Beckley, en 1994, avait publié une thèse au département de sociologie de l'Université Wisconsin-Madison intitulée : « Pulp, Paper and Power : Social and Political Consequences of Forest-Dependence in a New England Mill Town ». Nous nous sommes d'ailleurs servi de ce texte pour définir nos concepts de dépendance et de communauté forestière

Plusieurs régions-ressources du Québec présentent une structure économique qui ne favorise pas la production de produits forestiers à valeur ajoutée. Cette situation entraîne des conséquences économiques et sociales, notamment sur l'emploi, une préoccupation majeure chez plusieurs citoyens de ces régions. La présente étude permet donc de préciser les préoccupations des

résidants d'une région (la MRC d'Abitibi) particulièrement concernée par l'omniprésence des ressources forestières dans son paysage économique et social.

Nous pouvons ajouter que l'intérêt grandissant pour l'application d'une politique de forêt habitée qui profiterait aux populations des communautés forestières justifie également la pertinence de notre étude. Ainsi, Bouthillier et Dionne (1995) considèrent la notion de forêt habitée comme « une notion-charnière à la convergence d'une grande diversité d'aspirations d'acteurs forestiers et régionaux en quête d'options de rechange quant aux usages forestiers et aux modes d'occupation des territoires habités ». En somme, la notion de forêt habitée tend à occuper le centre des réflexions sur les communautés forestières et agro-forestières depuis quelques années, selon ces deux auteurs.

1

## QUELQUES CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES

## 1.1 Introduction

Nous présentons dans ce premier chapitre les bases théoriques qui guident notre analyse. La première partie de ce chapitre veut expliquer ce que l'approche monographique implique quand nous voulons comprendre un phénomène tel que la viabilité des communautés forestières. Ainsi, après avoir brièvement présenté l'importance de réfléchir à la notion de communauté avant d'entreprendre notre analyse, nous entamerons la discussion proprement dite à ce sujet. C'est par une brève présentation de l'utilisation du terme « communauté » dans le langage courant que nous commencerons. Nous aurons ensuite recours à ce que plusieurs auteurs ont écrit au sujet de la territorialisation des communautés et de son influence sur leur développement économique et social. Nous voulons notamment démontrer ce que l'approche monographique implique dans une recherche sur la viabilité des communautés forestières. À partir de la sociologie générale du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'au mouvement localiste des années 1990 en passant par l'École de Chicago, nous présenterons quelques approches qui furent utilisées pour comprendre la viabilité des communautés. La partie suivante explique plus spécifiquement les choix théoriques que nous faisons et elle définit nos concepts clés qui sont la « communauté forestière », la « viabilité », et la « capacité d'adaptation ».

## 1.2 Les communautés et leur viabilité : l'approche monographique

Avant de présenter le concept de viabilité qui est central à notre étude, voyons comment une réflexion sur la notion de communauté peut enrichir l'analyse. Évidemment, d'innombrables variantes

sont possibles quand il s'agit de définir une notion aussi vaste que celle-ci. Depuis longtemps, plusieurs chercheurs se sont penchés sur cette notion devenue fondamentale dans l'étude des rapports sociaux. Même des auteurs spécialisés dans les domaines économiques et forestiers ont réfléchi à ce concept avec pour objectif de définir plus précisément la notion de *communauté forestière*.

Nous ne pouvons aborder l'analyse d'une communauté forestière sans avoir préalablement présenté les diverses approches théoriques et méthodologiques liées à l'étude des communautés, à leur processus de développement, à leurs rapports au milieu et à l'espace. Après avoir expliqué les multiples façons de circonscrire une communauté selon l'appartenance des chercheurs à une science, à une école de pensée, ou à un champ d'étude, nous expliquerons l'approche que nous avons choisie afin d'atteindre nos objectifs de recherche. Avant tout, examinons brièvement comment cette idée de communauté est utilisée dans le langage courant, ce qui nous permettra d'introduire les manières utilisées par les scientifiques pour l'étudier.

### 1.2.1 La communauté dans le langage courant

Nous pouvons constater que d'innombrables types de communautés font leur apparition dans le langage courant, même si les degrés de solidarité sont très variables d'un type de communauté à un autre. Sur la base du partage d'une langue, d'une culture, d'une identité nationale ; sur la base de l'appartenance à une institution quelconque ; sur la base d'un intérêt commun, d'une religion, du partage d'un lieu ou d'un milieu de vie ; des communautés sont officiellement constituées, ou simplement imaginées. Ainsi certaines personnes parlent de la communauté francophone (linguistique) ; de la communauté latino-américaine, turque, asiatique, noire (culturelle ou raciale) ; de la communauté française<sup>2</sup>, algonquine (nationale) ; de la communauté universitaire ou de la communauté-entreprise (institutionnelle) ; de la communauté d'affaires, artistique, forestière, agricole, archivistique, gaie, hip hop ; chrétienne ou des Saints Noms de Jésus et de Marie (religieuse) ; beauceronne, montréalaise, rurale, urbaine<sup>3</sup>, internationale (de lieu ou de milieu de vie). Ce ne sont là que quelques exemples, uniquement pour donner un avant-goût de la diversité de l'utilisation du mot « communauté » dans nos sociétés actuellement.

---

<sup>2</sup> Tous ceux qui ont leur citoyenneté française, qu'ils vivent en France ou ailleurs dans le monde.

Employé seul, le terme communauté est très souvent associé aux masses populaires, au « peuple », à l'ensemble des résidants d'un territoire. Par contre, plusieurs l'associent aussi aux gens financièrement démunis. Par exemple, certains disent parfois que le travail d'un organisme est « axé sur la communauté »... Plusieurs personnes conçoivent une *communauté* comme l'ensemble des individus d'un territoire dont l'échelle est extrêmement variable. On fait ainsi référence à notre village ou aux gens qui habitent notre municipalité en parlant de « notre communauté ». À plus grande échelle, on parle souvent de la « communauté internationale » pour faire référence à l'Organisation des nations unies (ONU) par exemple.

Ce bref examen de la conception populaire de la communauté nous amène vers des questions fondamentales reliées à la viabilité des communautés. Parce qu'un grand nombre d'individus adhèrent presque quotidiennement à différents types de communautés, l'idée de responsabilité envers la communauté et sa viabilité fait donc surface. Il en sera d'ailleurs question dans la partie 4.3.2 portant sur le dynamisme et la participation des citoyens.

### 1.2.2 La communauté territorialisée : De l'École de Chicago au mouvement régionaliste et localiste des années 1990

Depuis les travaux associés à l'école de Chicago de la décennie 1930-1940, l'utilisation du mot *communauté* sous-entend généralement une territorialisation de celle-ci, à l'échelle locale la plupart du temps. Ainsi le mot *communauté* employé seul devient souvent synonyme de municipalité, localité, ou village. Pourtant, nous devons établir une distinction claire entre *communauté* et *localité*. Car si la localité n'est constituée que d'un regroupement d'individus qui cohabitent sans nécessairement se connaître, la communauté implique une certaine dose de solidarité consciente et volontaire. Cette distinction et les débats qui tournent autour prennent naissance dans la sociologie générale du 19<sup>ème</sup> siècle et dans les travaux du sociologue allemand Ferdinand Tönnies (1855-1936). Notre choix d'utiliser le concept de communauté plutôt qu'un autre n'est donc pas innocent, car nous avons notamment pour objectif de comprendre la dose de

---

<sup>3</sup> Exemple : CUM, Communauté urbaine de Montréal.

solidarité et les types de solidarités que les Abitibiens croient nécessaires pour assurer la viabilité de leurs communautés.

#### 1.2.2.1 Le 19<sup>ème</sup> siècle et sa sociologie générale

Michel Bassand dans son texte sur le développement local et les processus identitaires (Bassand,1992) nous rappelle que le concept de communauté devient un thème majeur dans la sociologie générale du 19<sup>ème</sup> siècle. Pour les tenants de cette école de pensée, le concept de communauté englobe « toutes les formes de relations caractérisées par un haut degré d'intimité personnelle, d'émotion, d'engagement moral, de cohésion et de continuité » (Bassand,1992,268). Bassand rappelle également que pour les penseurs de cette école, l'existence d'une communauté impliquait aussi une « fusion des sentiments, des pensées et des volontés ». Si nous avons cru bon de présenter quelques éléments relatifs à la définition que donnait la sociologie générale du 19<sup>ème</sup> siècle du concept de communauté, c'est parce qu'ils ont inspiré notre cueillette d'information et notre analyse.

Par contre nous ne pouvons nous contenter de cette conception idyllique de la communauté, qui nous provient d'un autre âge (le 19<sup>ème</sup> siècle) et qui jusqu'à aujourd'hui a été maintes fois débattue. De plus, elle réfère aux communautés dites « traditionnelles », c'est-à-dire s'exprimant dans des institutions aussi primordiales<sup>4</sup> que la famille, l'ethnie, la religion, la paroisse, le quartier, le village, les localités de petite taille. Or, la plupart de ces institutions se trouvent généralement en déclin aujourd'hui au Québec et en Occident. C'est pourquoi nous verrons plus loin l'importance de mettre en place des nouvelles solidarités et des nouveaux lieux où pourront s'exprimer ces solidarités.

L'engagement moral dont parlaient les auteurs de cette école et qui faisait référence à la nécessité d'une éthique et d'une responsabilité partagées de la part des membres de la communauté pour atteindre l'objectif de la viabilité, sera d'ailleurs abordé dans notre analyse. Les aspects

---

<sup>4</sup> « Primordial » pris au sens de « Qui est le plus ancien et sert d'origine » et non dans le sens « Qui est de première importance », selon Le Robert.

« cohésion » et « continuité » qui réfèrent respectivement à l'efficacité de l'organisation sociale et à la viabilité à long terme de la communauté seront également au cœur de notre réflexion.

Mais pour mieux cadrer notre analyse relative au concept de communauté, nous avons cru bon de nous inspirer également des travaux du sociologue allemand Ferdinand Tönnies<sup>5</sup> qui dans *Communauté et Société* (1946), distingue la communauté de sang (exemple : la famille), la communauté d'esprit (exemple : l'amitié), et la communauté de lieu (exemples : voisinage ou village). Nous retiendrons surtout de cette typologie l'idée de la communauté de lieu, en l'utilisant à l'échelle de la MRC.

Le couple communauté/société (*gemeinschaft/gesellschaft*) dont parlait Tönnies à cette époque voulait distinguer les collectivités traditionnelles des collectivités modernes ou industrialisées. Le premier concept (celui de *communauté*), fondé sur les sentiments, faisait référence aux solidarités primaires, élémentaires ou organiques dans les collectivités traditionnelles. Le deuxième concept (celui de *société*), fondé sur la rationalité, se rapportait à la situation des collectivités modernes et industrialisées<sup>6</sup> dans lesquelles les solidarités étaient mécaniques. Même si ces idées se sont progressivement imposées dans les sciences sociales à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup> siècle (Beaudry et Dionne, 1996, 540), elles sont massivement abandonnées aujourd'hui par les scientifiques ou tombées en désuétude comme le souligne Bassand (1992, 269). Ainsi, parmi les idées avancées par cet auteur, nous retenons surtout qu'une communauté forme habituellement un tout organique<sup>7</sup> au sein duquel la vie et l'intérêt des membres s'identifient à la vie et à l'intérêt de l'ensemble. Voyons maintenant comment l'École de Chicago, axée sur la recherche empirique, a contribué à l'avancement des réflexions sur les communautés.

#### 1.2.2.2 L'École de Chicago et ses influences

Dans la lignée des travaux de l'école de Chicago, plusieurs chercheurs ont étudié des communautés constituées en villages. L'étude de l'ensemble des phénomènes sociaux d'une telle

---

<sup>5</sup>Même si cet auteur a vécu de 1855 à 1936, son ouvrage *Gemeinschaft und Gesellschaft* traduit en plusieurs langues et plusieurs fois réédité, demeure encore pertinent aujourd'hui.

<sup>6</sup>Que Tönnies associait aux grandes villes impersonnelles, rationnelles et froides.

unité géographique menait à la production de monographies de villages où les rapports entre les individus de ces communautés étaient souvent très étroits. Nous faisons référence ici aux travaux de Horace Miner<sup>8</sup>, de Everett C. Hughes<sup>9</sup> et de Léon Guérin<sup>10</sup>, des « pionniers des études communautaires au Québec » selon Tremblay et Gold (1978). Typiquement, le village de Saint-Denis-de-Kamouraska constituait une *communauté* à l'étude au cours de la décennie 1930-1940. Il s'agit de la tradition monographique québécoise dans laquelle l'étude d'une société située et datée visait la compréhension des solidarités élémentaires d'une communauté sur un territoire concret et unifié. Les chercheurs aspiraient à saisir la totalité d'une situation en mettant en rapport la société à son espace (Beaudry et Dionne, 1996). Mais surtout :

...les premières études monographiques québécoises ont précisément tenté d'expliciter cet affaiblissement des solidarités traditionnelles [ou élémentaires] basées sur des relations primaires et communautaires au profit de dynamiques particularistes construites sur des relations fonctionnelles et secondaires et sur des capacités individuelles d'initiatives définies par une rationalité moderne. (Beaudry et Dionne, 1996, 542)

Il nous est apparu difficile de reprendre une approche qui en se concentrant sur la communauté locale, se heurtait à la délimitation spatiale des groupes sociaux. Beaudry et Dionne soulignent que l'École de Chicago tentait de définir des aires écologiques ou des « régions mentales » pour expliquer la spatialité des relations sociales. Cette approche fut bonifiée plus tard par d'autres chercheurs comme Stacey (1960) qui utilisait la notion de « système social local » pour des études sur les communautés locales dans une perspective comparative. Nous adhérons aussi à l'idée de *région mentale* avancée par l'École de Chicago et qui nous semble encore pertinente, car la territorialisation de notre communauté à l'étude se combinera avec l'évaluation des intérêts que partagent les membres de la communauté, que ce partage soit conscient ou non. Cette idée de *région mentale* dont la constitution peut être fortement influencée par le rapport humain/milieu<sup>11</sup>, nous amène vers l'idée des *aires culturelles* utilisée par certains anthropologues.

<sup>7</sup> « Organisé » pourrions-nous aussi dire, autour d'une stratégie commune de développement.

<sup>8</sup> MINER, Horace, *Saint-Denis, A French Canadian Parish*, Chicago, The University of Chicago Press, 1939.

<sup>9</sup> HUGHES, Everett C., *French Canada in Transition*, Chicago, The University of Chicago Press, 1943.

<sup>10</sup> GUÉRIN, Léon, *Le type économique et social des Canadiens*, Montréal, Fides, 1937.

<sup>11</sup> Notamment le rapport humain/milieu bio-physique, en occurrence l'omniprésence de la forêt dans la

### 1.2.2.3 L'anthropologie et les aires culturelles

À partir du milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, des anthropologues ont privilégié les *aires culturelles* pour réaliser des monographies de petites communautés. L'approche de l'écologie culturelle a inspiré des chercheurs qui ont pris pour base territoriale d'étude des communautés constituées en villages, mais aussi en milieux de vie plus élargis appelés *aires culturelles*. Pour ces anthropologues, l'approche monographique tente de dresser un portrait global de l'ensemble des phénomènes vécus par les gens d'une communauté donnée, et se trouve en fait à décrire la culture d'une communauté. Pour paraphraser Tremblay et Gold, cette culture, dans l'étude d'une aire culturelle quelconque, fait référence à la façon dont un groupe se définit lui-même, à la façon dont il perçoit la réalité, à sa manière de vivre. L'habitat se trouve aussi au centre des préoccupations de cette approche, c'est-à-dire le milieu physique et les ressources naturelles en présence. Les relations de l'homme avec son milieu sont également examinées. Notons aussi l'importance de l'étude de la technologie et du rapport humain/technologie, du transport et des communications, des institutions économiques, sociales, politiques et religieuses, des modes de contrôle social, des systèmes d'attitudes et de sentiments et enfin des systèmes de connaissances. Plusieurs de ces thèmes seront donc abordés à divers degrés dans notre analyse de la MRC d'Abitibi.

Ainsi une *petite communauté*, telle que Tremblay et Gold (1978) les appelaient, pouvait constituer un village, comme Saint-Pierre ou Saint-Pascal sur la côte sud du Fleuve Saint-Laurent, aussi bien que l'île d'Orléans au complet, la région du Lac Saint-Jean, ou les îles de la Madeleine. En s'inspirant du modèle de « l'aire culturelle »<sup>12</sup>, Tremblay et Gold (1978) présentaient les résultats d'analyses ethnologiques issus d'études sur « l'organisation sociale » et sur les « genres de vie d'unités géographiques et d'unités sociales fonctionnelles » (synonyme ici de *petites communautés*). Ainsi le concept de *communauté* était défini comme un groupe d'individus vivant sur un territoire géographique délimité, partageant un mode de vie particulier ou une « configuration culturelle » donnée, dans une structure organisationnelle qui permettait la continuité de la communauté. Déjà, la préoccupation de la continuité que nous pouvons comparer avec notre notion de *viabilité* (qui intègre les aspects environnementaux, démographiques, socio-culturels et

---

paysage de notre communauté à l'étude.

<sup>12</sup> Concept amené par le courant de l'écologie culturelle.

économiques) était examinée. Par contre, les communautés étudiées se situaient la plupart du temps dans des zones agricoles ou marines, alors que peu de travaux portaient sur le milieu forestier.

...Léon Guérin et Everett C. Hughes se sont montrés très conscients de l'équilibre qui existait dans les communautés agricoles entre les terres disponibles, la mécanisation et la capacité de l'agriculture, d'assurer le maintien de la population agricole et villageoise. (Tremblay et Gold, 1973, 2)

Mais c'est toutefois l'ouvrage de Gérald Fortin intitulé *La Fin d'un règne*<sup>13</sup>, qui marquait le début des préoccupations d'adaptation de la société traditionnelle québécoise face aux transformations majeures provoquées par l'idéologie « urbanisante », les avancées technologiques et la consommation de masse. On y trouvait d'ailleurs un chapitre complet sur la professionnalisation du travail en forêt!

#### 1.2.2.4 Le mouvement régionaliste et localiste d'aujourd'hui

Aujourd'hui, on retrouve encore un intérêt pour l'étude des assises territoriales des communautés locales et régionales, notamment à travers le mouvement localiste<sup>14</sup> et régionaliste. Même dans un monde de plus en plus globalisant sur le plan des échanges, même dans un monde de réseaux et de migrations massives des entreprises et des travailleurs, il se trouve des chercheurs qui tentent de démontrer la pertinence de la territorialisation des petites communautés rurales québécoises. Entre autres, nous pensons ici à Hugues Dionne et Raymond Beaudry (1996) qui présentent une argumentation originale sur la « force structurante » de l'assise territoriale des communautés villageoises en déclin. Le milieu de vie ayant pour forme un lieu géométrique simple (village, quartier, maison), il prend une importance singulière dans une fin de siècle où dominent les logiques instrumentales et fonctionnelles des relations sociales et où la structure du travail exige une mobilité des individus qui peut devenir déstructurante pour les communautés. Selon eux, ces solidarités primaires sont encore à l'œuvre dans le développement du territoire rural québécois où des acteurs régionaux et ruraux luttent pour maintenir leurs milieux de vie. Pour assurer leur

---

<sup>13</sup> FORTIN, Gérald, *La fin d'un règne*, Montréal, HMH, 1971.

<sup>14</sup> Voir à ce sujet le numéro hors série de *L'Agora*, de novembre 1995, préparé par Marc-Urbain Proulx et Gilbert Boulay et intitulé : « Le local à l'heure de la mondialisation ».

viabilité pourrions-nous ajouter. Mais laissons de côté pour l'instant ces positions plutôt militantes pour se concentrer sur certains éléments théoriques qui nous seront utiles.

En effet, ces luttes menées par certaines populations rurales pour « rester », c'est-à-dire pour demeurer là où elles vivent suscitent selon Beaudry et Dionne des questionnements sur la « fonction sociologique du territoire ». Se ralliant à certaines croyances scientifiques, depuis la sociologie générale du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à l'ethnologie du Canada français, en passant par l'École de Chicago, ils suggèrent que le territoire forme encore un support et un médiateur des solidarités primaires. Cet état de fait nous oblige par le fait même à nous interroger sur les finalités de « l'être-ensemble » dans nos sociétés actuelles car les communautés villageoises d'antan facilitent aujourd'hui de moins en moins l'intégration. La paroisse ou le village prend de plus en plus la forme de simple « masse » ou « regroupement d'individus » plutôt que d'une véritable communauté. Colette Moreux démontrait déjà en 1982 de quelle manière la petite communauté devenait dans l'esprit de plusieurs personnes « une sorte d'appendice encombrant des convulsions urbaines » (Moreux,1982). Des nouveaux modèles d'interaction sociale doivent donc être inventés selon Beaudry et Dionne. À partir des années 1960, Fortin proposait déjà que la région devienne ce lieu nouveau de communauté. Selon lui, « la région est une grande ville à faible densité » qui pourrait servir de support aux solidarités élémentaires. Et ainsi assurer la viabilité d'une communauté à échelle régionale ?

### 1.3 Notre perspective : Quelques concepts de départ

Nous pouvons comprendre à la lumière de cette présentation théorique que « les recherches monographiques québécoises ont toujours insisté sur la force des solidarités territoriales, sur l'expression des relations primaires longtemps constitutives des communautés locales » (Beaudry et Dionne,1996,543). Nous prenons volontairement une distance face à cette approche pour privilégier l'intérêt clairement partagé par l'ensemble des résidants d'une MRC pour la mise en valeur de la forêt qu'ils habitent. C'est surtout sur la base de l'impératif d'utiliser à bon escient les ressources forestières du territoire pour assurer le développement durable de la communauté que notre analyse se bâtira.

N'oublions pas que trois principaux concepts servent de point de départ à notre étude, soit celui de « communauté» ou de «communauté forestière», celui de «viabilité», et plus marginalement celui de «capacité d'adaptation» de la communauté. Voyons maintenant comment chacun d'eux sont appréhendés.

### 1.3.1 Une communauté... forestière

Ainsi, s'inspirant de la typologie suggérée par Hillery (1955), Bouthillier (1999) en propose une qui comprend la communauté géographique<sup>15</sup>, la communauté relationnelle<sup>16</sup> et la communauté identitaire<sup>17</sup>. Toutes ces dimensions de la communauté, «géographique», «relationnelle» et «identitaire», seront abordées dans notre analyse.

Avant tout, sachons que notre analyse porte sur un territoire géographiquement délimité, c'est-à-dire la Municipalité régionale de comté d'Abitibi. Des détails sur sa position géographique à l'intérieur de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue (08) et sur les localités qu'on y retrouve sont présentés dans le chapitre 3 intitulé *Le terrain d'étude en chiffres : Amos et la MRC d'Abitibi*. Le choix d'une entité géographique précisément délimitée comme une MRC, nous permet une description d'abord quantitative des communautés qui en font partie. Faire l'inventaire de ce que l'on retrouve à l'intérieur de ses limites géographiques<sup>18</sup> (habitants, infrastructures, capital bâti, institutions formelles, entreprises, ressources naturelles...) permet entre autres de mettre en perspective les données qualitatives qui par la suite sont recueillies sur le terrain. L'exercice ne vise pas la vérification des dires par les statistiques, mais l'atteinte de la complémentarité des deux types de données afin d'avoir un portrait plus complet des communautés concernées.

Les propos de Beaudry et Dionne (1996) nous sont utiles encore une fois pour justifier notre choix d'étudier un ensemble de communautés intégrées à un territoire de plus en plus cohérent

<sup>15</sup> Territoire précis et délimité qui est habité par des individus.

<sup>16</sup> Système social propre aux individus qui vivent sur un espace donné.

<sup>17</sup> Groupe d'individus qui partage un sentiment d'identité caractérisant leur relation.

<sup>18</sup> C'est ce que le chapitre 2 présentera.

qu'est la MRC. Ils affirment en effet que même si « ...la convergence des intérêts communs<sup>19</sup>, [et] la dynamique des réseaux spécialisés constituent de nouvelles filières de solidarité », la quotidienneté des rapports humains et la proximité géographique conservent leur importance dans l'interaction sociale. Sans vouloir mettre de côté ces deux dimensions que sont la « quotidienneté des rapports humains » et la « proximité géographique », nous constaterons que la MRC constitue un espace de plus en plus intégrateur de la vie sociale pour les résidants des dix-sept municipalités qu'elle contient. Car au-delà des responsabilités d'aménagement du territoire qui lui sont assignées, nous savions dès le départ que la quotidienneté des rapports humains et la proximité géographique s'appliquaient aussi à l'échelle territoriale de la MRC. D'autant plus que l'expérience de recherche sur le terrain en Haute-Mauricie<sup>20</sup> confirmait la pertinence d'étudier l'ensemble des localités d'une MRC autour d'un pivot représenté par une ville-pôle. Dans le cas de la Haute-Mauricie, cette ville-pôle est LaTuque, et dans notre cas : Amos.

Cette idée qui veut que la MRC forme un espace de plus en plus intégrateur de la vie sociale nous amène à la dimension relationnelle de la communauté. Car dans un deuxième temps, nous abordons cette communauté géographique à travers le réseau de relations qui existent entre ses résidants. Pour Bouthillier (1999), cette perspective implique que le chercheur prenne en compte, non seulement l'espace et ses éléments constitutifs visibles à l'œil nu, mais aussi les institutions sociales, les normes et les valeurs spécifiques à la communauté. L'examen de cette dimension relationnelle de la communauté peut nous faire découvrir les besoins d'association et de coopération exprimés par les individus, autant que les éléments de conflits entre différents groupes ou entre différents individus.

À partir du degré d'intensité et de proximité des rapports sociaux entretenus dans une communauté, se forment des communautés identitaires reposant sur « l'état d'esprit que partagent des gens réputés former une communauté » (Bouthillier, 1999, 2). C'est surtout dans la perspective de l'interaction communauté/forêt que nous abordons la dimension identitaire car le style de vie partagé par les résidants permet notamment d'identifier des intérêts, des valeurs et des institutions

---

<sup>19</sup>Nous pourrions donner l'exemple de la solidarité mercéenne et régionale forgée autour de l'objectif commun de développer davantage les activités forestières.

<sup>20</sup>Rappelons que quatre études similaires se déroulaient sur quatre territoires différents. Et puisque les chercheurs de l'équipe pour le « chantier » de la Haute-Mauricie ont fait leur séjour sur le terrain avant nous, nous avons pu profiter de leur expérience.

particulières qui façonnent l'occupation du territoire forestier et la perception que l'on a de ce dernier. L'étude des groupes et sous-groupes qui peuvent aussi être identifiés comme des cultures ou des sous-cultures peut également permettre la compréhension du réseau d'interactions spécifique aux communautés ainsi que les stratégies d'occupation du territoire que les résidants les plus dynamiques<sup>21</sup> tentent de mettre en place. Particulièrement, nous nous penchons sur les réseaux d'interactions des personnes et organismes étroitement liés aux enjeux forestiers et aux enjeux de développement local et régional.

Un autre aspect fondamental formant le point de départ de notre étude est relié au fait que nous considérons cette communauté comme une *communauté forestière*, au sens où ce sont principalement les ressources forestières qui ont caractérisé sa genèse et qui caractérisent aujourd'hui sa continuité. Comme nous l'avons déjà précisé, nous adoptons une perspective fortement axée sur l'omniprésence de la forêt, sur le rapport communauté/forêt. Toutefois, rappelons-nous qu'au moment de la colonisation de la région amossoise dans les années 1930-1940, le développement de l'agriculture passait bien avant l'objectif de mise en valeur des ressources forestières. En somme, on ne défrichait que pour pouvoir y cultiver la terre... Le rapport actuel que les abitibiens entretiennent avec la forêt est certainement influencé par cette relation originelle plutôt « négative » avec la forêt, une forêt qui représentait une sorte d'obstacle au développement de l'agriculture. Par contre, nous n'avons pas analysé suffisamment cette influence pour pouvoir aller plus loin dans l'interprétation du phénomène. Contentons-nous plutôt d'observer que les métiers en forêt sont encore très peu valorisés socialement. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce point ultérieurement.

Terminons en précisant que pour nous, les composantes sociales et bio-physiques d'un milieu doivent être considérées dans une étude sur la viabilité des communautés forestières. À ce sujet, Luc Bouthillier (1999) dans *Les communautés forestières : Une réalité diverse*, affirme que « ...ce sont les gens qui habitent ce milieu, ceux qui y travaillent, ceux qui s'y récréent et ceux qui y exercent des responsabilités légales qui définissent les contours et la nature de la communauté ». C'est pourquoi nous optons pour une enquête de terrain afin de comprendre ces phénomènes.

---

<sup>21</sup> Nous pensons aux leaders dans les sphères politique, économique, « communautaire ».

### 1.3.2 La viabilité et ses facteurs

Le concept de viabilité est appréhendé ici de manière beaucoup plus empirique que théorique. Nous verrons que c'est principalement à partir des propos que nous avons recueillis en entrevue que la viabilité est discutée. Rappelons-nous d'ailleurs que l'objectif central de la présente recherche concerne la contribution des acteurs locaux à la conception d'une communauté forestière viable par l'identification de facteurs de viabilité.

Nous pouvons quand même présenter certaines lignes directrices inspirées de la littérature scientifique qui serviront de base pour l'apprehension du concept de viabilité. Ainsi les formules : « continuité », « maintien du milieu de vie » et « satisfaction des besoins » sont très significatives pour nous. Nous associons également « viabilité » à prospérité, bien-être, vitalité, pérennité, des termes qui font clairement référence au fameux *développement durable* ou *viable* dont parlent plusieurs militants de différents groupes et milieux sociaux y compris dans les sciences sociales. L'accent ne sera pas mis strictement sur les dimensions quantitatives du développement, mais sur les aspects qualitatifs de la vie des résidants. Puisque la signification du mot « développement » est souvent réduite à ses constituants économiques à court terme (croissance de la production, du chiffre d'affaires des entreprises, du nombre d'emplois, du revenu des particuliers...) le terme « viabilité » s'imposait non seulement pour marquer la continuité à long terme de la communauté (au plan démographique surtout), mais aussi la globalité des enjeux qui peuvent préoccuper les citoyens. Évidemment nous ne pouvons négliger les aspects économiques et quantitatifs du développement car nous nous attendons à ce qu'ils soient au centre des préoccupations des citoyens. Mais comme pour Christiane Gagnon et Stéphan McLaughlin (1995) dans *Développement local viable : Le projet Arenal et la participation des communautés rurales costaricaines*, le terme « viable » nous semble pertinent dans la mesure où il met l'accent sur les aspects qualitatifs et multidimensionnels du développement. Bernard Vachon va dans le même sens en affirmant :

Aujourd'hui, le progrès et le niveau de vie se mesurent en terme de qualité, [...] qualité de vie, qualité de l'environnement naturel et bâti, qualité des relations personnelles... Poursuivre la qualité dans tous ses retranchements est devenu une préoccupation omniprésente. (Vachon,1995,371)

En somme, Vachon considère que le goût pour la qualité de vie se trouve actuellement au cœur

de l'émergence de nouvelles valeurs dans nos petites communautés. L'enquête de terrain nous permettra de vérifier jusqu'à quel point nos informateurs associent la qualité de vie avec la viabilité de leur communauté.

Le concept de viabilité étant maintenant posé, voyons ce que nous entendons par « facteurs de viabilité ». Ce sont des éléments de solutions que les informateurs considèrent importants pour assurer l'adaptation constante de leur communauté face aux forces qui menacent sa viabilité. Ils représenteront des moyens ou des outils de développement durable auxquels croient les Abitibiens interviewés, ils sont des éléments qui contribuent aux résultats, des conditions qui peuvent assurer la viabilité. En d'autres mots : ce sont des *agents* de viabilité.

### 1.3.3 Une capacité d'adaptation à mettre en œuvre

Nous ne pouvons aborder les questions de *capacités d'adaptation* de la même manière que les anthropologues le faisaient pour les sociétés traditionnelles ou pour les Premières nations dans lesquelles la forêt représentait un lieu essentiel de subsistance. Leurs activités dites « traditionnelles » de chasse, de pêche et de cueillette fournissaient nourriture et revenus à ces populations. Ce sont maintenant surtout les revenus d'emplois, d'investissements, ou l'aide sociale qui assurent leur subsistance (comme pour les « blancs ») même si les activités traditionnelles se poursuivent dans un autre esprit que pour assurer la subsistance.

Dans l'étude de communautés considérées dans une certaine mesure comme économiquement « dépendantes » de l'exploitation des ressources forestières présentes dans leur région, il nous apparaît primordial de cerner les perceptions et les comportements susceptibles d'atténuer cette dépendance. En ce sens, l'étude des dimensions relationnelles au sein des communautés peut nous permettre de comprendre comment elles s'organisent socialement et politiquement pour faire face à différents phénomènes externes tels que la fluctuation des prix des produits forestiers sur les marchés, et les transformations technologiques dans l'industrie.

L'étude de la capacité d'adaptation doit commencer par une présentation de ce que la dépendance signifie dans l'expression « communautés dépendantes de la forêt ». Humphrey (1990),

paraphrasé par Bouthillier (1999), soutient que la dépendance forestière, au sens classique du terme, s'observe quand la plupart des travailleurs dans une communauté sont à l'emploi de l'industrie forestière ou des entreprises de services qui la supportent. Il semble que les communautés dans lesquelles il y a une intense activité de transformation du bois sont souvent des communautés à industrie unique. Leur avenir économique et démographique repose donc en grande partie sur la performance de ce secteur, d'où une certaine dépendance envers les ressources forestières et les activités économiques qu'elles engendrent. D'où également une fragilisation de la viabilité de ces communautés. La fluctuation des stocks de bois sur pied contribuerait aussi à cette fragilisation.

Dans *Communauté et culture*<sup>22</sup>, les auteurs se penchaient sur des communautés qui traditionnellement s'appuyaient sur une industrie du secteur primaire<sup>23</sup>. Il ne s'agissait ni plus ni moins que d'une forme de dépendance envers un secteur d'activité prenant presque toute la place dans le paysage économique de ces communautés. Le « milieu physique » comme les auteurs l'appelaient, c'est-à-dire les ressources naturelles disponibles, constituait un véritable moteur du développement. Puisque les communautés étudiées dépendaient de l'agriculture, des pêches ou de la forêt, le milieu physique ou les ressources naturelles à la base de leur développement étaient représentées par le sol, la faune aquatique, la matière ligneuse. Les innovations technologiques se sont également trouvées au centre des préoccupations de ces chercheurs pour qui les effets des nouvelles technologies d'exploitation touchaient l'ensemble de l'organisation sociale. Ces idées nous ont également inspiré dans notre démarche de recherche. Ainsi, Tremblay et Gold soutenaient entre autre que :

Dans ces communautés, la technologie et le milieu physique font directement partie du portefeuille des biens et des dettes de l'investisseur. L'apparition d'une nouvelle technologie [...] n'entraîne pas seulement des répercussions sur une industrie [l'industrie forestière dans notre cas], mais aussi sur l'organisation sociale des groupes de parents, des équipes de travail, des élites et, en général, de toute unité qui est reliée aux activités occupationnelles. (Tremblay et Gold, 1973, 2)

Nous tenterons donc de comprendre comment certains facteurs sociaux et culturels facilitent l'adaptation des communautés face à divers changements, notamment face aux

---

<sup>22</sup> L'ouvrage était sous la direction de Tremblay et Gold, mais 14 autres scientifiques ont contribué à la rédaction des divers chapitres.

transformations technologiques. Pour Tremblay et Gold, heureusement que des facteurs culturels restreignent parfois « la pleine utilisation des capacités productives des techniques », car cette pleine utilisation pourrait mener à l'épuisement des ressources naturelles dont dépendent ces communautés (Tremblay et Gold, 1973, 3).

Selon certains observateurs tels que Marcia Nozick (1995), nous observons aujourd’hui un retour à la petite communauté bien ancrée sur des territoires, notamment à travers le mouvement localiste dont nous avons déjà discuté plus haut. Notons aussi que plusieurs auteurs suggèrent la solidarité communautaire à petite échelle comme solution au mal-développement. À cet égard, Nozick (1995) prône un « développement enraciné » dans son ouvrage : *Entre nous : Rebâtir nos communautés*. Quant à Luc Bouthillier (1999), il s'appuie sur l'idée qu'une communauté forestière dépendante se conçoit comme un groupe d'individus partageant un même style de vie dans un milieu donné. Puis s'ajoutent à ce « contexte occupationnel », des interactions sociales participant à la création d'une identité commune. Selon lui : « Le partage des valeurs et des croyances en fonction d'expériences, d'attentes et d'amitiés résultant de la fréquentation d'un même territoire peut renforcer la cohésion du système social » (Bouthillier, 1999, 3).

Enfin, Bouthillier soutient qu'une « reconnaissance culturelle de l'idée d'interdépendance » au sein d'une communauté, doublée d'un renforcement d'une identité commune autour d'un projet d'occupation du territoire<sup>23</sup> ne peut qu'atténuer positivement le rôle dominant de l'industrie forestière sans pour autant le nier. « Cette perspective, ajoute-t-il, rend la notion de dépendance moins avilissante. » L'organisation sociale et le développement d'une culture identitaire dynamique peuvent ainsi permettre à la dépendance de se transformer en « capacité d'une communauté à penser l'écosystème forestier comme partie intégrante de son espace vital » (Bouthillier, 1999, 4). Concrètement, nous considérons qu'une communauté dépendante de la forêt qui s'inscrirait dans une telle approche écosystémique de développement « tirerait partie de sa condition pour prétendre simultanément à la prospérité et à la pérennité » (Bouthillier, 1999, 3).

Il va de soi que plus les facteurs de viabilité que nous identifions dans le chapitre 4 s'actualiseront, c'est-à-dire seront pris en compte et mis en œuvre par les citoyens, plus cette

<sup>23</sup> Agriculture, pêcheries, industrie forestière.

<sup>24</sup> Et de saine gestion des ressources forestières pourrions-nous ajouter...

capacité d'adaptation aura des effets bénéfiques sur la viabilité. Nous pourrions donner l'exemple d'une communauté qui revitalisera ou qui créerait des institutions favorisant la participation des citoyens aux décisions d'aménagement (Hoff,1998). Cela pourrait aussi être une communauté qui chercherait à intégrer les actions d'aménagement dans la variété des réponses qu'un écosystème présente aux différentes perturbations naturelles qui l'affectent (Lackey,1998). C'est ainsi qu'une communauté donnerait « une couleur « proactive » à la notion de dépendance » (Bouthillier,1999,3), qu'elle transformerait sa dépendance en « résilience »<sup>25</sup>. Le simple effort qu'une communauté peut déployer afin de penser l'écosystème forestier comme partie intégrante de son espace vital serait un signe probant de sa capacité d'adaptation. Voilà en somme ce que nous entendons par capacité d'adaptation dans le contexte de notre étude.

---

<sup>25</sup> « Pour l'écologiste, la résilience exprime, d'une part la capacité de récupération ou de régénération d'un organisme ou d'une population, et d'autre part, l'aptitude d'un écosystème à se remettre plus ou moins vite d'une perturbation – la reconstitution d'une forêt après un incendie, par exemple.[...] Plus récemment, les expressions *resilient business* et *resilient community*, moins souvent utilisées en français, font leur apparition dans les publications américaines et canadiennes, lorsqu'il est question de mettre en évidence la capacité intrinsèque des entreprises, des organisations et des communautés à retrouver un état d'équilibre – soit leur état initial, soit un nouvel équilibre – qui leur permette de fonctionner après un désastre ou en présence d'un stress continu. Dans la même veine, on parlera de sociétés, d'ethnies, de langues ou de systèmes de croyances faisant preuve de résilience. » (Dufresne,1999,pp.5)

## 2

### MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

## 2.1 Une approche à la fois monographique, qualitative, et ethnographique

Plusieurs caractéristiques sont communes aux approches qualitative, monographique et ethnographique en sciences sociales. En présentant tour à tour les particularités de chacune de ces approches, nous expliquerons en quoi elles caractérisent notre démarche méthodologique. Dans le présent chapitre, des aspects épistémologiques autant que techniques seront présentés et discutés. De la cueillette des données jusqu'au traitement de celles-ci, l'ensemble des étapes de recherche seront décrites en détail. Ces choix méthodologiques ont évidemment été faits en fonction de notre objet de recherche. Ainsi, si nous voulons comprendre le phénomène de la viabilité des communautés forestières à la lumière du discours des acteurs locaux, il faut se frotter au terrain, rencontrer ces gens, les questionner. La méthode ethnographique s'imposait donc.

Avant tout, la monographie constitue une étude de cas. Elle implique l'étude d'une communauté dans son ensemble, l'examen de plusieurs dimensions de sa réalité. Dans la tradition monographique, on aspirait à expliquer tout d'une communauté. Des croyances religieuses jusqu'à la culture matérielle. En ce qui nous concerne, nous pouvons certes affirmer que notre étude porte sur un phénomène globalisant, celui de la viabilité d'une communauté, et que cela commande l'étude de plusieurs dimensions de la vie sociale de la communauté. Nous avons donc pour objectif de « faire le tour » d'une question : celle des conditions de développement des communautés dont l'économie repose essentiellement sur l'exploitation des ressources forestières. Pour « faire le tour » d'une telle question, nous avons pour point de départ l'étude des trois dimensions que nous avons

présentées dans notre introduction, soit le rapport à la forêt, le potentiel humain, et l'organisation socio-politique.

Essentiellement, notre approche est plus qualitative que quantitative car nous traitons des données qualitatives (le discours des informateurs, leurs mots, leurs paroles, leurs opinions, leurs perceptions) de manière qualitative (description et interprétation des propos). Ce que nous présentons est donc une analyse de discours sous la forme d'un compte rendu ethnographique. Certes, nous n'excluons pas le recours à des statistiques pour appuyer notre compréhension du discours des informateurs. Le chapitre 3 en est la preuve. Mais ce sont surtout les opinions et perceptions exprimées en entrevue dont il sera question dans l'analyse. Les données quantitatives contenues dans le chapitre 3 ne sont là que pour mettre en perspective ces opinions, mais pas pour « vérifier » la valeur ou la « véracité » des propos de nos informateurs.

L'approche qualitative que nous adoptons se caractérise aussi par un processus de recherche itératif et rétroactif. Huberman et Miles (1991) parlent de cette méthode en qualifiant le processus de cyclique et interactif, c'est-à-dire que des aller-retour constants sont effectués entre la collecte et l'interprétation, entre la collecte et l'analyse, entre le terrain et l'analyse de ce terrain et probablement aussi entre chercheurs et sujets de recherche. Cette approche s'oppose aux processus linéaires de recherche. Ainsi, la recension des écrits, la détermination des questions et des hypothèses de recherche, la cueillette, le traitement (condensation<sup>26</sup>) et la présentation des données sont des étapes non chronologiques qui se superposent dans le temps tout au long du parcours de recherche. Ainsi nous opérons un va-et-vient continu entre la littérature, le contact avec le terrain, et l'élaboration des outils de recherche (schéma d'entrevue, grille d'analyse). Même si nous n'avions pas d'hypothèses de départ clairement définies qui devaient être vérifiées grâce aux données empiriques, nous avions quand même quelques questions de recherche, quelques «intuitions à vérifier » selon l'expression de Deslauriers et Kérésit (1997,120). Par exemple, le seul fait d'avoir abordé en entrevue des thèmes tels que le développement récreo-touristique, l'état des ressources forestières ou la solidarité, démontre que nous avions en tête quelques hypothèses informelles (ce que nous avons appelé plus haut « facteurs hypothétiques » de viabilité). Des

---

<sup>26</sup> La condensation signifie la réduction de l'ensemble du corpus de données en notes analytiques, en tableaux synthèse. On isole les unités de signification contenues dans les transcriptions d'entrevues, on sélectionne les éléments que l'on juge pertinents et on élimine le reste.

facteurs hypothétiques qui allaient évidemment se transformer à mesure que les données étaient recueillies et analysées. Cette approche mixte se caractérise par une co-construction de sens entre les chercheurs et les informateurs.

Nous avons choisi de suivre un processus circulaire de recherche pour répondre aux exigences de l'approche mixte en recherche qualitative. Cette approche se situe entre une approche complètement exploratoire (ouverte ou inductive) telle que la théorisation ancrée<sup>27</sup>, et une approche totalement « vérificatoire » (fermée ou hypothético-déductive). Huberman et Miles (1991,31-33) soulignent d'ailleurs la difficulté d'opérer de manière strictement inductive ou strictement déductive. La voie du centre est en quelque sorte inévitable.

Nous devons malgré tout préciser qu'un certain nombre d'éléments du cadre théorique et du cadre méthodologique étaient déjà fixés par l'équipe de Luc Bouthillier avant même le début de nos travaux en Abitibi. Ainsi les concepts de viabilité, de communauté forestière et de capacité d'adaptation devaient se situer au centre de l'analyse. De plus, les thèmes « rapport à la forêt », « potentiel humain » et « organisation socio-politique » devaient absolument être abordés dans nos entrevues avec les Abitibiens. Sinon, la comparaison des résultats d'un site à un autre<sup>28</sup> aurait été difficile. Plusieurs éléments de définition de chacun de ces concepts et de chacun de ces thèmes avaient même déjà été discutés au sein de l'équipe-réseau. À la lumière des premières données collectées et analysées dans chacune des quatre études de cas de la province<sup>29</sup>, quelques ajouts et quelques modifications à ces définitions furent apportées.

Au-delà du degré de souplesse du processus de recherche<sup>30</sup>, d'autres caractéristiques de l'approche qualitative se confondent avec celles de l'approche ethnographique. Par exemple, Deslauriers et Kérésit (1997) précisent :

En recherche qualitative, les propositions ne proviennent pas seulement de la connaissance théorique du chercheur, mais aussi et surtout de sa sensibilité aux

<sup>27</sup> Nous faisons référence ici à la *grounded theory* élaborée par Glaser et Strauss à la fin des années 1960.

<sup>28</sup> Rappelons-nous que l'étude inter-universitaire pilotée par Luc Bouthillier comprend 4 terrains d'étude.

<sup>29</sup> Rappelons que quatres études de cas étaient réalisées dans quatres communautés forestières du Québec : en Abitibi, à Girardville, à LaTuque, et à Lac-au-Saumon.

<sup>30</sup> Soit un degré intermédiaire de souplesse (d'où l'appellation « approche mixte ») tel que nous venons de le préciser.

données qu'il recueille et de sa connaissance intime du milieu qu'il étudie.  
(Deslauriers et Kérésit, 1997, 120)

Cette idée de proximité entre le chercheur et les données qu'il recueille rejoint celle qui dit que faire une recherche ethnographique, c'est se « frotter au terrain », c'est mettre les pieds dans la communauté concernée par la recherche. Bref, c'est l'enquête de terrain qui caractérise avant tout l'approche ethnographique. Donc, une présence physique du chercheur sur le terrain s'impose. De plus, la consultation de la population par le biais d'entrevues fait en sorte que des nouvelles données originales sont produites par cette rencontre du chercheur avec le terrain. En donnant la parole aux acteurs sociaux concernés par le phénomène à l'étude, nous construisons un corpus de données qui n'est pas uniquement constitué des informations trouvées dans la littérature scientifique. Dans notre cas, c'est même l'essentiel de notre corpus de données qui est constitué des *verbatims*<sup>31</sup> d'entrevues.

Nous pouvons ajouter qu'en recherche qualitative et ethnographique, nous misons sur la compréhension du point de vue des gens de la collectivité à l'étude. Deslauriers et Kérésit (1997) soulignent que cette approche nécessite que le chercheur se familiarise avec les habitants de la communauté. Cela facilite la traduction de leurs préoccupations telles qu'elles sont vécues dans le quotidien. L'enquête de terrain en ethnographie permet cela. Elle permet de développer une connaissance à un niveau très local d'un phénomène comme la viabilité d'une communauté forestière.

Beaud et Weber (1997) soutiennent quant à eux que la condition fondamentale pour qu'il s'agisse d'une enquête ethnographique, c'est que l'enquête porte sur un *milieu d'interconnaissance*. Les « enquêtés » doivent être en relation les uns avec les autres et non pas choisis sur la base de critères abstraits, ajoutent-ils en paraphrasant Marcel Maget (1962). Notre échantillonnage en boule de neige, dont les détails de la technique sont présentés un peu plus loin, nous permet de mieux saisir les contours du milieu d'interconnaissance sur lequel nous travaillons. Pour l'instant retenons que l'ethnographie vise la compréhension des systèmes de relations entre les gens d'un milieu d'interconnaissance donné, et que le milieu d'interconnaissance dans lequel nous nous sommes plongé est celui des citoyens relativement engagés<sup>32</sup> dans le développement local viable et/ou dans

---

<sup>31</sup> Il s'agit de la transcription intégrale des entrevues enregistrées sur bande audio en texte.

<sup>32</sup> La plupart des personnes interviewées étaient donc des résidants plus engagés que la moyenne dans les affaires publiques.

la mise en valeur des ressources forestières dans l'optique de la viabilité de leurs communautés.

Enfin, en appliquant la méthode ethnographique, nous choisissons de ne pas miser sur la théorisation du phénomène de la viabilité des communautés forestières. Nous voulons avant tout fournir de nouveaux éléments de compréhension de la situation des communautés dépendantes de la forêt par la description exhaustive d'un cas précis : celui de la MRC d'Abitibi. Ces nouveaux éléments serviront ultérieurement à une analyse comparative et inter-sites dont nous avons parlé dans l'introduction de ce rapport mais qui doit être réalisée par un autre chercheur de l'équipe-réseau. Nos résultats qui sont plus descriptifs et interprétatifs que théorisants, doivent lui servir à identifier les convergences et les divergences présentes dans les quatre études de cas menées dans les quatre autres régions du Québec. C'est à travers cet autre mandat de l'équipe de recherche que les généralisations sur la viabilité des communautés dépendantes de la forêt boréale seront ébauchées.

## 2.2 Échantillonnage

Faire l'étude d'un cas, en recherche qualitative, on suggère habituellement une méthode non-probabiliste d'échantillonnage. Cela ne signifie pas que notre échantillon ait été constitué au hasard, mais plutôt en fonction de certaines caractéristiques précises que nous voulions étudier. Pirès (1997,165), paraphrasant Stake (1994,236), nous rappelle que lorsque nous choisissons de faire une étude de cas, c'est que nous croyons pouvoir apprendre quelque chose à partir d'un seul cas. Cela implique l'idée de faire une étude en profondeur de ce seul cas, et que ce sont les particularités de notre cas, dans leurs moindres détails, qui nous intéressent.

La constitution de notre échantillon d'informateurs s'est fait en fonction de l'objectif de réaliser un compte rendu qui fait le tour d'une situation, d'un phénomène vécu et perçu par des acteurs locaux dynamiques au sein de leur communauté respective. Répétons-le, nos informateurs étaient des citoyens que nous considérions plus « dynamiques » que la moyenne. Plusieurs de ces citoyens sont des leaders dans différents domaines. Ce sont aussi des initiateurs de projets ou des

porte-parole. Plusieurs sont des notables<sup>33</sup>, des visionnaires, des entrepreneurs, des citoyens qui bénéficient souvent de la confiance d'une grande partie de la population. Ce sont des gens qui ont à cœur le développement de leur région. Seulement cinq de nos informateurs correspondent un peu moins à ce profil. Leur point de vue est également très important afin de pouvoir nuancer une vision de la réalité qui pourrait parfois être exagérément optimiste du fait de la position sociale privilégiée qu'occupent ces citoyens dynamiques. Enfin, n'oublions pas que le seul fait de jouir du territoire en l'habitant confère à une personne le statut de « citoyen ».

De plus, nous considérons important d'interviewer des gens provenant de différents milieux afin de recueillir une diversité de points de vue. Ainsi des gens impliqués en politique ont répondu à notre appel et ont accepté d'être interviewés. Des gens de l'industrie forestière et du milieu des affaires ont également collaboré. Enfin, des gens du milieu communautaire, religieux, de l'éducation et des organismes de développement local nous ont aidé.

Pour atteindre une certaine saturation<sup>34</sup> dans l'analyse, nous avons cru essentiel de faire au moins 30 entrevues. Finalement, 32 entrevues furent finalement réalisées et enregistrées sur bande audio. La durée moyenne de chaque entrevue est d'environ une heure et demie. Au total, 34 personnes furent officiellement interviewées, car l'une des 32 entrevues s'est déroulée avec trois informateurs en même temps. S'ajoutent à ces 32 entrevues officielles, quelques entretiens informels, connexes, non enregistrés, avec des personnes ressources qui ont collaboré dès le début à l'orientation de l'enquête et avec des résidants de la région que nous avons côtoyés tout au long de notre séjour en Abitibi. Notons que seulement 6 des 34 personnes interviewées étaient de sexe féminin, et que 3 des 34 informateurs appartenaient à la communauté algonquine de Pikogan, à proximité d'Amos.

Sur la base de l'occupation principale de chacun de nos informateurs, ils pourraient se répartir de la manière suivante<sup>35</sup> :

---

<sup>33</sup> Selon le Petit Robert : « Qui occupe une situation sociale importante ». Ou : « Personne à laquelle sa situation sociale lui confère une certaine autorité dans les affaires publiques ».

<sup>34</sup> La « saturation » est atteinte lorsque l'ajout de nouvelles données ne sert plus à améliorer la compréhension du phénomène étudié.

<sup>35</sup> Puisque le même informateur peut être classé dans plus d'une catégorie, la somme dépasse évidemment les

- **8 élus municipaux**
- **8 gestionnaires ou entrepreneurs** (au sein d'entreprises sylvicoles, d'usines de transformation du bois ou dans d'autres types d'entreprises)
- **8 ingénieurs forestiers ou aménagistes** (au sein d'institutions d'enseignement à titre de professeur ou comme fonctionnaire)
- **7 agents de développement** (au sein de groupes forestiers ou des organismes voués au développement local ou touristique)
- **7 travailleurs forestiers** (techniciens forestiers, sylviculteurs, abatteurs);
- **5 citoyens** (au sein du milieu communautaire, scolaire ou comme autorité religieuse);

Par secteur d'activité, les personnes interviewées pourraient se répartir ainsi :

- Secteur forestier : **15 informateurs**
- Politique locale : **7 informateurs**
- Développement local et régional : **6 informateurs**
- Éducation : **6 informateurs**
- Organismes communautaires ou religieux : **4 informateurs**
- Tourisme : **4 informateurs**
- Autochtones : **3 informateurs**

C'est par la technique de l'échantillon *boule de neige* (*snowball sampling*) que nos informateurs furent choisis. Cette technique « consiste à ajouter à un noyau d'individus, tous ceux qui sont en relation (d'affaires, de travail, d'amitié, etc.) avec eux, et ainsi de suite. » (Beaud,1991,199) C'est grâce à Mario Carrier<sup>36</sup>, Directeur de la *Chaire Desjardins en développement des petites collectivités* de l'UQAT et coordonnateur du chantier Abitibi au sein de l'équipe-réseau, que les premiers contacts avec des informateurs furent établis. Monsieur Carrier eut même des « rencontres de reconnaissance » avec trois informateurs-clés de la MRC, afin de leur expliquer les tenants et aboutissants de notre projet et afin de solliciter leur participation. Puis, c'est par téléphone que nous avons rejoint à nouveau ces trois premiers informateurs afin de fixer un

<sup>34</sup> 34 informateurs.

<sup>36</sup> Mario Carrier est le co-directeur pour ce mémoire de maîtrise.

rendez-vous pour l'entrevue officielle et pour obtenir les noms et coordonnées des personnes qu'ils jugeaient pertinent d'interviewer.

Ces informateurs clés avaient la réputation de bien connaître leur milieu de vie, et notamment le milieu du développement local et le milieu forestier. Ils étaient sélectionnés aussi parce que nous les considérons comme influents, impliqués et susceptibles de pouvoir nous orienter vers d'autres informateurs pertinents compte tenu de nos objectifs de recherche que nous leur avons présentés. D'une certaine manière, elles ont facilité notre « contact » avec la communauté. Après nous avoir référé à d'autres personnes qu'ils jugeaient pertinent d'interviewer, ce sont ces dernières qui nous suggéraient d'autres personnes encore... et ainsi de suite. C'est pourquoi on appelle cette technique : « boule de neige ».

## 2.3 Des entrevues semi-dirigées

La méthode ethnographique implique forcément un travail d'enquête de terrain dans lequel on privilégie habituellement l'entrevue comme principale technique de collecte d'information auprès des acteurs sociaux. Alors que plusieurs types d'entrevues s'offrent aux chercheurs , celui de l'entrevue semi-dirigée nous a paru le plus approprié pour notre recherche. Dans la littérature scientifique, certains l'appellent aussi *entrevue mitigée, semi-structurée ou non directive contrôlée*. Il s'agit d'une technique fréquemment utilisée dans les recherches associées au paradigme interprétatif et constructiviste, selon Lorraine Savoie-Zajc (1997). Dans ce type de recherche, comme dans le nôtre, l'objectif est de comprendre le sens d'un phénomène tel que perçu par les acteurs sociaux.

C'est donc au cours des mois de juin, juillet et août 1998 que nous avons rencontré ces gens qui habitent différentes localités de la MRC d'Abitibi et que nous qualifions de « citoyens » pour les raisons que nous avons évoquées plus haut. Nous les appelons aussi *informateurs<sup>37</sup>, interviewés, acteurs sociaux<sup>38</sup>*. En les interrogeant, nous les avons en quelque sorte « consultés » avec pour

---

<sup>37</sup> Ils nous informent au sujet de leurs communautés.

<sup>38</sup> Le seul fait d'être là, d'habiter une localité fait de quelqu'un un « acteur social » au sens où il influence le cours des événements par sa seule présence.

objectif de comprendre la dynamique sociale de leurs communautés. Nous les considérons également comme des « collaborateurs » car une dynamique de co-construction de sens entre le chercheur et les informateurs s'établit en cours de route. Nous pouvons certes admettre que c'est le chercheur qui en quelque sorte a le dernier mot, puisque c'est lui qui rédige le compte rendu de recherche. Par contre, le sens contenu dans son texte est le fruit des entrevues semi-dirigées que Savoie-Zajc (1997) définit comme des « interactions verbales animées » de façon relativement souple par le chercheur. Ce dernier se laisse guider, relativement, par le flux de chaque entrevue. Même si le but est d'aborder des thèmes généraux préétablis sur lesquels il veut entendre chaque informateur, le chercheur permet malgré tout quelques dérogations, égarements ou dérapages (dérapages contrôlés pourrions nous dire...) de la part des informateurs, espérant y trouver de nouvelles préoccupations et ainsi recadrer la grille d'analyse. C'est aussi en ce sens que nous pouvons parler de co-construction de sens. « Dans un mode qui ressemble à celui de la conversation », comme l'écrit Savoie-Zajc (1997,266), le chercheur peut dégager une compréhension riche du phénomène à l'étude, notamment grâce à l'exhaustivité des détails recueillis.

L'utilisation d'un schéma d'entrevue est une autre caractéristique importante de l'entrevue semi-dirigée. Il contient les thèmes généraux (sous forme de questions ouvertes dans notre cas) que nous désirons aborder au cours des entrevues. Le traitement des données est ainsi facilité par le fait que le même type d'informations est recueilli d'un informateur à l'autre. Nous pouvons aussi considérer le schéma d'entrevue comme un aide-mémoire pour le chercheur en situation d'animation d'entrevue. Concrètement, le schéma peut prendre la forme d'une liste plus ou moins ordonnée de questions ouvertes. Selon Savoie-Zajc (1997), ce type de questions génère des « points de contenu diversifiés et riches ». Nous voulions ainsi recueillir des réponses contenant principalement des opinions et des perceptions, telles que nos objectifs de recherche le commandaient. Par contre, l'ordre des questions posées peut varier d'une entrevue à l'autre, tout comme la formulation des questions posées aux interviewés. Rappelons-le, ce qui importe le plus en entrevue semi-dirigée, c'est de récolter le même type d'informations d'une entrevue à l'autre, et d'aborder l'ensemble des thèmes prévus. L'Annexe 1 présente le schéma d'entrevue qui a été utilisé.

Les entretiens se sont tenus sur les lieux de travail des informateurs, ou à leur domicile. Dans certains cas, nos informateurs nous faisaient visiter en détail leur lieu de travail, leur usine, leur village, afin de compléter les informations offertes en entrevue.

Soulignons en terminant que les 32 entrevues réalisées ont été dûment enregistrées sur bande audio afin que l'ensemble des propos puisse être systématiquement transcrit en texte. Par contre, certains problèmes techniques lors des enregistrements nous ont fait perdre quelques extraits d'entrevue, des extraits négligeables malgré tout. Les 32 entrevues ont constitué un corpus de 758 pages<sup>39</sup> de texte (*verbatim*), soit une moyenne de 24 pages de texte par entrevue. Cette transcription mot à mot des entrevues a grandement facilité les étapes subséquentes de l'analyse car les mots précis utilisés par les informateurs nous paraissaient importants pour comprendre leur pensée. Nous avons évidemment pris soin d'assurer à chacun des informateurs la totale confidentialité de leur participation. Ainsi aucune bande d'enregistrement ne peut circuler en dehors de l'équipe de recherche. De plus, aucun nom n'est mentionné nulle part.

## 2.4 L'analyse des données

Voyons maintenant de quelle manière nous avons traité les données. Nous faisons référence ici aux méthodes qui ont guidé l'analyse des données, de leur condensation jusqu'à la présentation des résultats sous forme de compte rendu ethnographique. Ces méthodes doivent être en accord avec l'approche à la fois qualitative, monographique et ethnographique que nous avons adoptée, ainsi qu'avec les techniques d'enquête utilisées.

Nous devons avant tout définir ce que nous entendons par *condensation des données*, en se référant à ce que Huberman et Miles (1991) en disent. Il s'agit de la phase d'analyse qui consiste à transformer une masse volumineuse d'informations en vrac (l'ensemble des transcriptions des entrevues) en données significatives. Pour Huberman et Miles (1991), elle renvoie aux processus de sélection, de centration, de simplification, d'abstraction et de transformation des données « brutes ».

---

<sup>39</sup> Pages 8½ X 11, caractères de 12 points, style Times New Roman, simple interligne, marges standards.

Nous tenons à préciser que d'une certaine manière, cette phase de condensation des données commence avant même le recueil des données. En effet, avant d'aller sur le terrain pour réaliser les entrevues, nous avions choisi un cadre conceptuel<sup>40</sup>, un site d'étude<sup>41</sup>, des questions de recherche. Tout cela orientait déjà la délimitation, la sélection et la centration des données qui allaient être recueillies. C'est ce que Huberman et Miles appellent la « condensation anticipée ».

Après la réalisation et la transcription des entrevues et après avoir lu l'ensemble des transcriptions d'entrevue, la condensation se poursuit avec le codage, le repérage de thèmes, la rédaction de résumés, la rédaction de mémos empiriques et analytiques. Ici, on lit et relit les entrevues afin de s'imprégner de leur contenu discursif, on paraphrase les informateurs en prenant soin de ne pas trahir leur pensée, on isole des citations « parlantes » qui peuvent être intégrées dans le compte rendu final.

Nous avons donc procédé à un découpage des données en *unités d'analyse* qui sont les *plus petites unités de signification*. Nous appliquions ici des techniques relatives à la méthode *d'analyse de contenu* suggérée par Landry (1997). Cette méthode propose notamment le découpage des données en *unités thématiques* renvoyant à des « noyaux de sens » qui permettent de mettre de l'ordre dans les opinions colligées, les attitudes, les valeurs, les croyances, les tendances. Étant donné que notre objectif principal demeure l'identification de facteurs de viabilité, chacun des extraits d'entrevues possédant un sens complet en eux-mêmes et faisant référence à un facteur de viabilité était classé, codifié. Les facteurs identifiés furent ainsi regroupés par familles de facteurs, facilitant la synthèse qui a mené à la rédaction du compte rendu.

Par exemple, une page complète de transcription d'entrevue peut souvent constituer une seule unité d'analyse, une seule idée pouvant être résumée en deux lignes par l'analyste. C'est ce que permet la rédaction des mémos empiriques. Ainsi le logiciel d'aide à l'analyse des données qualitatives *The Ethnograph* permet de sélectionner des blocs de texte (une page complète d'entrevue dans l'exemple actuel) et de leur assigner de un à trois « mots-codes » se rapportant à des thèmes d'une grille d'analyse en constante transformation. Nous avons donc identifié chacun des passages d'entrevue qui contenaient des informations significatives reliées à un ou plusieurs

---

<sup>40</sup> Viabilité, communauté, capacité d'adaptation.

<sup>41</sup> La MRC d'Abitibi.

facteurs de viabilité grâce aux mots-codes<sup>42</sup>. Ainsi, chacun des extraits d'entrevues codifiés est par la suite facilement repérable grâce aux fonctions de recherche du logiciel.

Des mémos analytiques peuvent aussi être rédigés à mesure que la codification progresse. Car cette codification inspire souvent au chercheur des idées analytiques qui peuvent se retrouver dans son compte rendu final. Ce sont des analyses provisoires qui sont confirmées ou infirmées à mesure que se poursuit le traitement des autres entrevues. Bref, nous rédigions simultanément des mémos analytiques et empiriques qui pouvaient être associés à un passage précis d'une entrevue (*Text Memo*), à une entrevue au complet (*File Memo*), ou même plus globalement à l'ensemble du projet de recherche (*Project Memo*).

Ainsi nous avons tout d'abord exécuté tout ce travail de condensation avec 6 des 32 entrevues. Ces six entrevues ont été choisies à cause de la richesse et la diversité des informations qu'elles contenaient et aussi parce qu'elles avaient été réalisées avec plusieurs types d'informateurs. Puis nous nous sommes servis de cette codification et des mémos empiriques et analytiques se rapportant à ces six entrevues pour remodeler la grille d'analyse et traiter les 26 autres entrevues réalisées de la même façon que pour les six premières.

Enfin, malgré une certaine ouverture au terrain dont nous avons parlé précédemment, c'est grâce à certaines variables de départ que nous pourrions appeler « facteurs hypothétiques de viabilité » que nous avons pu orienter la cueillette des données. Ainsi nous trouvons dans le schéma d'entrevue présenté en Annexe 1, des questions orientées vers des facteurs hypothétiques de viabilité qui seraient vérifiés à partir des réponses obtenues :

- Santé des forêt,
- Méthodes d'aménagement,
- Implication des villégiateurs dans la gestion des ressources forestières,
- Cohabitation des différents acteurs en forêt,
- Qualité et quantité des voies d'accès (chemins forestiers) à la forêt,
- Connaissance populaire de la forêt et intérêt de la population pour les affaires forestières,
- Contribution des ressources forestières à la croissance économique,

---

<sup>42</sup> Par exemple, chacun des passages qui faisaient référence à la nécessité de développer le récréotourisme en

- Développement récréo-touristique,
- Appui aux initiatives de développement local,
- Compétences locales des travailleurs et gestionnaires du secteur forestier,
- Conditions de travail en forêt,
- Sentiment d'appartenance à un territoire,
- Équilibre démographique,
- Qualité et quantité des services publics,
- Entrepreneurship,
- Solidarité,
- Représentation des intérêts publics par les politiciens,
- Information forestière au public,
- Participation publique au développement forestier et au développement globalement,
- Place des femmes et des gens des Premières nations dans les projets.

Ces facteurs hypothétiques furent ensuite ajustés, réécrits à lumière des idées émergeantes du discours des informateurs. Certains facteurs de départ furent même abandonnés en cours d'analyse, alors que de nouveaux facteurs furent directement induits des propos recueillis. À ce sujet, Landry (1997) rappelle que l'utilisation d'une grille d'analyse mixte implique qu'une «...partie des catégories analytiques dérive d'une théorie<sup>43</sup> alors qu'une autre partie émerge du matériel analysé » (Landry, 1997, 336). C'est de cette façon que nous avons procédé.

---

forêt pour assurer la viabilité était codifié avec le mot-code « récréotour ».

<sup>43</sup> Ou des connaissances personnelles du chercheur, de ses intuitions de départ.

# 3

## LE TERRAIN D'ÉTUDE EN CHIFFRES : AMOS ET LA MRC D'ABITIBI

Notre présentons dans ce chapitre des données quantitatives sur notre terrain d'étude, la MRC d'Abitibi, afin que ses caractéristiques géographiques, bio-physiques, forestières, et socio-économiques puissent compléter l'analyse de discours qui suivra dans le chapitre 4. Nous croyons qu'aborder une analyse qualitative du discours des acteurs locaux sans présenter un portrait statistique des conditions dans lesquelles vivent ces acteurs aurait été une erreur.

Nous devons souligner que nos plus récentes données provenant des recensements de Statistique Canada concernent l'année 1996, puisque le recensement de l'an 2001 n'était évidemment pas encore disponible lors de notre enquête. Cela nous prive d'une perspective plus actuelle qui aurait exigé des données sur les années 1996 à 2000.

### 3.1 Profil géographique et biophysique de la région (MRC)

D'une superficie de 7 948 km<sup>2</sup>, la MRC d'Abitibi se trouve au nord de la région de l'Abitibi-Témiscamingue (région administrative 08). À peu près au centre du territoire de la MRC se trouve la ville d'Amos qui constitue le chef-lieu de la MRC. Amos constitue également un centre de services important pour les localités environnantes ainsi qu'un centre administratif, commercial, industriel, économique et même culturel. Par contre, nous devons préciser que même si la population de la MRC et les services à la population se concentrent dans cette ville, d'autres localités, plus petites d'un point de vue démographique, offrent certains services et abritent des entreprises employant de nombreux travailleurs. Ainsi quelques-unes de ces localités présentent un certain dynamisme. Par exemple, selon un document du CRDAT (CRDAT,1999,61), on trouve

dans la ville de Barraute<sup>44</sup> certains services de santé et de services professionnels (médecins, dentistes, avocats, pavillons pour personnes âgées) permettant aux résidants des localités avoisinantes de limiter leurs déplacements. Plusieurs usines de transformation du bois et coopératives forestières représentant des employeurs importants se situent également dans des municipalités autres qu'Amos.

Tel que le démontre la carte de l'Abitibi-Témiscamingue (figure 3.1-1) la MRC d'Abitibi est bordée au nord par la région Nord-du-Québec (municipalité de la Baie-James), au sud-est par la MRC de Vallée-de-l'Or, et à l'ouest par les MRC Rouyn-Noranda et Abitibi-Ouest. La carte démontre aussi que la ville d'Amos se situe au centre du réseau routier de la région. Ainsi, à partir d'Amos, la route 109 (route principale ou « supérieure nationale ») vers le sud, mène à Rouyn-Noranda (chef-lieu de la MRC Rouyn-Noranda) ; et vers le nord, à Matagami (Municipalité de la Baie-James). La route 111 vers le sud-est, mène à Val-d'Or (chef-lieu de la MRC Vallée-de-l'Or) ; et vers l'ouest, à La Sarre (chef-lieu de la MRC Abitibi-Ouest). Enfin, la route 386 (route régionale ou « collectrice ») vers l'est, mène à Barraute (deuxième plus importante municipalité de la MRC d'Abitibi en terme démographique) et Senneterre (deuxième municipalité de la MRC Vallée-de-l'Or). Nous pouvons ajouter qu'historiquement, la ville d'Amos a représenté un pivot pour la colonisation et le développement de l'Abitibi-Témiscamingue, surtout à partir du moment où le train transcontinental fut en fonction. Aujourd'hui, deux corridors ferroviaires traversent la MRC, soit le transcontinental sur l'axe est-ouest reliant le Québec à l'Ouest canadien ; et une ligne reliant Barraute à Chibougamau sur l'axe nord-sud. Amos présente aussi un aéroport pour le transport aérien local. Des services de réparation, de peinture et d'entretien d'aéronefs commerciaux et de plaisance y sont également offerts.

### 3.1.1 Géomorphologie du territoire

Le relief du territoire de la MRC d'Abitibi est très plat, à l'exception de quelques collines dont les plus hautes culminent à 1 650 pieds d'altitude. Il s'agit des collines *Gemmini* dans le

---

<sup>44</sup> Une ville qui comptait 2 134 habitants en 1996).

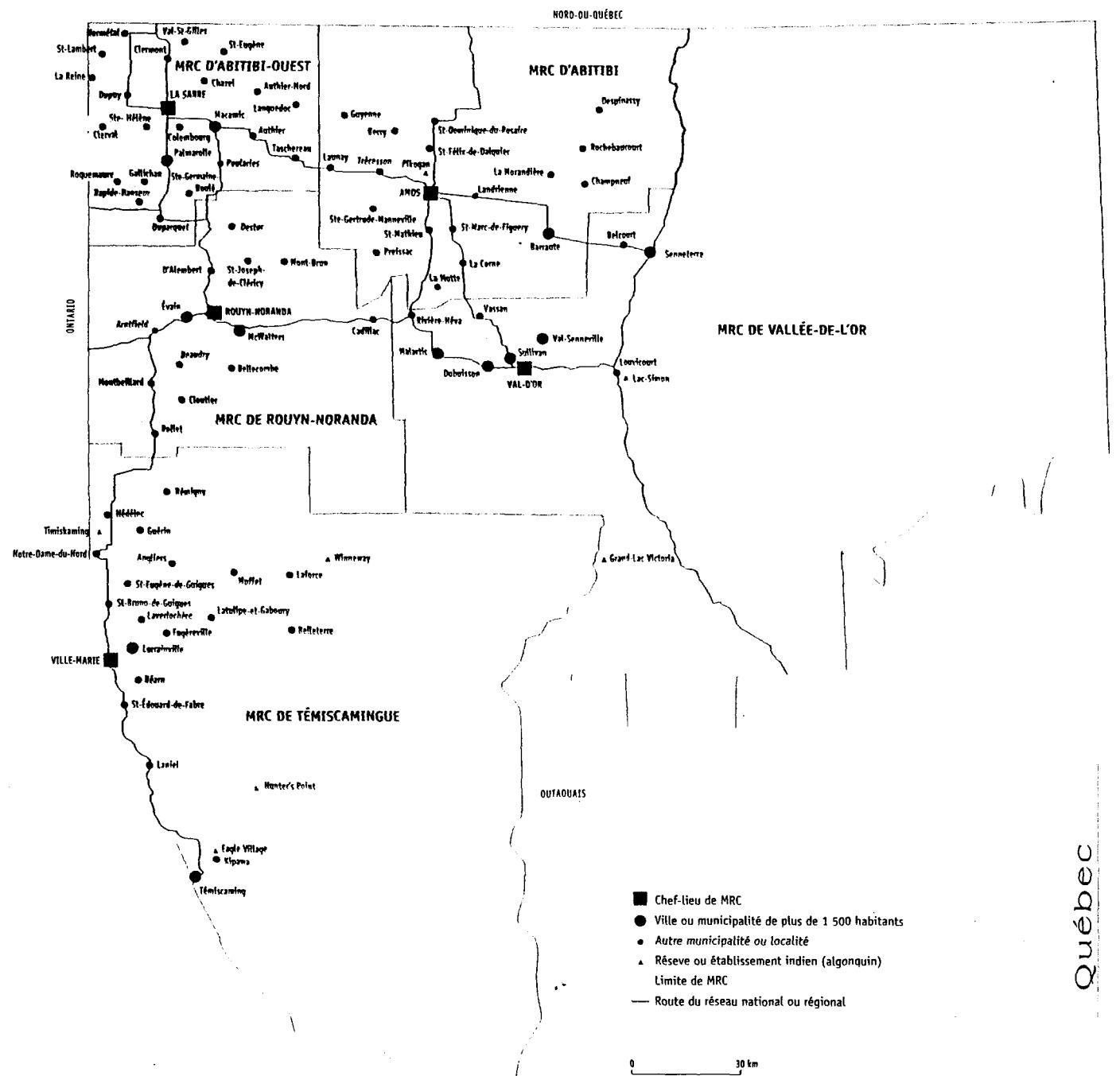


Figure 3.1-1 L'Abitibi-Témiscamingue

parc de conservation *Aiguebelle* (à l'extrême sud-ouest de la MRC, près de Mont-Brun) ; et du Mont Vidéo (dans le sud-est, près de Barraute). Ce dernier présente d'ailleurs un potentiel récréo-touristique intéressant selon plusieurs résidants, comme l'enquête de terrain nous l'a démontré.

La carte sur les types de relief dominants du Québec méridional (figure 3.1-2) démontre que la localité d'Amos ( $48^{\circ}6'N-78^{\circ}O$ ) et la région qui l'entoure se situent entièrement dans la zone des « Plaines ». L'action érosive des glaciers géants des différentes périodes glaciaires de la région explique ce relief plat, caractérisé par une succession de légers vallonnements d'une altitude moyenne d'à peine 300 mètres<sup>45</sup>. Retenons de cet état de fait que ce type de relief très plat convient parfaitement à la récolte de la matière ligneuse en forêt, car des pentes trop fortes rendent le travail impossible.

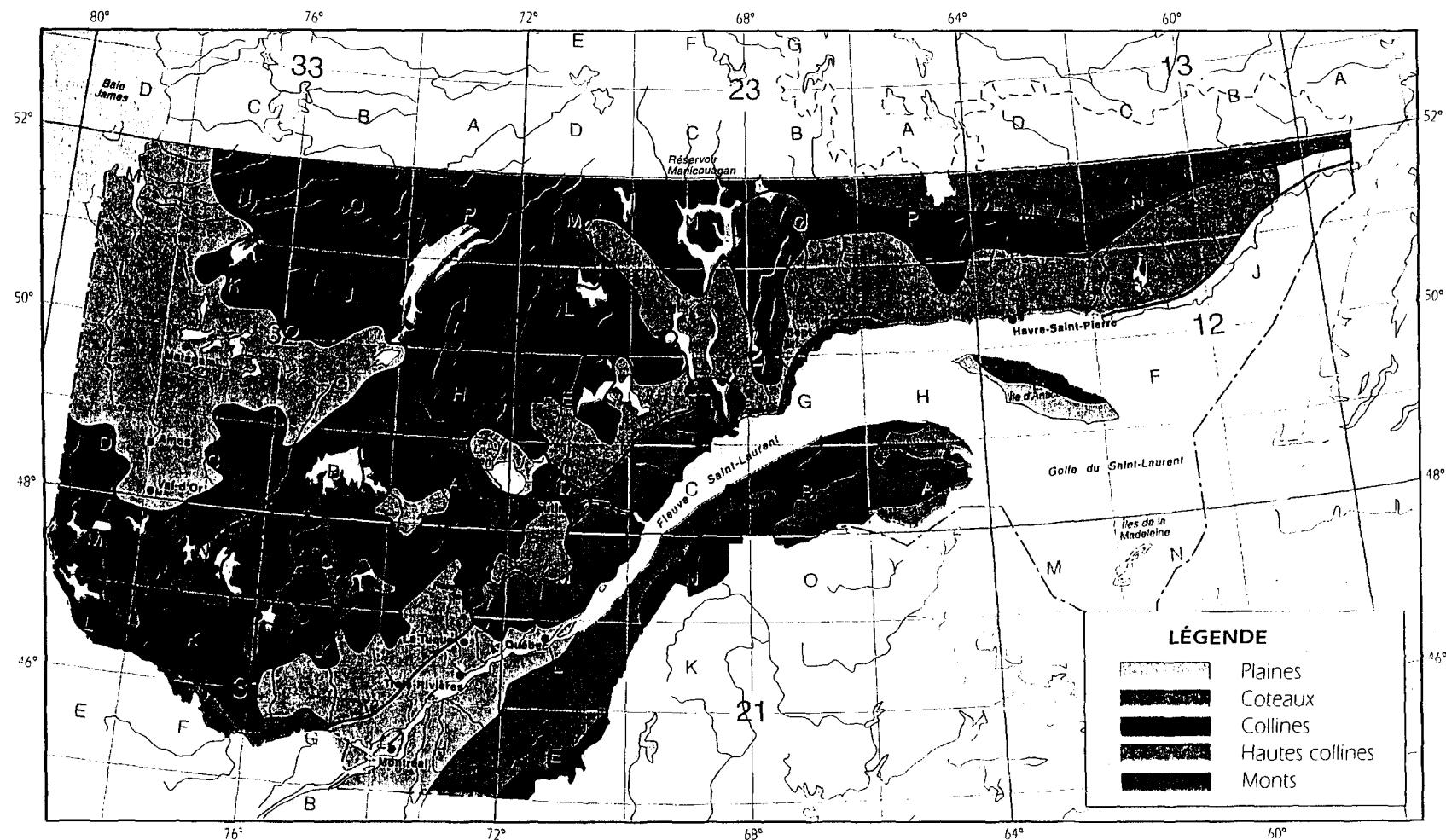
De plus, nous devons considérer que l'ensemble du territoire qui nous concerne repose sur le socle du célèbre et extrêmement vaste bouclier canadien formé à l'époque du Précambrien (entre 1,6 MM et 570 M d'années avant Jésus-Christ). L'ancienneté, l'étendue et la robustesse de ce socle expliquent aussi cette topographie plane et la stabilité de cet espace longuement érodé<sup>46</sup>.

Le sol présente d'abondants dépôts de surface laissés il y a plusieurs milliers d'années par l'immense lac glaciaire qui recouvrait toute la région. Ainsi trouve-t-on sur le territoire des eskers, parmi les plus imposants du Canada, qui abritent des sources d'eau potable de très grande qualité. Par souci de vulgarisation scientifique, la MRC définit les eskers comme de « longues traînées de sable et de gravier formées par les glaciers » (MRC,1996,13). En surface, l'argile est aussi omniprésente. D'ailleurs, la carte de distribution des dépôts de surface dominants au Québec méridional (figure 3.1-3) nous fait comprendre que notre territoire à l'étude se situe dans la zone des dépôts glacio-lacustres argileux. La carte suivante, celle des régions naturelles du Québec (figure 3.1-4), confirme le caractère argileux du sol en situant la MRC d'Abitibi dans « La ceinture argileuse de l'Abitibi », c'est-à-dire la zone « B 26 » sur la carte.

---

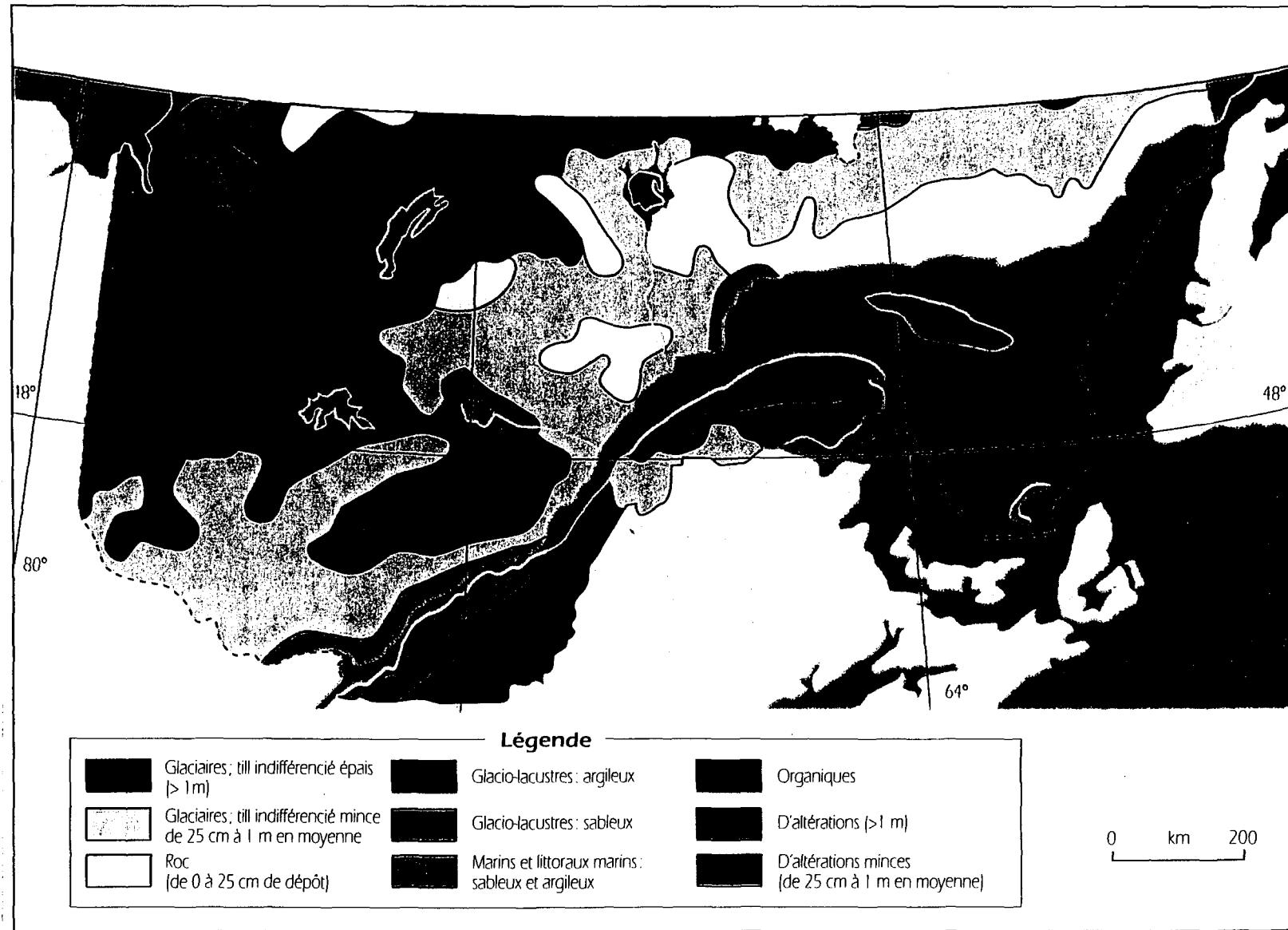
<sup>45</sup> MRC,1996,13. Et GROUPE CONSEIL EN AMÉNAGEMENT FORESTIER,1998, Annexe 1,p.5.

<sup>46</sup> GROUPE CONSEIL EN AMÉNAGEMENT FORESTIER,1998,Annexe 1,p.4.



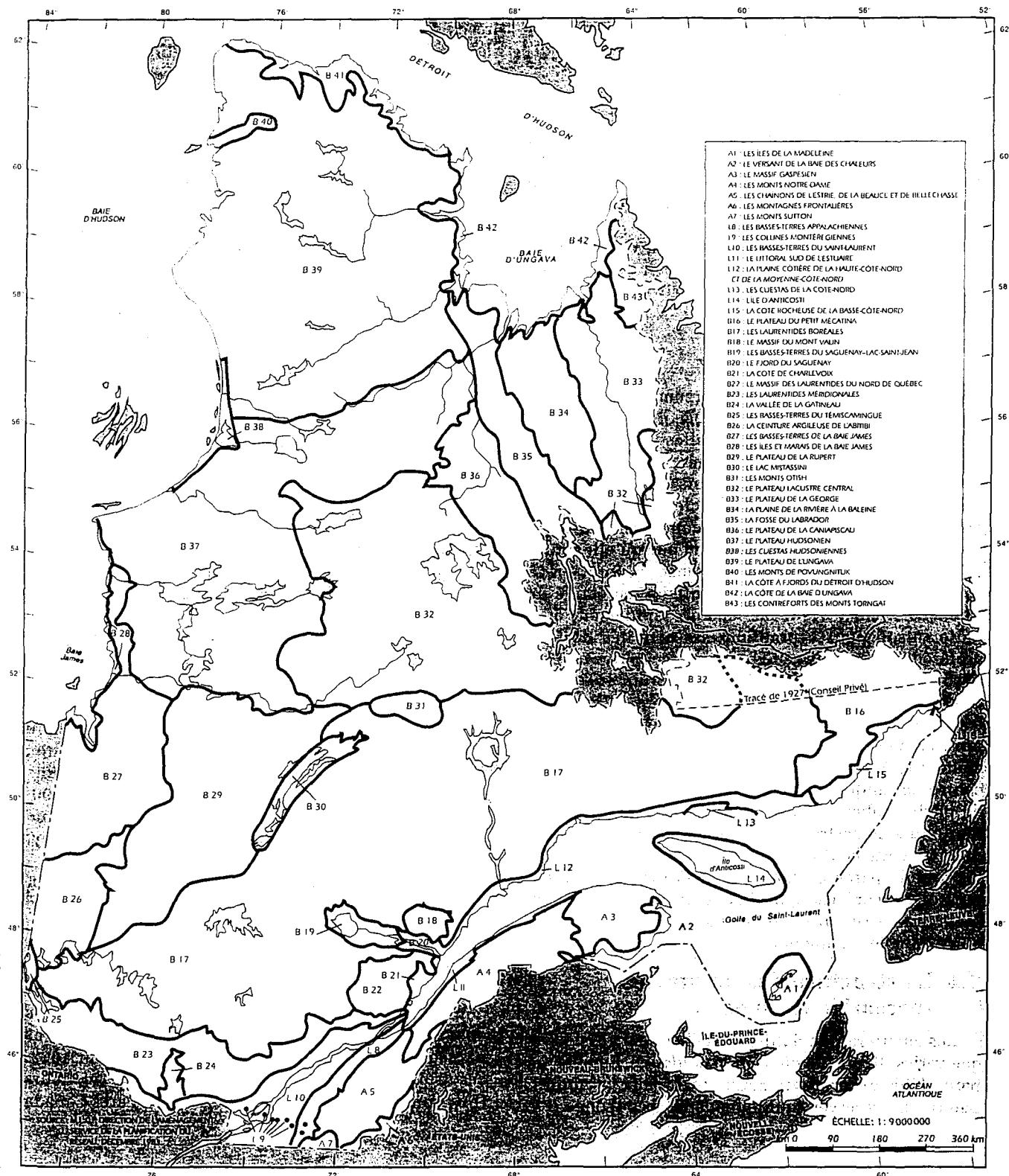
**Figure 3.1-2 Types de relief dominants du Québec méridional**

Source : ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC, 1996, p. SC3.



**Figure 3.1-3 Distribution des dépôts de surface dominants au Québec méridional**

Source : ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC, 1996, p.SC2.



**Figure 3.1-4 Les régions naturelles du Québec**

Source : ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC, 1996, p. 711.

Plus en profondeur, on retrouve un autre dépôt : le till, composé majoritairement de sables et de pierres. Cette couche est recouverte du dépôt glacio-lacustre composé d'argile et de limons<sup>47</sup>, tel que nous l'avons décrit au paragraphe précédent.

### 3.1.2 Hydrographie et climat

C'est également aux grandes glaciations que l'on doit l'ampleur et la richesse du réseau hydrographique. Le sud de la MRC présente deux grands lacs, soit le lac Malartic qui couvre 76 km<sup>2</sup>, et le lac Preissac dont l'étendue atteint 72 km<sup>2</sup>. Leur potentiel récréo-touristique est d'ailleurs relativement exploité avec la présence de quelques pourvoiries et de nombreux chalets privés. Un très grand nombre de plus petits lacs, d'étangs et d'étendues de tourbières souvent inondées parsèment aussi ce territoire. Trois grands bassins divisent la MRC, soit celui de la rivière Outaouais, de la rivière Harricana, et de la rivière Nottaway. Ces trois rivières prennent leur source dans des lacs de la MRC pour converger soit vers le fleuve Saint-Laurent, soit vers la Baie-James. Dans un document préparé par la MRC (1996), on peut lire que : « Le bassin de la rivière Harricana est le plus important du territoire et draine la majeure partie des lacs et cours d'eau de la MRC. Ses particularités historiques, récréatives et naturelles en font un élément d'intérêt régional. » (MRC,1996,13)

Si le terme « Abitibi » signifie en langue algonquienne : « là où les eaux se séparent », c'est parce que la rivière Harricana, dans le centre-sud de la MRC (près de La Motte), coule dans deux directions différentes. En effet, sur ce qu'on appelle la « ligne de partage des eaux », la rivière coule d'un côté vers le nord, c'est-à-dire vers la Baie-James, et de l'autre, vers le sud, c'est-à-dire vers le Saint-Laurent.

En ce qui concerne le climat de la région, il est de type continental sec, avec des étés courts mais chauds, et des hivers longs et froids. Les écarts de thermiques sont de -40°C à 30°C. La saison sans gel a une durée de 80 à 100 jours entre juin et août, et la moyenne des précipitations annuelles

---

<sup>47</sup> GROUPE CONSEIL EN AMÉNAGEMENT FORESTIER,1998, Annexe 1, p.4.

est de 900 mm, dont 30% sont nivales. L'accumulation de neige à chaque hiver est donc entre 230 et 280 cm<sup>48</sup>.

### 3.1.3 Faune

Les principales espèces fauniques présentes dans la région favorisent le développement des activités de prélèvement telles que la chasse, la pêche, le piégeage. Ainsi, l'orignal, un animal très prisé par les chasseurs autochtones ou non-autochtones, se trouve en abondance et fait l'objet d'une gestion relativement serrée par le Ministère de l'Environnement et de la faune<sup>49</sup>. Au Québec à chaque année, le quart des orignaux sont tués en Abitibi-Témiscamingue. Pas moins de 660 camps de chasse et 28 camps de piégeage sont enregistrés au Service des terres du MRN<sup>50</sup>. Le territoire abrite également l'ours noir, le loup, le renard, le caribou, le chevreuil, le lynx, le castor, le lièvre d'Amérique, la gélinotte huppée, l'écureuil roux, le brochet, le doré, l'esturgeon, l'achigan (perche noire) et la grosse truite grise. Plusieurs de ces espèces sont prélevées par les chasseurs, pêcheurs ou trappeurs de la région ou de l'extérieur.

La cueillette des petits fruits représente une activité récréative importante pour la population locale, et la cueillette des champignons fait l'objet d'un intérêt en constante croissance, surtout en forêt habitée. En effet : « Plusieurs dépôts propices à l'établissement de la mycoflore se retrouvent sur le territoire de la MRC » (GROUPE CONSEIL EN AMÉNAGEMENT FORESTIER, 1998, 93). D'ailleurs, une entreprise de culture et de cueillette de champignons forestiers existe depuis quelques années, à Berry, dans le nord-ouest de la MRC. Nous en faisons mention dans la section 3.2.4 de ce chapitre.

---

<sup>48</sup> GROUPE CONSEIL EN AMÉNAGEMENT FORESTIER, 1998, Annexe 1, p.5.

<sup>49</sup> Maintenant remplacé par la Société de la faune et des parcs.

<sup>50</sup> Données provenant de GROUPE CONSEIL EN AMÉNAGEMENT FORESTIER, 1998, 93.

Malheureusement, nous apprenons dans ce document que la localisation de ces camps n'est pas disponible.

### 3.1.4 Tenure des terres et cadre bioclimatique

Selon le découpage territorial du MRN en unités de gestion (UG), le territoire de la MRC touche six unités de gestion (Voir tableau 3.1-1), quoique l'une d'elles couvre 72,3% de ce territoire. Ce tableau caractérise donc les six unités de gestion présentes, leur numéro au MRN, le pourcentage de territoire qu'elles couvrent et leur superficie respective en hectares.

Avant d'aborder l'étude d'une région forestière, nous devons présenter les différents propriétaires de la forêt, ou en d'autres mots, spécifier la « tenure des terres ». Ainsi le tableau 3.1-2 présente la répartition du territoire forestier pour chaque tenure. Il démontre qu'un fort pourcentage de la forêt de la MRC se trouve sous CAAF, et qu'en additionnant à ces terres sous CAAF les lots intramunicipaux du domaine public, on obtient un pourcentage de 79,2% des espaces forestiers qui sont publics et qui peuvent être consacrés à l'exploitation forestière. Mais pour avoir une meilleure vision du potentiel et de la richesse du couvert forestier, nous présentons maintenant les caractéristiques de la région écologique dans laquelle se situe la MRC, c'est-à-dire les « Basses-Terres d'Amos ». Le cadre bioclimatique se présente donc de la manière suivante<sup>51</sup> : l'ensemble du territoire de la MRC touche une seule région écologique, soit celle des Basses-Terres d'Amos correspondant à la zone « Bc1 » sur la carte (figure 3.1-5) intitulée « Cadre bioclimatique de référence du Québec » tirée du *Manuel de foresterie*. Cette même région écologique fait partie du sous-domaine de l'ouest du domaine de la « Sapinière à bouleau blanc » correspondant à la zone 8 sur la carte (figure 3.1-6). Enfin, ce même domaine climacique fait partie de la sous-zone inférieure de la zone « Boréale » (communément appelée « forêt boréale »).

### 3.1.5 Ressources ligneuses

Nous constatons que le couvert forestier de l'Abitibi-Témiscamingue et de la MRC d'Abitibi est imposant, tant au plan de la superficie des terrains forestiers productifs qu'au plan des

---

<sup>51</sup> Ces données proviennent du *Manuel de foresterie* édité par l'*Ordre des ingénieurs forestiers du Québec* (1996) et du document du GROUPE CONSEIL EN AMÉNAGEMENT FORESTIER (1998,5).

**Tableau 3.1-1 Les unités de gestion (UG) du MRN touchant le territoire de la MRC d'Abitibi**

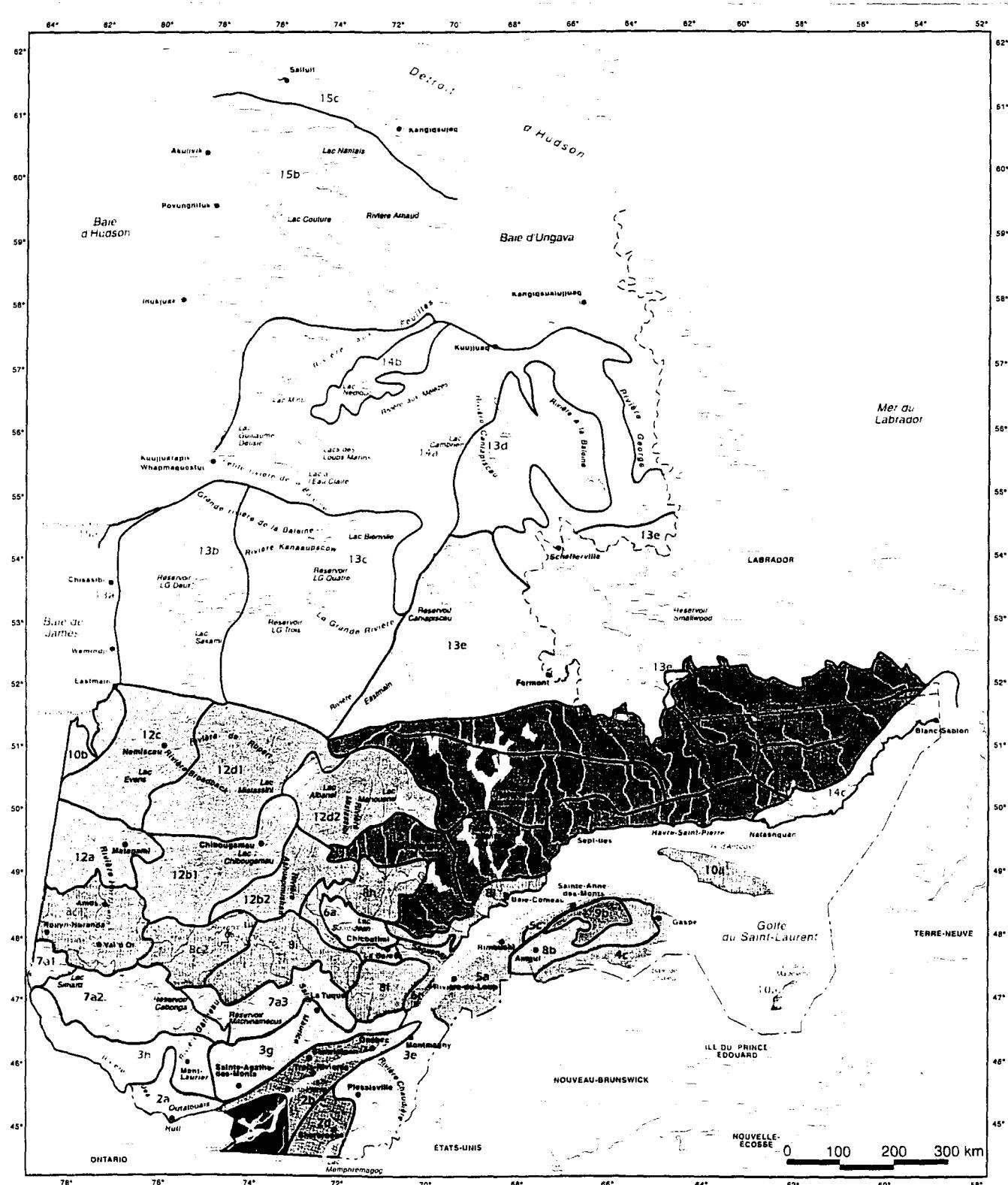
Unités de gestion du MRN	no.de l'UG	% du territoire	Superficie (ha)
Harricana	86	72,3	572 626
Lac Abitibi	85	13,3	105 304
Quévillon	87	6,5	51 311
Rouyn-Noranda	82	4,1	32 942
Mégiscana	84	3,3	26 182
Val d'Or	83	0,5	3 530
<b>TOTAUX</b>		<b>100</b>	<b>791 895</b>

Source : MRC d'Abitibi, *Portrait forestier de la MRC d'Abitibi*, Service d'Aménagement, 1994,p.3.

**Tableau 3.1-2 Les "propriétaires" (tenure des terres)**

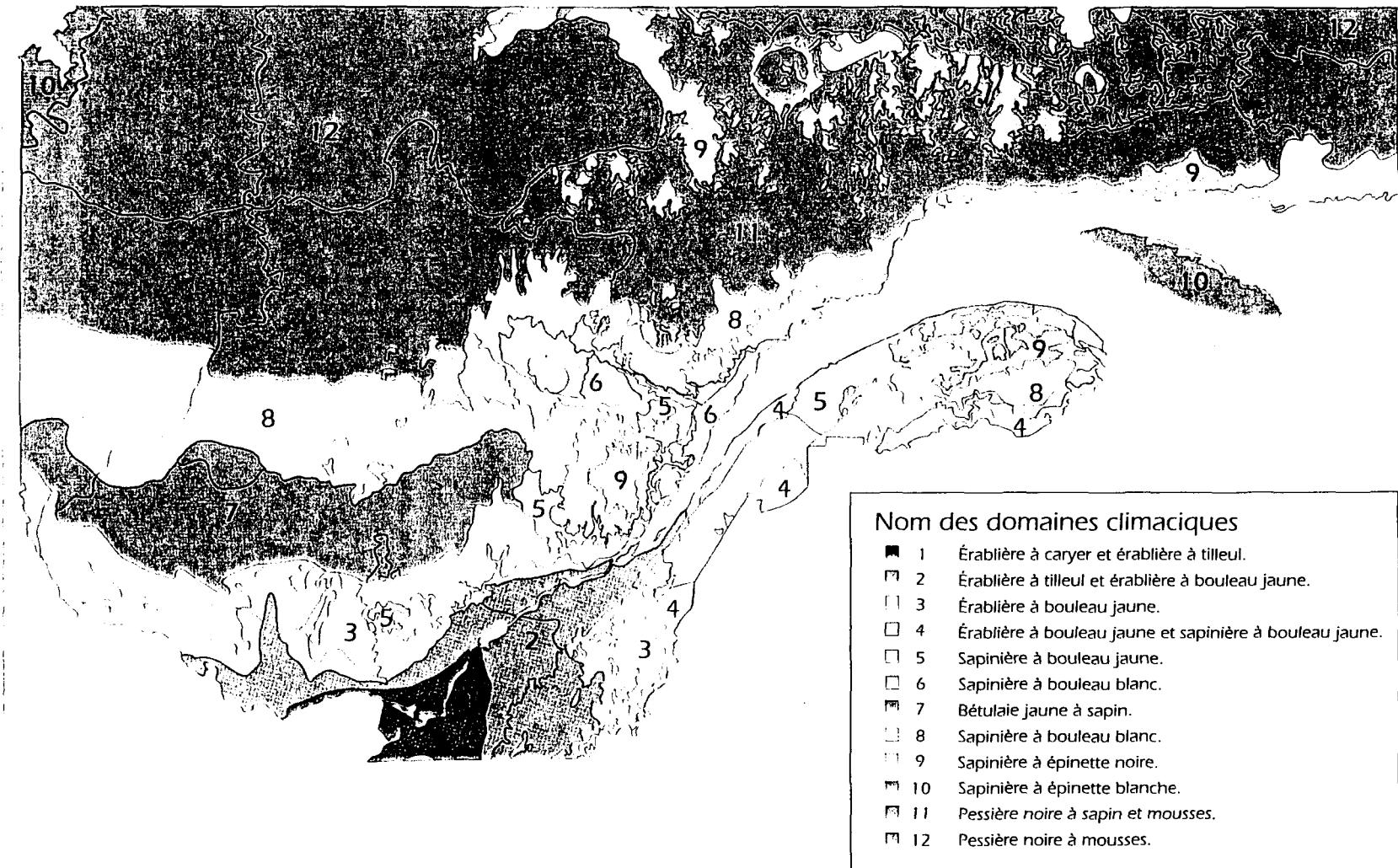
<b>Propriété ou tenue des terres</b>	<b>Proportion (%)</b>
CAAFF	63,7
Lots privés intramunicipaux	20,8
Lots intramunicipaux (domaine public)	15,5
Parc	0,01
Réserve indienne (Pikogan)	0,01
<b>TOTAL</b>	<b>100,02</b>

Source : MRC d'Abitibi, *Portrait forestier de la MRC d'Abitibi*, Service d'Aménagement, 1994, p.5.



**Figure 3.1-5 Cadre bioclimatique de référence du Québec**

Source : ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC, 1996, p. SC4.



**Figure 3.1-6 Localisation des domaines climatiques pour le calcul d'accroissement**

Source : ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC, 1996, p.SC14.

volumes de bois disponibles. Dans le dernier Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, on souligne que :

En 1995, la superficie des forêts publiques en région représentait 8,8% de celle du Québec et environ 11% du volume marchand brut de la province provenait de ces forêts. La possibilité annuelle de coupe de l'Abitibi-Témiscamingue représentait 12,6% de celle du Québec... (CRDAT,1999,153)

Les principales essences que l'on retrouve sur le territoire de la MRC sont l'épinette (noire, blanche et rouge), le peuplier faux tremble et le pin gris, les autres essences étant plus marginales. Le graphique de la page suivante (figure 3.1-7) illustre bien cette prédominance de ces essences commerciales sur les terres de la MRC d'Abitibi. Nous constatons effectivement grâce à ces données qu'une large part des terrains forestiers productifs<sup>52</sup> est peuplée d'essences résineuses commerciales. Ces essences se concentrent surtout sur les terres publiques sous CAAF (à 86%) favorisant ainsi le développement de l'industrie forestière qui s'y approvisionne, alors que le peuplier faux tremble se concentre sur les lots privés et intramunicipaux (à 50%)<sup>53</sup>. Il nous paraît important de considérer que ce sont les peuplements jeunes, soit de 40 ans et moins et en voie de régénération, qui dominent la superficie productive (55,9%). Suivent les peuplements de 41 à 80 ans, couvrant 34,9%. Enfin, les peuplements de 81 ans et plus couvrent à peine 9% des terrains forestiers productifs. Quant aux forêts inéquennes, c'est-à-dire dont les tiges ont des âges qui sont répartis dans plusieurs classes d'âge, elles ne couvrent que 0,2% des terrains forestiers productifs<sup>54</sup>. Ce « déséquilibre » des classes d'âge devient significatif quand nous considérons que l'âge de révolution des essences rencontrées dans la région dépasse souvent 120 ans, alors qu'à peine 9% des terrains forestiers productifs présentent des peuplements de 81 ans et plus.

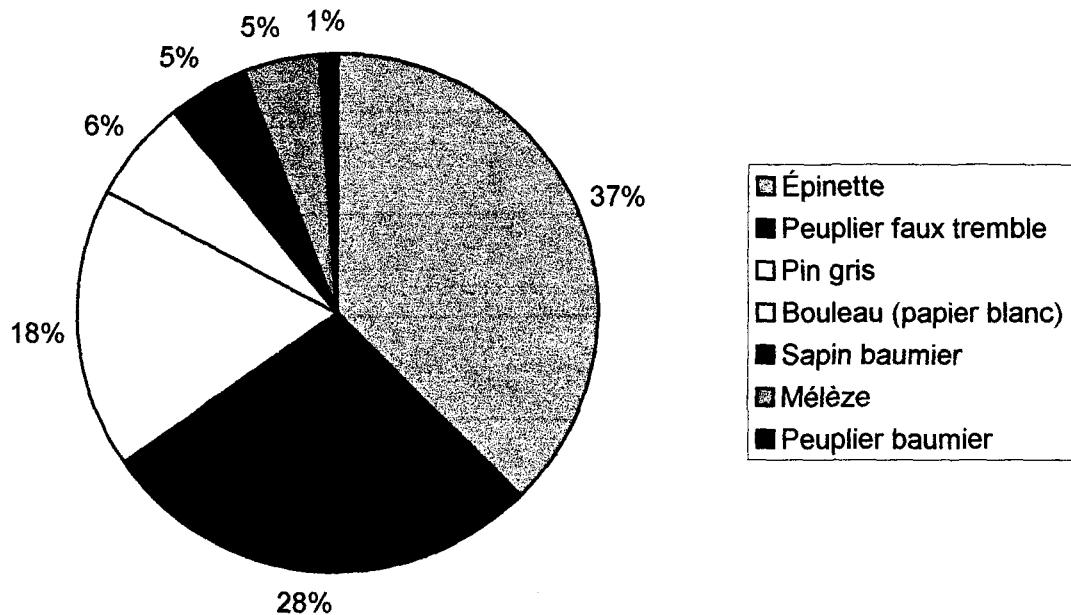
---

<sup>52</sup> Les terrains forestiers productifs comprennent : terres en friches, coupe totale, régénération de la forêt en croissance et mûre. Il faut donc exclure les zones suivantes : dénudé humide, eau, agricole, aulnaie, dénudé sec, ligne de transport d'énergie, zones de pentes fortes.

<sup>53</sup> Ces données proviennent de : MRC,1994,8.

<sup>54</sup> Ces données proviennent de : MRC,1994,7.

**Figure 3.1-7 Volume de bois par essence dans la MRC**



Source : MRC d'Abitibi, *Portrait forestier de la MRC d'Abitibi*, Service d'Aménagement, 1994, p. 8.

## 3.2 Profil socio-économique

### 3.2.1 La démographie

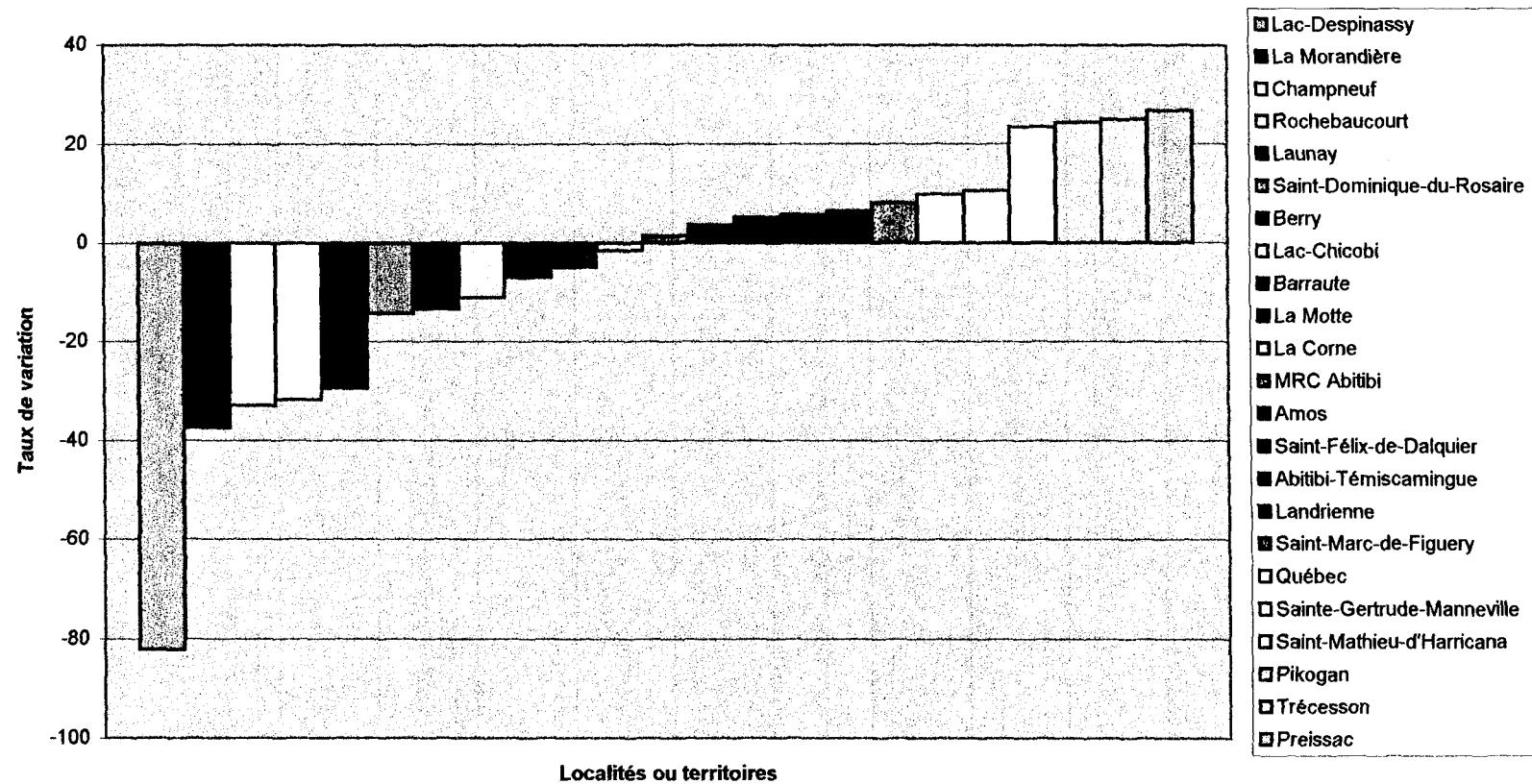
Pour comprendre globalement la situation démographique de la MRC, nous avons cru essentiel de présenter des données sur l'évolution de la population depuis 1981, sur la densité de population et sur l'âge de la population. Pour certains indicateurs, les données permettront de comparer chacune des localités de la MRC ou de comparer la MRC avec l'Abitibi-Témiscamingue et avec la province de Québec.

Le tableau 3.2-1, la figure 3.2-1 et la figure 3.2-2 exposent l'évolution de la population de 1981 à 1996, pour chacune des localités, pour la MRC au complet, l'Abitibi-Témiscamingue, et le Québec. La liste des territoires est disposée de façon à voir quels territoires ont connu un déclin démographique (« Territoires en déclin démographique » : dans le haut du tableau), et ceux qui ont connu une croissance (« Territoires en croissance démographique » : en bas du tableau). On constate qu'une grande disparité existe dans l'évolution démographique d'une localité à l'autre. Le territoire non organisé de Lac-Despinassy forme une classe à part avec un déclin de 82,1% de sa population de 1981 à 1996. Les trois autres localités du secteur nord-est de la MRC, ainsi que Launay (à l'extrême ouest de la MRC) sont également touchées par des déclins importants. Ainsi les municipalités de La Morandière, Champneuf et Rochebaucourt, et Launay forment une deuxième classe avec des déclins entre 37,4% et 29,5%. Le secteur nord (Saint-Dominique-du-Rosaire, Berry, Lac-Chicobi) et le secteur sud-est (Barraute, La Motte, La Corne) connaissent également des déclins importants quoique moins drastiques, avec des baisses entre 14,3% et 1,6%. Une quatrième classe pourrait comprendre Amos et ses environs, soit le centre de la MRC. Cela inclut Saint-Félix-de-Dalquier, Landrienne, Saint-Marc-de-Figuery et Sainte-Gertrude-Manneville. Ces localités connaissent des croissances démographiques se situant entre 3,6% et 10,5%, soit des croissances comparables à celles de la MRC prise dans son ensemble (1,5%), à celles de l'Abitibi-Témiscamingue (5,7%) et à celles de la province de Québec au complet (9,8%). Une cinquième classe pourrait être constituée des quatre localités qui ont connu une croissance démographique

**Tableau 3.2-1 Évolution démographique des localités de la MRC d'Abitibi de 1981 à 1996**

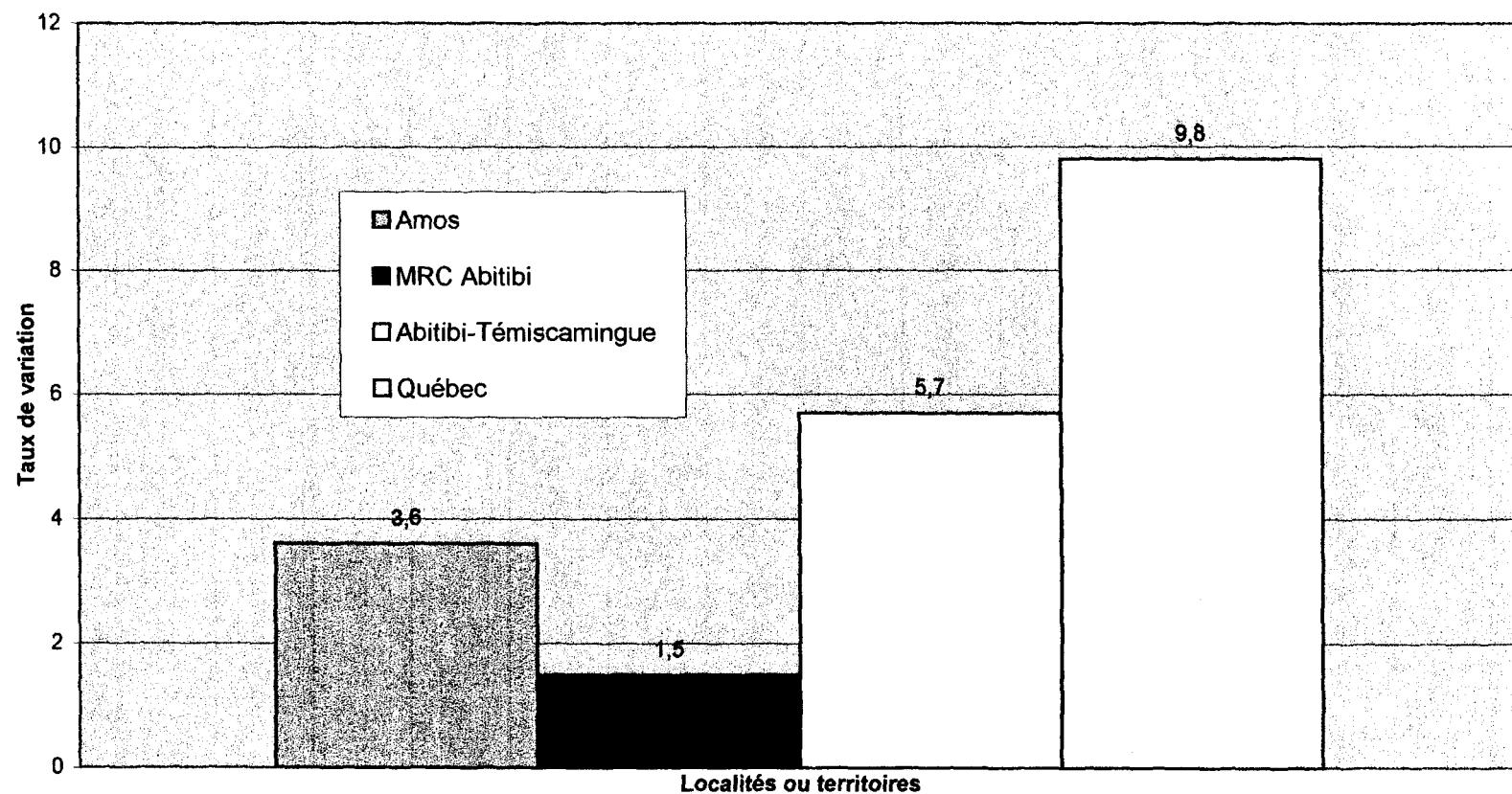
<i>Localités ou territoires</i>	<i>Type de territoire</i>	<i>Pop en 1981</i>	<i>Pop en 1996</i>	<i>Taux de variation entre 1981 et 1996 (%)</i>
<i>Territoires en déclin démographique</i>				
Lac-Despinassy	(T.N.O.)	285	51	-82,1
La Morandière	(municipalité)	471	295	-37,4
Champneuf	(municipalité)	252	169	-32,9
Rochebaucourt	(municipalité)	333	227	-31,8
Launay	(municipalité)	369	260	-29,5
Saint-Dominique-du-Rosaire	(municipalité)	533	457	-14,3
Berry	(municipalité)	578	501	-13,3
Lac-Chicobi	(T.N.O.)	255	227	-11
Barraute	(municipalité)	2294	2134	-7
La Motte	(municipalité)	430	409	-4,9
La Corne	(municipalité)	631	621	-1,6
<i>Territoires en croissance démographique</i>				
<b>MRC Abitibi</b>	<b>(MRC)</b>	<b>24897</b>	<b>25280</b>	<b>1,5</b>
<b>Amos</b>	<b>(ville)</b>	<b>13145</b>	<b>13632</b>	<b>3,6</b>
Saint-Félix-de-Dalquier	(municipalité)	927	978	5,2
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>(région 08)</b>	<b>145187</b>	<b>153905</b>	<b>5,7</b>
Landrienne	(municipalité)	942	1007	6,5
Saint-Marc-de-Figuery	(municipalité)	533	580	8,1
<b>Québec</b>	<b>(province)</b>	<b>6438403</b>	<b>7138795</b>	<b>9,8</b>
Sainte-Gertrude-Manneville	(municipalité)	724	809	10,5
Saint-Mathieu-d'Harricana	(municipalité)	549	717	23,4
Pikogan	(réserve indienne)	334	442	24,4
Trécesson	(municipalité)	859	1145	25
Preissac	(municipalité)	453	619	26,8

Source: Statistique Canada, Recensement canadiens 1981, 1996.  
RSSS A.-T., 1993, p.61.



**Figure 3.2-1 Taux de variation de la population par territoire entre 1981 et 1996 (%)**

Source: Statistique Canada, Recensements canadiens 1981 et 1996, données sur la démographie.  
RSSS A.-T., 1993, p.61.



**Figure 3.2-2 Taux de variation de la population par territoire entre 1981 et 1996 (%)**

Source: Statistique Canada, Recensement canadien 1981 et 1996, données sur la démographie.  
RSSS A.-T., 1993, p.61.

importante de 1981 à 1996. Il s'agit de Saint-Mathieu-d'Harricana et de la réserve indienne de Pikogan qui sont situées tout près d'Amos, ainsi que de Trécesson et Preissac.

Globalement, nous pouvons en conclure que c'est à Amos et autour d'Amos que l'on enregistre les plus fortes croissances démographiques. Nous constatons également que la population de la MRC se concentre à Amos (plus de la moitié), alors que le reste de la population se répartit de manière relativement égale dans plusieurs petites localités. Nous pouvons ajouter à ces informations sur la structure démographique que la MRC connaît une baisse constante de sa « population rurale » entre 1991 et 1996 : « Selon Statistique Canada, la proportion de la population rurale de ce territoire se chiffrait à 55,6% en 1996 ; elle était de 58,4% en 1991. » (CRDAT,1999,59). Tout cela nous laisse voir que la population s'urbanise comme dans le reste du Québec.

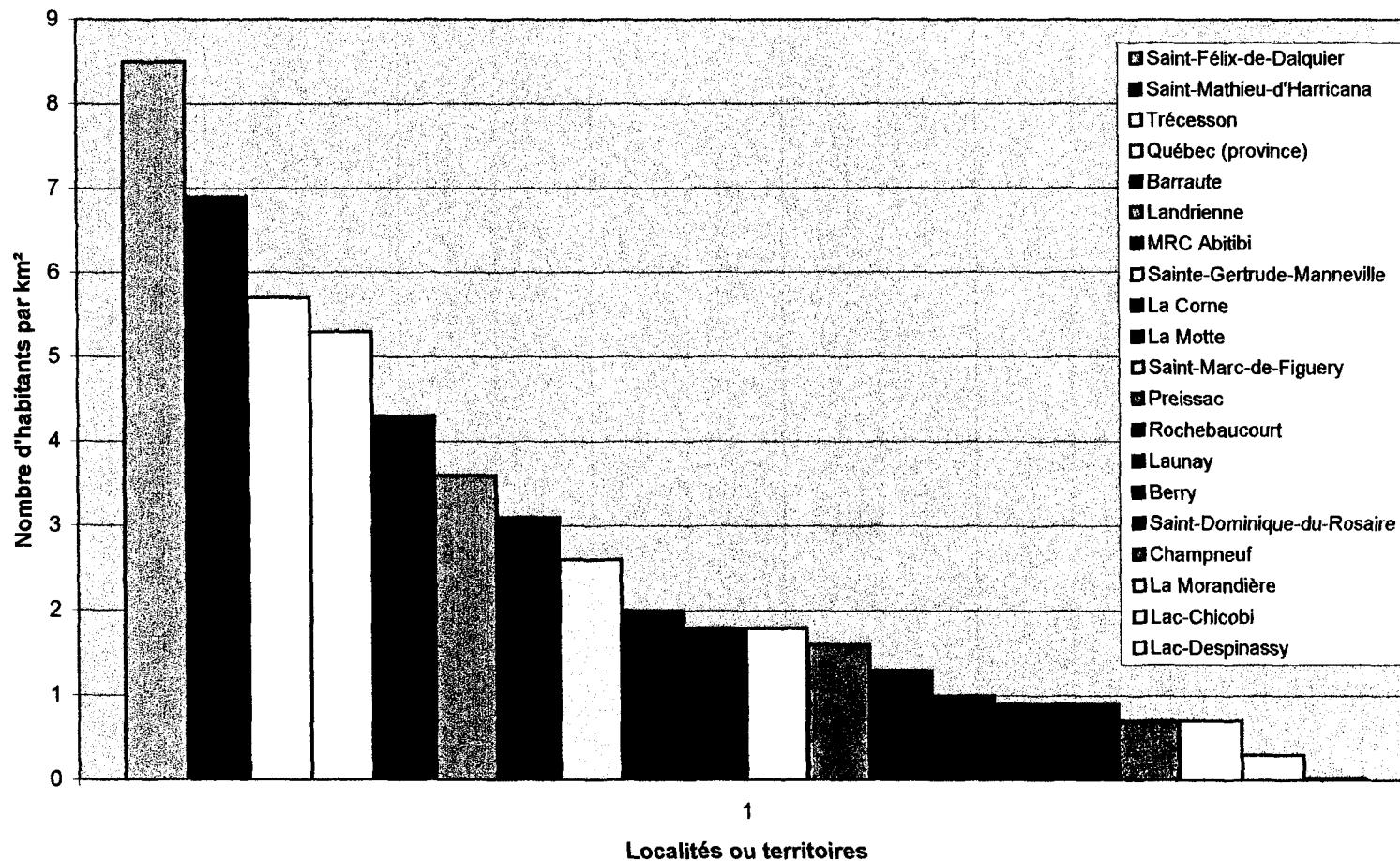
Le tableau 3.2-2 présente les densités de population par localité, et pour la MRC et le Québec. Pikogan fait évidemment bande à part avec une densité de 902 habitants par km<sup>2</sup>. Cela s'explique par la très petite superficie de la réserve. Alors que le nombre d'habitants à Pikogan en 1996 (442 habitants) était comparable à la moyenne des localités de la MRC (619 habitants), excluant Amos, la superficie de la réserve (0,49 km<sup>2</sup>) est largement inférieure à la moyenne (400 km<sup>2</sup>). Il s'agit d'une situation commune à plusieurs réserves indiennes de la province. De plus, le nombre de logements est insuffisant à Pikogan. Nous avons donc choisi d'exclure Pikogan et Amos de la présentation graphique des densités de population (voir figure 3.2-3), car leur densité est sans commune mesure avec les autres localités de la MRC. Nous pouvons quand même constater que les localités qui présentent les plus faibles densités de population sont à peu près les mêmes qui ont connu des déclins démographiques entre 1981 et 1996. Il s'agit de Lac-Despinassy, La Morandière, Lac-Chicobi, Champneuf, Saint-Dominique-du-Rosaire, Berry, Launay et Rochebaucourt.

Des données sur l'âge de la population nous paraissent également très utiles pour la comprendre la situation démographique et ses effets sur la dynamique sociale des communautés. Nous avons donc privilégié l'indicateur « poids démographique par groupe d'âge » pour comprendre l'état de la situation. Le tableau 3.2-3 présente donc les poids démographiques, en pourcentage de la population totale, de quatre groupes d'âge pour l'année 1986 et 1996, ainsi que la variation de ce poids entre 1986 et 1996. Nous avons voulu comparer la MRC avec l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec afin de pouvoir mettre en perspective les données de la MRC.

**Tableau 3.2-2 Densité de population par localité en 1996**

<i>Localité</i>	<i>hab/km<sup>2</sup></i>
Pikogan	902
Amos	31,8
Saint-Félix-de-Dalquier	8,5
Saint-Mathieu-d'Harricana	6,9
Trécesson	5,7
<b>Québec (province)</b>	<b>5,3</b>
Barraute	4,3
Landrienne	3,6
<b>MRC Abitibi</b>	<b>3,1</b>
Sainte-Gertrude-Manneville	2,6
La Corne	2
La Motte	1,8
Saint-Marc-de-Figuery	1,8
Preissac	1,6
Rochebaucourt	1,3
Launay	1
Berry	0,9
Saint-Dominique-du-Rosaire	0,9
Champneuf	0,7
La Morandière	0,7
Lac-Chicobi	0,3
Lac-Despinassy	0,03

Source: Statistique Canada, Recensement canadien 1996, données sur la démographique.



**Figure 3.2-3 Densité de population par territoire**

Source: Statistique Canada, Recensement canadien 1996, données sur la démographique.

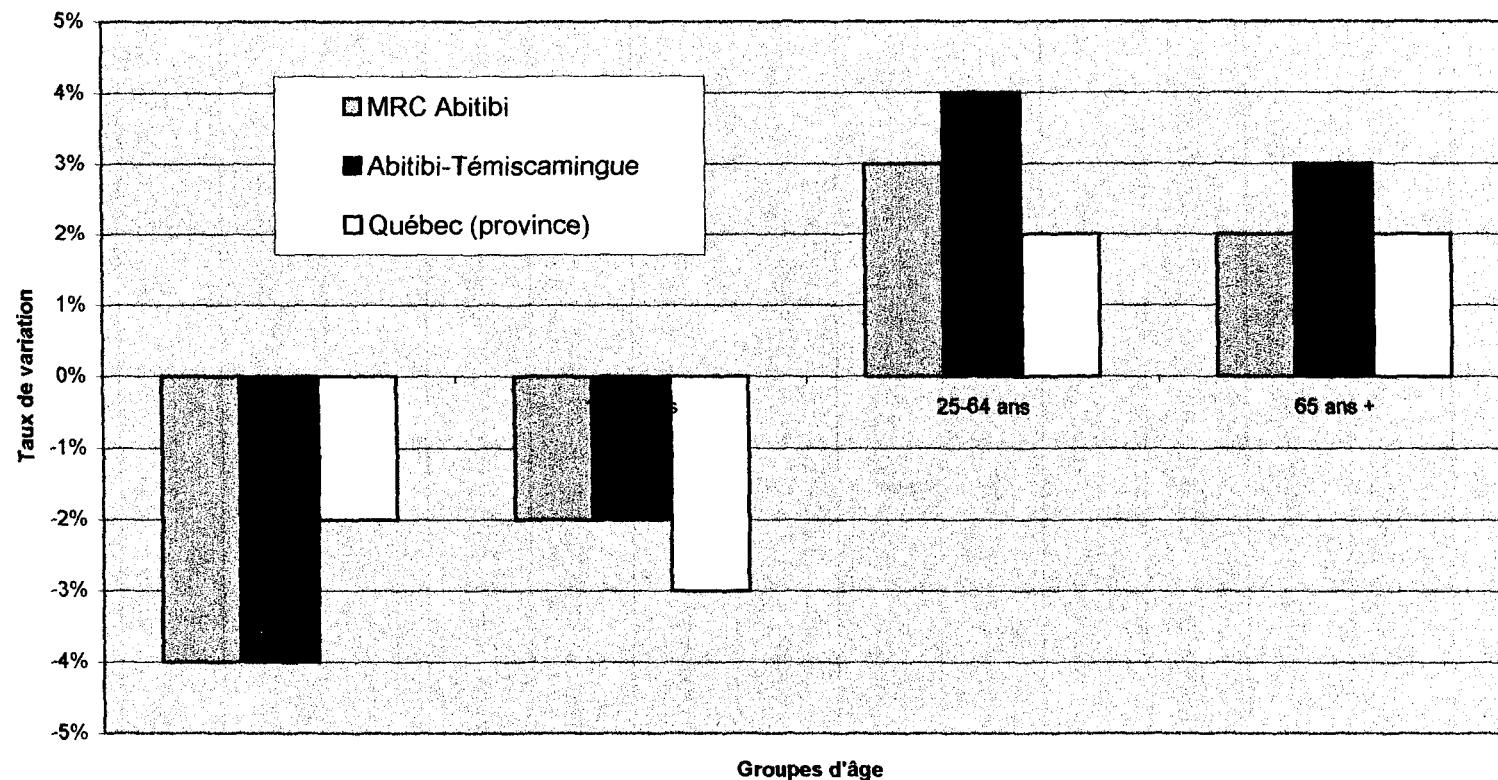
**Tableau 3.2-3 Évolution du poids démographique par groupe d'âge entre 1986 et 1996**

<i>Territoires</i>	<i>0-14 ans</i>			<i>15-24 ans</i>			<i>25-64 ans</i>			<i>65+ ans</i>		
	<i>1986</i>	<i>1996</i>	<i>variation</i>	<i>1986</i>	<i>1996</i>	<i>variation</i>	<i>1986</i>	<i>1996</i>	<i>variation</i>	<i>1986</i>	<i>1996</i>	<i>variation</i>
<i>MRC Abitibi</i>	27%	23%	-4%	17%	15%	-2%	50%	53%	3%	7%	9%	2%
<i>Abitibi-Témiscamingue</i>	25%	21%	-4%	17%	15%	-2%	50%	54%	4%	7%	10%	3%
<i>Québec</i>	21%	19%	-2%	16%	13%	-3%	53%	55%	2%	10%	12%	2%

Sources: Statistique Canada, Recensement canadien 1996, données sur la démographie.  
RRSSS A.-T., 1993, pp. 64-65.

Si nous faisons abstraction pour l'instant des taux de variations entre 1986 et 1996, nous constatons que la population est plus jeune dans la MRC d'Abitibi que dans la région d'Abitibi-Témiscamingue, et que celle de l'Abitibi-Témiscamingue est plus jeune que celle de la province. Si nous lisons le tableau par colonne, c'est-à-dire verticalement, nous pouvons dire que pour l'année 1986 comme pour l'année 1996, le poids démographique des 0-14 ans est beaucoup plus élevé dans la MRC (27% en 1986 et 23% en 1996) qu'en Abitibi-Témiscamingue (25% en 1986 et 21% en 1996), et encore plus que dans la province (21% en 1986 et 19% en 1996). La même situation est observable pour les 15-24 ans, quoique l'écart entre la MRC (17% en 1986 et 15% en 1996) et la province (16% en 1986 et 13% en 1996) soit moins contrasté. La situation est inversée pour les groupes d'âge supérieur. Ainsi, nous constatons que le poids démographique des 25-64 ans est plus élevé pour le Québec (53% en 1986 et 55% en 1996) que pour l'A.-T. (50% en 1986 et 54% en 1996) et la MRC (50% en 1986 et 53% en 1996). La même situation se présente pour les 65 ans et plus.

Bref, l'idée selon laquelle les régions dites « périphériques » du Québec présentent un vieillissement accéléré de leur population ne s'applique pas à la MRC d'Abitibi et à l'Abitibi-Témiscamingue. Une lecture horizontale du tableau nous permet de conclure que globalement, pour les trois niveaux de territoire (MRC, région, province), la population est vieillissante depuis plusieurs années. En effet, les taux de variation des poids démographiques sont à la baisse pour les groupes d'âge inférieur (0-14 ans et 15-24 ans), et sont à la hausse pour les groupes d'âge supérieur (25-64 ans et 65 ans et plus). La figure 3.2-4 démontre clairement cette situation de vieillissement de la population pour les trois niveaux territoriaux. Nous pouvons également conclure de ce graphique que ce sont les niveaux sous-régional (MRC) et régional (Abitibi-Témiscamingue) qui furent affectés par le plus grand déclin de poids démographique des enfants (0-14 ans) entre 1986 et 1996, soit un déclin de 4%, alors que la province ne présentait qu'un déclin de 2%. La croyance selon laquelle les jeunes adultes (15-24 ans) quittent massivement les régions périphériques doit être nuancée. Car même si un nombre important d'entre eux quittent effectivement la MRC et la région pour les études, le travail ou d'autres raisons, cela n'affecte pas le poids démographique de leur groupe d'âge autant que plusieurs ne le croient. Cette figure 3.2-4 démontre aussi que c'est surtout au niveau provincial que le déclin du poids démographique de ce groupe d'âge se fait le plus sentir. Nous devons quand même nuancer ces résultats en se rappelant que ces écarts entre les



**Figure 3.2-4 Évolution du poids démographique par groupe d'âge entre 1986 et 1996**

Sources: Statistique Canada, Recensement canadien 1996, données sur la démographie.  
 RSSS A.-T., 1993, pp. 64-65.

pourcentages de variation de poids démographique d'un niveau territorial à l'autre sont relativement minces (1% à 2% d'écart). Par conséquent, les mêmes tendances sont observables pour les trois niveaux territoriaux que nous comparons.

### 3.2.2 La scolarité

Au plan de la scolarité, nous présentons comme premier indicateur la « fréquentation scolaire », soit la proportion des 15-24 ans selon leur fréquentation scolaire en 1996, pour la MRC et la province.

Les données du tableau 3.2-4 expriment certains aspects de la sous-scolarisation dans la MRC, soit un taux élevé des 15-24 ans qui ne fréquentent pas l'école (36,9%). Quant à la fréquentation de l'école à temps plein, l'écart entre le taux de la MRC et celui de la province est relativement grand. Alors que dans la MRC, seulement 57,6% des 15-24 ans fréquentent l'école à temps plein, ce taux est de 63% pour la province.

Mais pour avoir un portrait plus complet de la fréquentation scolaire, nous devons également tenir compte des niveaux scolaires atteints par les 15 ans et plus ainsi que le type d'études suivies. Le tableau 3.2-5 présente l'évolution de la scolarité pour différents niveaux de scolarité atteints, entre 1986 et 1996, pour la MRC. Parmi les faits saillants de ces données, nous pouvons être encouragé de voir que de plus en plus de citoyens dépassent neuf ans de scolarité. Nous constatons aussi grâce aux données de ce tableau que de moins en moins de gens fréquentent les écoles de métier (baisse, toutefois négligeable, de 0,6%), et que de plus en plus de gens font des études universitaires (hausse de 2%). Pouvons-nous déceler là un indice de l'adaptation des jeunes abitibiens à une « économie du savoir » dans laquelle les métiers sont moins porteurs d'espoir qu'auparavant?

Le tableau 3.2-6 et le graphique correspondant (figure 3.2-5) présentent des données plus précises sur les niveaux de scolarité atteints et nous permettent de comparer les chiffres de la MRC par rapport à l'ensemble de la province. Nous constatons que dans la MRC, un plus haut pourcentage de personnes de 15 ans et plus n'atteignent pas neuf ans de scolarité (24,3%) par

**Tableau 3.2-4 Répartition de la population de 15-24 ans  
selon la fréquentation scolaire,  
pour la MRC d'Abitibi et le Québec, 1996.**

<b>Fréquentation scolaire</b>	<b>MRC Abitibi</b>	<b>Québec (prov.)</b>
Ne fréquentant pas l'école	36,9%	30,9%
Fréquentant l'école à plein temps	57,6%	63,0%
Fréquentant l'école à temps partiel	5,5%	6,1%

Source: Statistique Canada, Recensement canadien 1996, données sur la fréquentation scolaire.

**Tableau 3.2-5 Scolarité des personnes de 15 ans et plus  
dans la MRC d'Abitibi (%)**

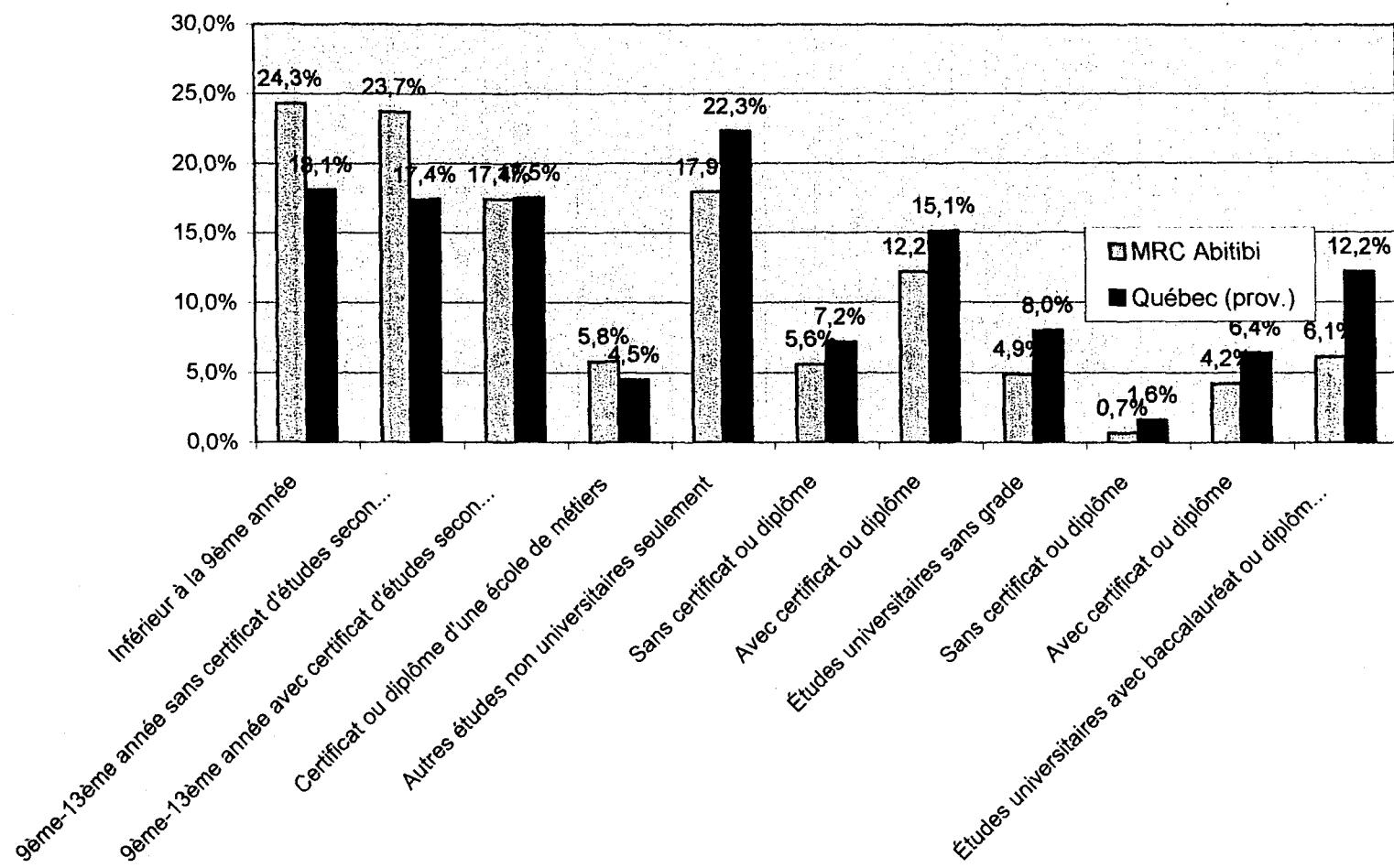
<b>Scolarité</b>	<b>en 1986</b>	<b>en 1996</b>	<b>variation</b>
Moins de 9 ans	28,9	24,3	-4,6
9 à 13 ans	37,7	41,1	3,4
École de métier	6,4	5,8	-0,6
Études non universitaires	18,0	17,9	-0,1
Études universitaires	9,0	11,0	2

Sources: Statistique Canada, Recensement canadien 1996, données sur la scolarité.  
CRDAT, 1999, p.60.

**Tableau 3.2-6 Répartition de la population de 15 ans et plus  
selon le plus haut niveau de scolarité atteint,  
pour la MRC d'Abitibi et le Québec, 1996.**

<b>Niveau de scolarité atteint</b>	<b>MRC Abitibi</b>	<b>Québec (prov.)</b>
Inférieur à la 9ème année	24,3%	18,1%
9ème-13ème année sans certificat d'études secondaires	23,7%	17,4%
9ème-13ème année avec certificat d'études secondaires	17,4%	17,5%
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	5,8%	4,5%
Autres études non universitaires seulement	17,9%	22,3%
Sans certificat ou diplôme	5,6%	7,2%
Avec certificat ou diplôme	12,2%	15,1%
Études universitaires sans grade	4,9%	8,0%
Sans certificat ou diplôme	0,7%	1,6%
Avec certificat ou diplôme	4,2%	6,4%
Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur	6,1%	12,2%

Source: Statistique Canada, Recensement canadien 1996, données sur la scolarité.



**Figure 3.2-5 Répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, pour la MRC et le Québec, en 1996**

Source : Statistique Canada, Recensement canadien 1996, données sur la scolarité.

rapport à la province au complet (18,1%). De plus, un grand pourcentage (toujours par comparaisons avec l'ensemble de la province...) de ceux qui font entre 9 et 13 ans de scolarité n'obtiennent pas leur certificat d'études secondaires. Toutefois, nous voyons que par rapport à l'ensemble du Québec, une grande proportion des jeunes de la MRC d'Abitibi obtiennent un certificat ou un diplôme d'une école de métier (5,8% comparativement à 4,5% pour le Québec). Cela peut sans doute s'expliquer par le fait que la structure industrielle de la MRC engendre beaucoup d'emplois dans l'usinage, le transport ou les métiers reliés à l'exploitation des ressources forestières, c'est-à-dire des emplois qui ne nécessitent pas d'études universitaires. Ainsi les études universitaires sont plus fréquentées à l'échelle du Québec qu'à l'échelle de la MRC d'Abitibi.

### 3.2.3 L'emploi et les revenus

Tel que notre analyse du chapitre 4 le démontre, les enjeux de l'emploi et des revenus, évidemment étroitement reliés, forment des préoccupations majeures pour les citoyens de la MRC d'Abitibi. Exposer un portrait plus quantitatif et objectif de la situation de l'emploi et des revenus peut donc nous aider à comprendre les opinions recueillies en entrevue ou à nuancer les propos des informateurs.

Quelques commentaires pourraient être apportés face aux données du tableau 3.2-7. Globalement, le chômage touchait davantage la MRC que la province en 1996 car le taux était de 14,5% pour la MRC et de 11,8% pour la province. Mais en examinant en détail les différences selon l'âge et le sexe, nous constatons que le chômage frappe particulièrement les jeunes (15-24 ans), et frappe encore plus les jeunes de l'ensemble du Québec (19,1%) que ceux de la MRC (17,9%). Par contre, pour les 25 ans et plus, le chômage est le plus élevé dans la MRC (13,9%) que pour l'ensemble de la province (10,6%). Enfin, les hommes de la MRC sont particulièrement touchés par le chômage avec un taux de 16,3%.

Quant au tableau 3.2-8 et au graphique lui correspondant (figure 3.2-6), il démontre que malgré une augmentation des taux d'inactivité (4%) et d'inoccupation (1,3%) entre 1991 et 1996, le taux de chômage a quand même baissé de 3,1% pour la même période. Rappelons que le taux

**Tableau 3.2-7 Taux de chômage dans la population active selon l'âge et le sexe, pour la MRC d'Abitibi et le Québec, 1996.**

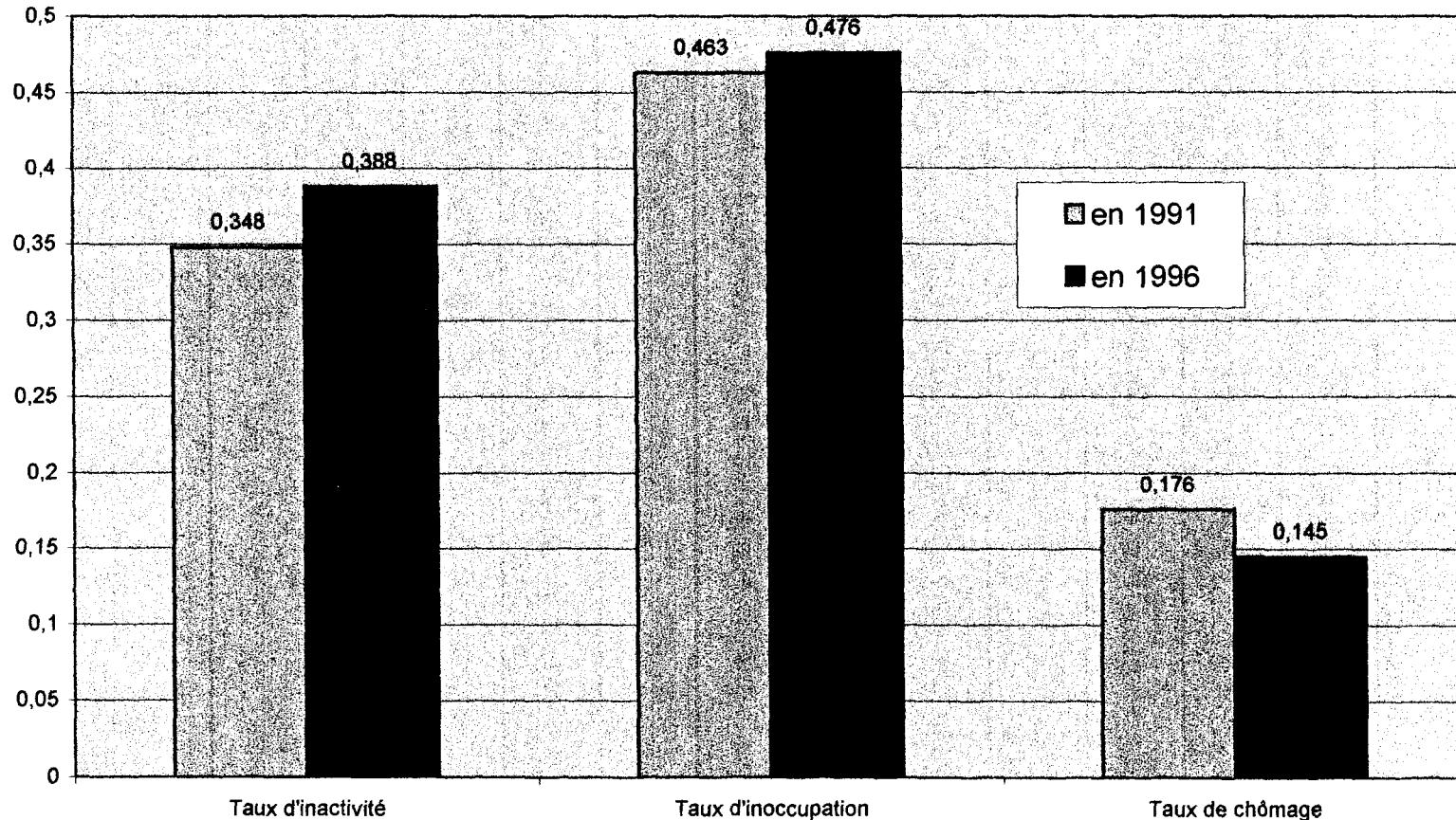
<b>Taux de chômage en 1996</b>	<b>MRC Abitibi</b>	<b>Québec (prov.)</b>
les deux sexes	14,5%	11,8%
chez les 15-24 ans (les deux sexes)	17,9%	19,1%
chez les 25 ans et plus (les deux sexes)	13,9%	10,6%
chez les hommes	16,3%	12,3%
chez les femmes	11,9%	11,2%

Source: Statistique Canada, Recensement canadien 1996, données sur le chômage.

**Tableau 3.2-8 Variation des taux d'inactivité, d'inoccupation et de chômage dans la MRC d'Abitibi, de 1991 à 1996.**

	<i>en 1991</i>	<i>en 1996</i>	<i>Variation</i>
<i>Taux d'inactivité</i>	34,8%	38,8%	4,0%
<i>Taux d'inoccupation</i>	46,3%	47,6%	1,3%
<i>Taux de chômage</i>	17,6%	14,5%	-3,1%

Sources:Statistique Canada,Recensement canadien 1996,  
données sur le marché du travail et l'emploi.MRC,1995,pp.22-26.



**Figure 3.2-6 Taux d'inactivité, d'inoccupation et de chômage pour la MRC en 1991 et 1996**

Sources:STATCAN, recensement canadien 1996,données sur le marché du travail et l'emploi.  
MRC,1995,pp.22-26.

d'inactivité représente la proportion des personnes de 15 ans et plus<sup>55</sup> n'ayant aucune occupation et n'étant pas au chômage. Inversement, la population active comprend les gens occupés ou en chômage<sup>56</sup>. Mais selon nous, l'indicateur « taux d'inoccupation » (ou taux d'occupation) est plus représentatif de la vitalité d'une communauté. Il se définit par l'ensemble des personnes de 15 ans et plus au chômage ou inactives, c'est-à-dire sans travail, sans occupation. Ce sont les gens qui ne touchent pas de revenu d'un emploi rémunéré ou d'un revenu d'entreprise mais bénéficiant de paiements de transfert gouvernementaux pour vivre. Ainsi, Jean Désy, Myriam Duplain et Martin Truchon dans leur rapport de recherche intitulé « Girardville, 49<sup>ème</sup> parallèle : Haut lieu forestier du Lac-Saint-Jean » soutiennent que :

Définie comme un indicateur de développement social particulièrement révélateur de l'état de santé et de bien-être de la population, cette augmentation de la proportion de personnes inoccupées signifie une augmentation du niveau de sans-emploi et de dépendance économique de la communauté. (Désy et al.1999,187)

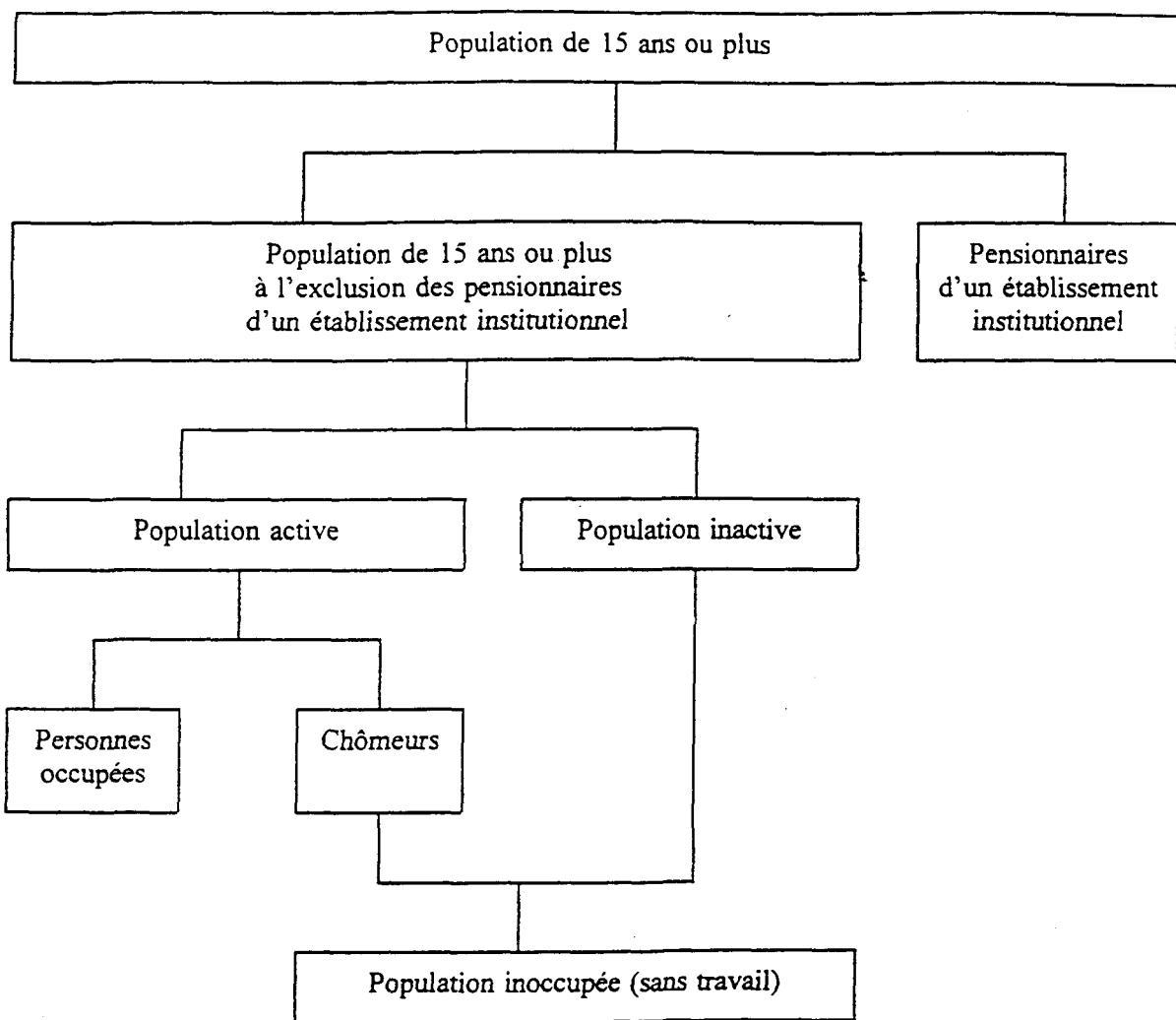
L'organigramme suivant, tiré d'un document préparé par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, schématisse les différents indicateurs auxquels nous faisons maintenant référence (voir figure 3.2-7).

Voyons maintenant dans quelles divisions d'industrie se concentrent les travailleurs de la MRC et de la province afin d'en dégager des tendances. Les cellules ombragées dans le tableau 3.2-9 marquent les contrastes entre la MRC et la province quant à la répartition des travailleurs dans les différentes divisions d'industrie. Nous constatons qu'une forte proportion de travailleurs de la MRC se concentrent dans les industries primaires avec un taux de 14,3% par rapport à seulement 3,5% pour la province. Le graphique (figure 3.2-8) produit à partir de ces données illustre encore mieux les écarts dont nous faisons mention. Le bref examen de la structure industrielle présenté dans la section 3.2.4 confirme que l'exploitation forestière et minière procure de très nombreux emplois dans la MRC. Tirée du document de Clermont Dugas (Dugas,1999,39), la carte (figure 3.2-9) intitulée « Répartition par MRC des travailleurs forestiers dans les localités rurales en 1996 » démontre que la MRC d'Abitibi fait partie des dix MRC de la province dans lesquelles les localités

---

<sup>55</sup> Excluant les pensionnaires d'un établissement institutionnel.

<sup>56</sup> C'est-à-dire en recherche d'emploi sur une courte période

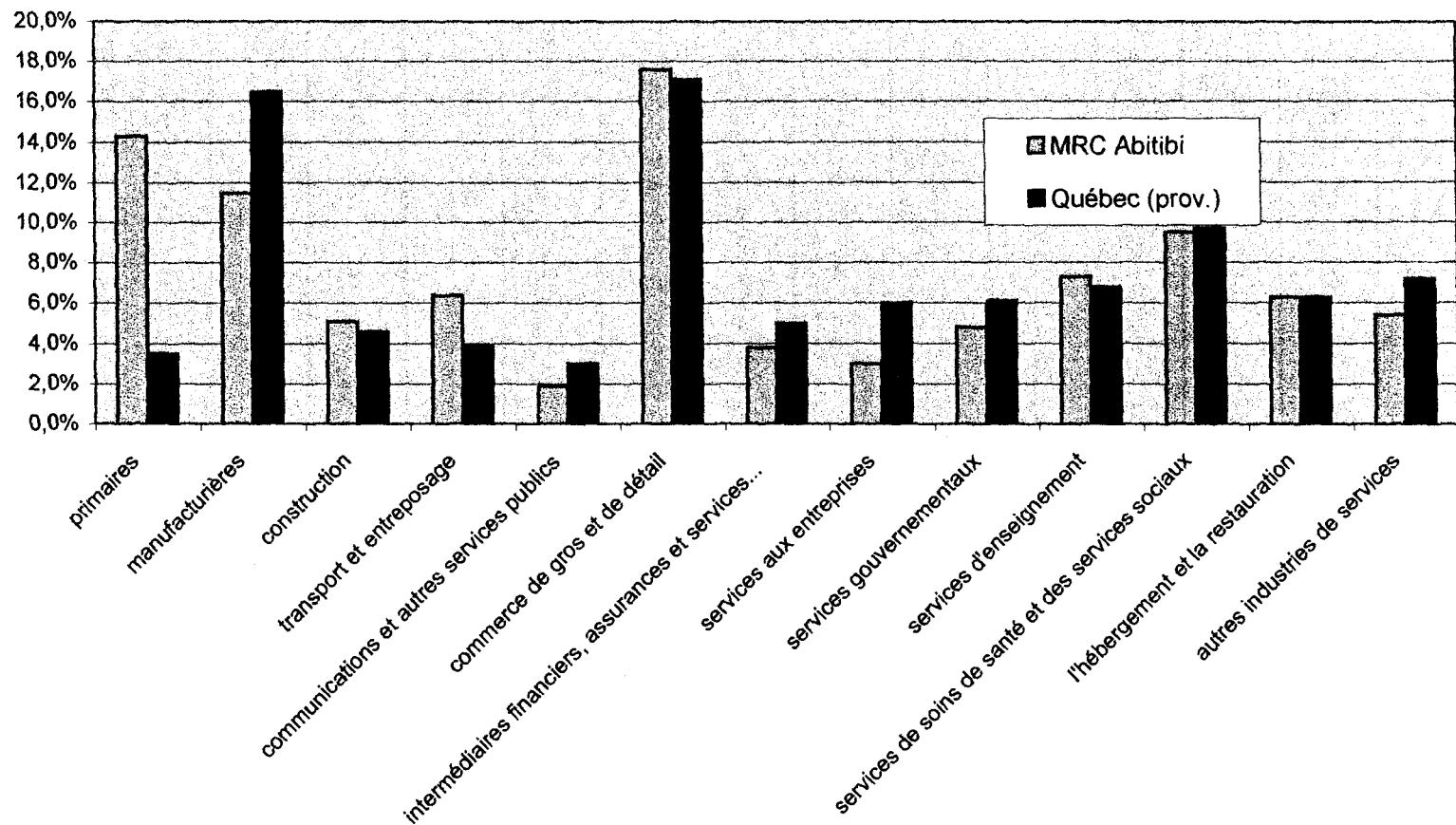


**Figure 3.2-7 Organigramme de la population en âge de travailler en référence à sa situation face au marché de l'emploi**

**Tableau 3.2-9 Proportion de la population active travaillant dans différentes divisions industrielles pour la MRC Abitibi et la province de Québec en 1996**

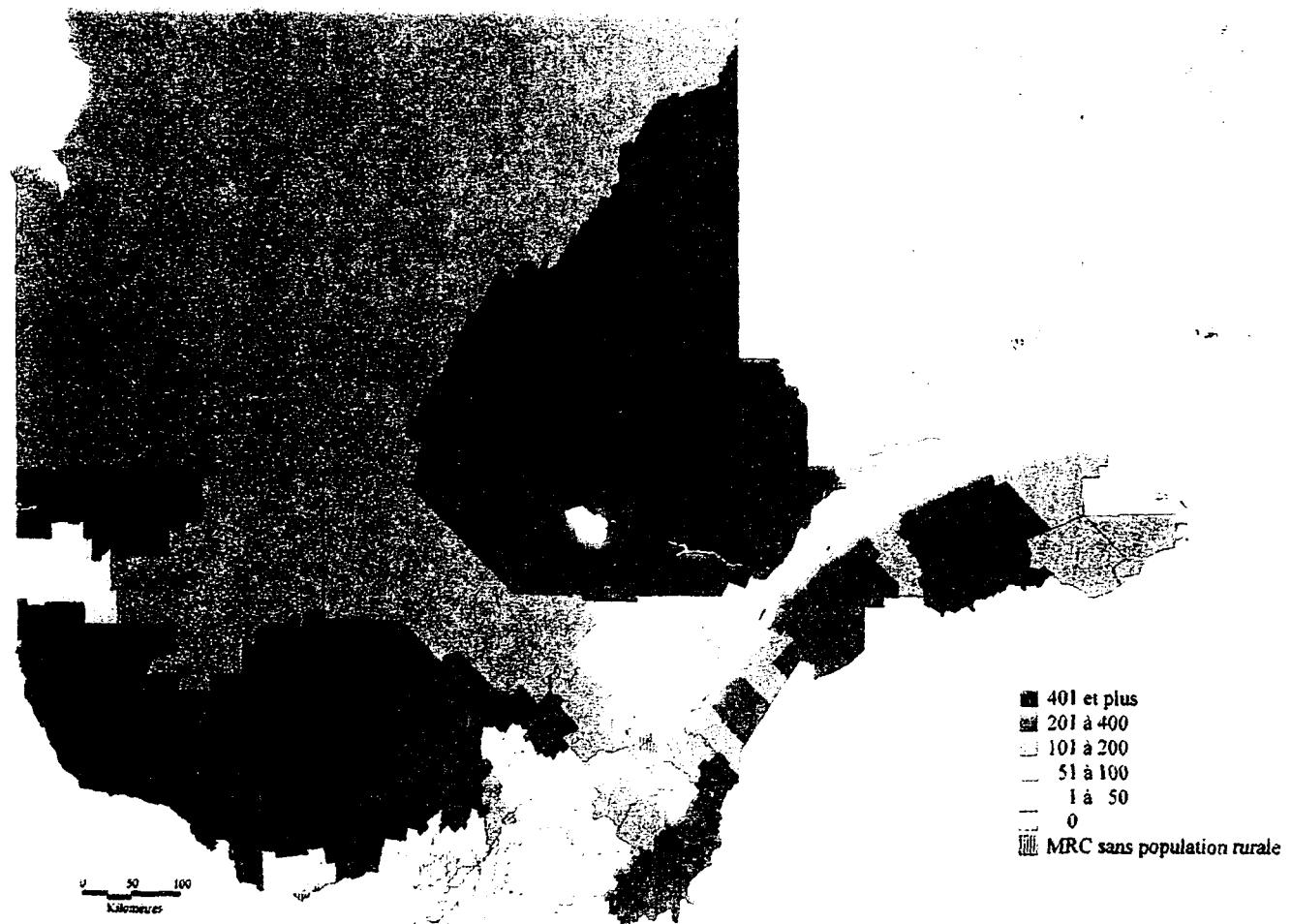
<i>Divisions d'industrie</i>	<i>MRC Abitibi</i>	<i>Québec (prov.)</i>
primaires	14,3%	3,5%
manufacturières	11,5%	16,5%
construction	5,1%	4,6%
transport et entreposage	6,4%	3,9%
communications et autres services publics	1,9%	3,0%
commerce de gros et de détail	17,6%	17,1%
intermédiaires financiers, assurances et services immobiliers	3,8%	5,0%
services aux entreprises	3,0%	6,0%
services gouvernementaux	4,8%	6,1%
services d'enseignement	7,3%	6,8%
services de soins de santé et des services sociaux	9,5%	9,7%
l'hébergement et la restauration	6,3%	6,3%
autres industries de services	5,4%	7,2%

Source:STATCAN, Recensement canadien 1996, données sur la population active par division industrielle.



**Figure 3.2-8 Répartition de la population active selon les divisions industrielles en 1996**

Source:STATCAN, Recensement canadien 1996, données sur le travail et l'emploi.



Réalisée par Clermont Dugas, Louise Poitras et Suzanne Gagnon, UQAR

**Figure 3.2-9 Répartition par MRC des travailleurs forestiers dans les localités rurales en 1996**

Source : DUGAS,1999,p.39.

rurales comptent le plus de travailleurs forestiers. Ce sont les MRC en vert foncé dans lesquelles les localités rurales comptent 401 travailleurs forestiers et plus.

Nous pouvons également conclure que les industries manufacturières procurent beaucoup moins d'emplois dans la MRC que par rapport à la province au complet. Seulement 11,5% de la population active travaillaient dans les industries manufacturière dans la MRC en 1996, comparativement à une proportion de 16,5% pour la province. D'ailleurs, nous constaterons dans l'analyse du chapitre 4 à quel point cet enjeu du développement de la transformation du bois en région préoccupe les citoyens de la MRC. Ces données confirment la tendance économique dans les régions-ressources du Québec où l'exploitation des ressources naturelles se limite souvent à l'extraction des matières premières. Ces matières premières sont ensuite « exportées » à l'extérieur de la région où elles sont transformées en usines.

Nous constatons aussi un contraste important dans l'industrie du transport et de l'entreposage qui est fortement développée dans la MRC. Par contre, l'industrie des services aux entreprises est beaucoup moins importante dans la MRC que dans l'ensemble du Québec. Peut-on y voir une avenue intéressante de développement économique future dans cette industrie pour la MRC ?

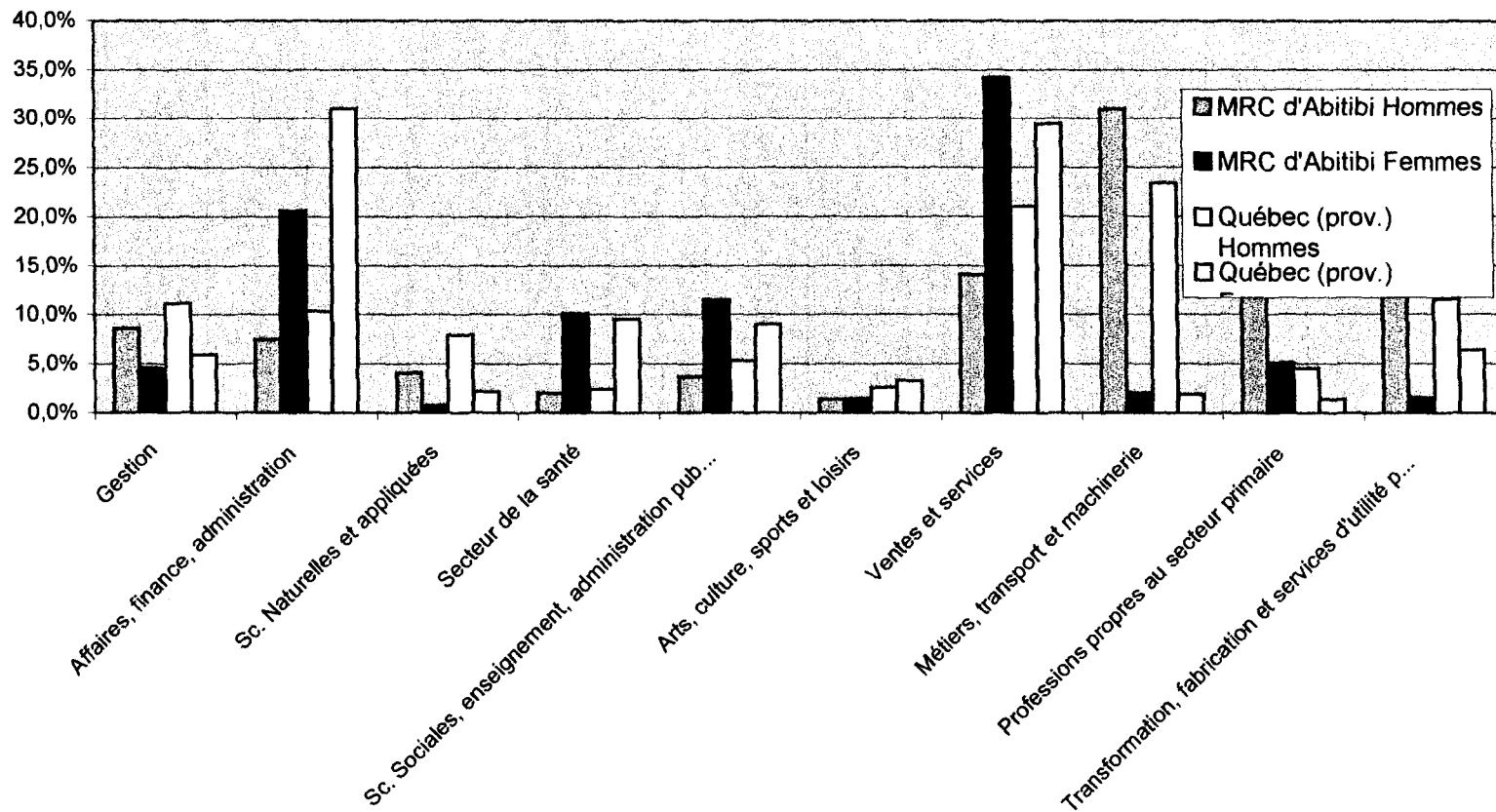
Si nous examinons maintenant la répartition des travailleurs par grandes catégories professionnelles (voir tableau 3.2-10 et figure 3.2-10), nous constatons que pour la catégorie « Affaires, finance, administration », même si elle regroupe des forts pourcentages de travailleurs, beaucoup moins de gens travaillent dans cette catégorie professionnelle dans la MRC si nous la comparons à la province. En additionnant les pourcentages pour les hommes et les femmes, seulement 28,1% des travailleurs de la MRC se trouve dans cette catégorie, par rapport à 41,3% pour la province. Par contre, dans les deux cas, ce sont les femmes qui occupent davantage ces catégories professionnelles.

Autres faits marquants issus de ces données : la concentration des travailleurs de sexe masculin dans la catégorie « métiers, transport et machinerie » pour la MRC, et surtout, dans les « professions propres au secteur primaire ». Voyons à présent certaines données reliées aux revenus

**Tableau 3.2-10 Répartition des travailleurs par grandes catégories professionnelles (en %)  
par sexe, MRC Abitibi, Québec (prov.), 1996**

<i>Grandes catégories professionnelles</i>	<i>MRC d'Abitibi</i>		<i>Québec (prov.)</i>	
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Gestion	8,6%	4,6%	11,1%	5,9%
Affaires, finance, administration	7,5%	20,6%	10,3%	31,0%
Sc. Naturelles et appliquées	4,1%	0,8%	7,9%	2,2%
Secteur de la santé	2,0%	10,1%	2,4%	9,5%
Sc. Sociales, enseignement, administration publique et religion	3,7%	11,5%	5,3%	9,0%
Arts, culture, sports et loisirs	1,4%	1,5%	2,6%	3,3%
Ventes et services	14,1%	34,2%	21,0%	29,4%
Métiers, transport et machinerie	31,0%	2,1%	23,4%	1,9%
Professions propres au secteur primaire	15,3%	5,1%	4,5%	1,4%
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	12,1%	1,6%	11,5%	6,4%

Source:STATCAN, Recensement canadien 1996, données sur la population active par catégorie professionnelle.



**Figure 3.2-10 Répartition des travailleurs par grandes catégories professionnelles, par sexe, en 1996**

Source:STATCAN, Recensement canadien 1996, données sur le travail et l'emploi.

des particuliers, un indicateur de qualité de vie et de bien-être à ne pas négliger. Le tableau 3.2-11 et la figure 3.2-11 démontrent premièrement qu'un fort pourcentage de femmes sont sans revenu, surtout dans la MRC (16,6%). Nous pouvons même ajouter que globalement, que ce soit pour la MRC ou la province, les femmes se retrouvent massivement dans les tranches de revenus les moins élevés (moins de 24 999\$) et sont pratiquement absentes des tranches de revenus élevés (25 000\$ et plus). Nous remarquons aussi une concentration d'hommes touchant un revenu entre 25 000\$ et 49 999\$ dans la MRC (36%), c'est-à-dire une tranche de revenu typique pour les emplois saisonniers et reliés au secteur primaire. Enfin, nous retrouvons très peu d'hommes et de femmes dans la MRC qui touchent des revenus supérieurs à 50 000\$ (10,5% pour les hommes et 2% pour les femmes) par rapport aux hommes et aux femmes de l'ensemble de la province. D'ailleurs les chiffres sur les revenus moyens des particuliers confirment que l'on gagne moins dans la MRC qu'au Québec en général, peu importe le sexe. Quant aux revenus annuels moyens des familles en 1996 (des chiffres qui n'apparaissent pas dans ces tableaux), ils étaient légèrement inférieurs dans la MRC que dans l'ensemble de la province, c'est-à-dire de 45 654\$ par rapport à 49 261\$ pour le Québec.

Nous terminons cette section avec un indicateur que nous considérons représentatif de la santé socio-économique des gens de la communauté, en occurrence : la « composition du revenu » des particuliers. Le tableau 3.2-12 compare la MRC et la province quant à la composition du revenu selon trois grandes catégories de sources de revenu.

Nous constatons qu'un plus haut pourcentage des revenus proviennent d'un emploi dans la MRC par rapport à la province, mais que d'un autre côté, un plus haut pourcentage provient aussi des transferts gouvernementaux. Ce paradoxe s'explique sans doute par le faible taux de composition du revenu provenant d'autres sources.

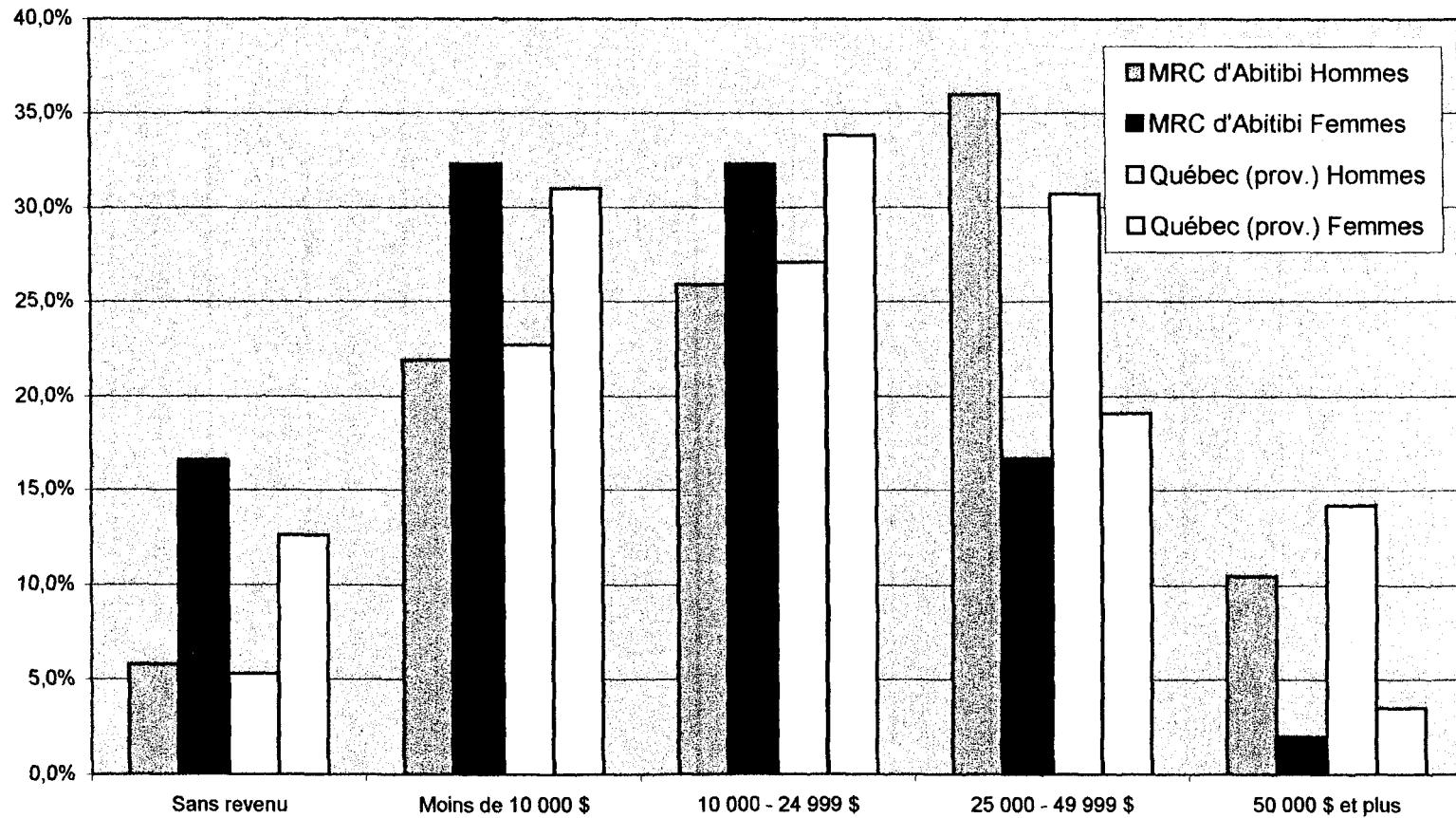
### 3.2.4 Les principales activités économiques et entreprises reliées à la mise en valeur des ressources forestières

Premièrement, nous devons rappeler que l'abondance des ressources ligneuses de la MRC et de la région favorise nettement le développement des activités sylvicoles. Depuis la colonisation de l'Abitibi, une proportion importante de la population œuvre dans le domaine de l'aménagement

**Tableau 3.2-11 Répartition de la population de 15 ans et plus selon les catégories de revenu (en %), par sexe, pour la MRC d'Abitibi et le Québec (prov.), 1996**

<i>Tranches de revenu</i>	<i>MRC d'Abitibi</i>		<i>Québec (prov.)</i>	
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Sans revenu	5,8%	16,6%	5,3%	12,6%
Moins de 10 000 \$	21,9%	32,3%	22,7%	31,0%
10 000 - 24 999 \$	25,9%	32,3%	27,1%	33,8%
25 000 - 49 999 \$	36,0%	16,7%	30,7%	19,1%
50 000 \$ et plus	10,5%	2,0%	14,2%	3,5%
Revenu moyen \$	26 924 \$	16 427 \$	28 436 \$	17 836 \$

Source:STATCAN, Recensement canadien 1996, données sur le revenu des particuliers.



**Figure 3.2-11 Répartition de la population de 15 ans et plus selon les catégories de revenu, par sexe, en 1996**

Source:STATCAN, Recensement canadien 1996, données sur le revenu des particuliers.

**Tableau 3.2-12 Composition du revenu total selon les trois grandes catégories de sources de revenu, pour la MRC d'Abitibi et le Québec, 1996.**

<i>Composition du revenu</i>	<i>MRC d'Abitibi</i>	<i>Québec (prov.)</i>
Revenu d'emploi	76,2%	74,2%
Transferts gouvernementaux	18,3%	16,2%
Autres	5,5%	9,6%

Source:STATCAN, Recensement canadien 1996, données sur la composition du revenu par catégories de sources de revenu.

des forêts. Selon la *Corporation de développement économique* de la MRC d'Abitibi, la MRC comptait 22 entreprises d'exploitation forestière et de services forestiers en 1998. Les plus gros employeurs sont les coopératives forestières qui fournissent 296 des 409 emplois de ce secteur. Le tableau 3.2-13 présente clairement le nombre d'employés dans chaque entreprise forestière de la MRC.

Afin de comprendre l'ampleur des travaux sylvicoles effectués en forêt publique dans la MRC, soulignons qu'entre 1989 et 1995, on récoltait en moyenne 314 000 m<sup>3</sup> de bois de transformation annuellement, sur des superficies de 2 700 ha en moyenne.

Le secteur manufacturier est marqué par la présence de plusieurs usines de transformation du bois dont les chiffres d'affaires, la valeur de la production et le nombre d'employés sont énormes. Le plus gros joueur, l'usine de papier journal *Donohue Normick* située à Amos, comptait 270 employés en 1998. De nombreuses scieries détentrices de CAAF marquent également le paysage industriel de la MRC. Les *Matériaux Blanchet* situé aussi à Amos, faisait travailler 165 personnes en 1998, *Scierie Gallichan*, de Launay, employait 115 personnes, *Produits forestiers Donohue Champneuf* fournissait 105 emplois, tandis que *Scierie Landrienne* comptait 85 travailleurs.

La carte de la page suivante (figure 3.2-12) nous permet de situer géographiquement cette papetière (*Donohue Normick* situé à Amos) ainsi que l'ensemble des scieries présentes sur le territoire de la MRC. Ces scieries (une à Launay; trois à Amos; une à Landrienne; et une à Barraute) sont presque toutes situées sur l'axe du Transcontinental qui jouait un rôle crucial au début du 20<sup>ème</sup> siècle car il permettait le transport du bois vers l'extérieur. Seule la scierie de Champneuf n'y est pas, quoiqu'elle se situe sur l'axe d'une autre voie ferrée menant à Lebel-Sur-Quévillon vers le nord-est.

Cette même carte (figure 3.2-12) démontre également la prédominance des terres sous CAAF (en gris pâle sur la carte) par rapport aux deux autres types de zones. Nous l'avions déjà vu dans le tableau 3.1-2. Ces terrains sous CAAF sont manifestement loin des agglomérations, alors que ce sont les lots privés (en blanc sur la carte) et les blocs de lots (en gris foncé sur la carte) qui bordent les villes et les villages. Outre ces grandes scieries, on retrouve sur le territoire de la MRC sept

**Tableau 3.2-13 Entreprises d'exploitation forestière et services forestiers**

Entreprises	Localité	Nombre d'employés
<i>Exploitation forestière</i>		
Coopérative de travail de Guyenne	Guyenne	100
Coopérative de travail de Rivière Davy	Amos	78
Coopérative forestière Saint-Dominique	Saint-Dominique-du-Rosaire	78
Coop. Travailleurs sylvicoles de l'Abitibi	Saint-Félix-de-Dalquier	40
Les Entreprises forestières Godmer	Saint-Dominique-du-Rosaire	2
Gestion Luc Moreau	Launay	1
Débusqueuse Yvan Lévesque	Saint-Félix-de-Dalquier	1
<i>Entrepreneur forestier</i>		
Transport Hardy	La Morandière	60
<i>Débusqueuses</i>		
Foresterie Audet Inc.	Saint-Dominique-du-Rosaire	7
Débusqueuse Ménard et frères	Preissac	4
Foresterie André Duhaime	Saint-Dominique-du-Rosaire	2
<i>Contracteur forestier pour Donohue Champneuf</i>		
Machinerie JYE Inc.	Champneuf	11
<i>Opérations forestières</i>		
Foresterie TCG du Lac	Lac Castagnier (La Morandière)	6
Ébrancheuse JMR Inc.	Berry	2
Foresterie Guy B. Inc.	Saint-Dominique-du-Rosaire	1
Fernand Lemay	Berry	1
9005 0329-Québec Inc.	Saint-Dominique-du-Rosaire	1
<i>Bûcheuses</i>		
Bûcheuse JJS Hébert	Berry	6
<i>Ébrancheuses</i>		
Foresterie GAMARC inc.	Amos	3
<i>Déboisement de lignes électriques et général</i>		
Les Entreprises Exbois inc.	Preissac	3
<i>Coupe de bois</i>		
Terrassement Aladin	Amos	1
<i>Services forestiers</i>		
Sylviculture Kinojévis	La Ferme	1

Cette classification est celle de la Corporation de développement économique de la MRC d'Abitibi inc.

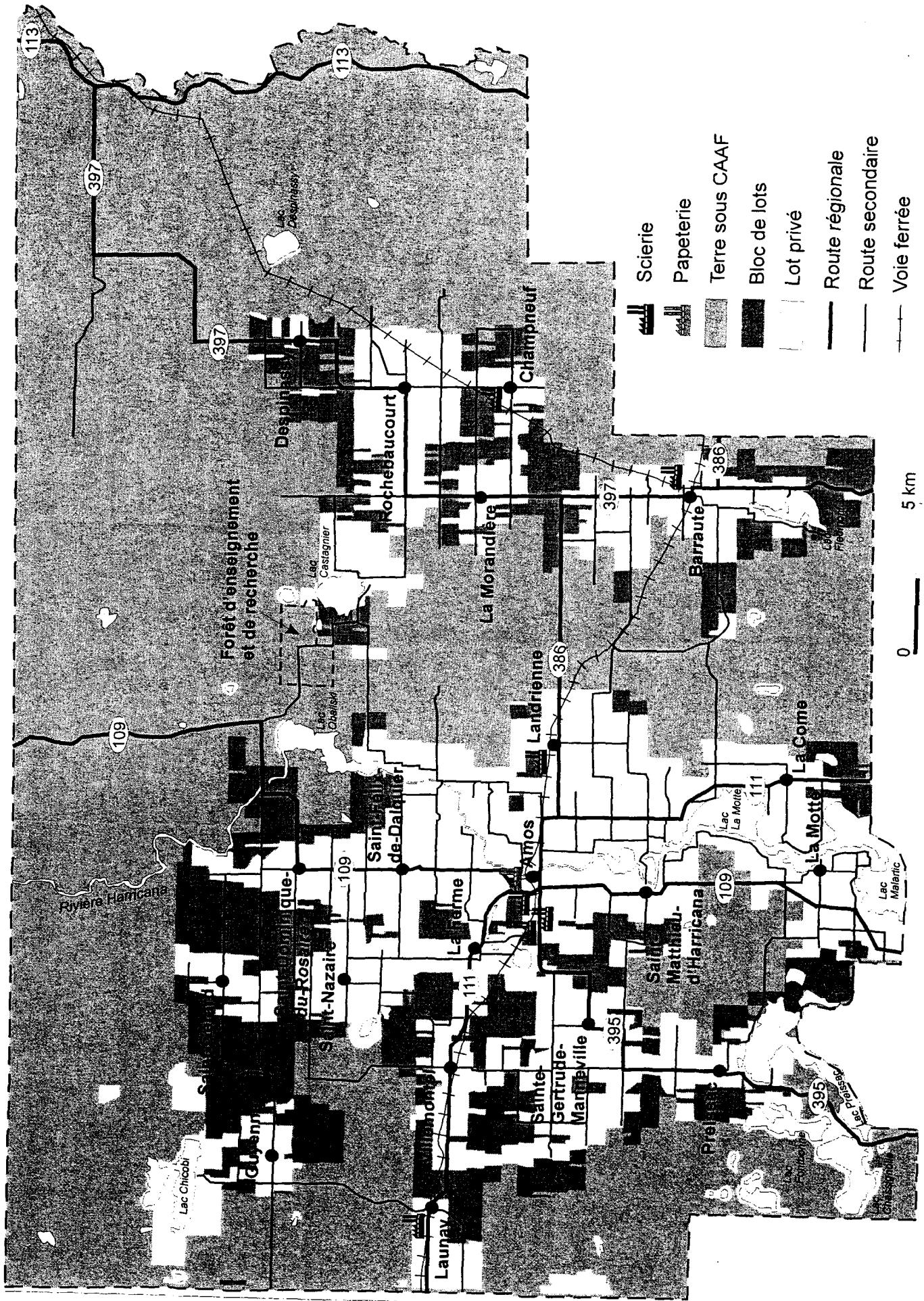


Figure 3.2-12 Amos et la MRC d'Abitibi

**Cartographie et infographie: Carl Brisson, géographe, 1999**

autres usines de transformation du bois employant entre 1 et 55 personnes<sup>57</sup> ainsi que six entreprises d'usinage et de fabrication d'équipements forestiers employant entre 1 et 25 employés. Enfin, nous présentons une liste d'entreprises récréo-touristiques qui à leur façon, mettent en valeur les ressources forestières du territoire :

- 1 pourvoirie : le *Domaine Preissac*, situé à Cadillac, avec 4 employés en 1998.
- 1 centre récréo-touristique avec auberge : le *Domaine du Lac Berry*, situé à Berry, avec 8 employés en 1998.
- 1 parc provincial : le *Parc Aiguebelle*.
- 1 camp de vacances (centre d'interprétation éducatif pour les jeunes) : le *Camp École Chicobi*, situé à Guyenne, avec 4 employés en 1998.
- 1 entreprise de tourisme d'aventure et de plein air : *Les Blancs Bouleaux*, situé à La Motte.
- 1 centre d'interprétation de la faune et de la flore : le *Refuge Pageau*, situé à Amos, avec 6 employés en 1998.
- 1 entreprise de culture et de cueillette de champignons forestiers : *Champignons Laurentiens*, situé à Berry, avec 5 employés en 1998.
- 2 centres équestres : *Équi-centre*, situé à Amos. Et le *Centre équestre*, situé à Sainte-Gertrude-de-Manneville.

### 3.3 Ce que nous pouvons retenir de ces données quantitatives

Nous devons avant tout retenir le fait que la MRC d'Abitibi et les régions environnantes possèdent des richesses naturelles considérables, des ressources forestières abondantes. De plus, le relief plat, le type de sol et la présence de nombreuses essences résineuses commerciales favorisent grandement le développement des activités d'exploitation des ressources ligneuses. Souvenons-nous que la région de l'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions du Québec où on sort le plus de bois de la forêt. Enfin, la faune abondante et diversifiée, elle, permet la poursuite d'activités récréo-touristiques telles que la chasse et la pêche : des traditions bien ancrées en Abitibi.

---

<sup>57</sup> Sciage, rabotage, scierie portative, séchage.

Globalement, les données sur la démographie et les activités économiques démontrent un certain degré de dynamisme dans des localités autres que le chef-lieu de la MRC représenté par Amos. Cet équilibre relatif entre le chef-lieu et les localités satellites ne se retrouve pas dans toutes les MRC de la province, et peut s'avérer favorable au développement global de la MRC. Rappelons toutefois que certaines localités présentent des difficultés majeures au plan du déclin démographique et économique. Nous avons notamment constaté le déséquilibre qui existe entre les groupes d'âges dans la population. Ainsi un graphique particulièrement frappant (voir figure 3.2-4, p.66) a permis de démontrer le déclin du poids démographique des jeunes par rapport aux tranches d'âges plus élevés.

La structure de l'emploi est évidemment typique d'une région aussi forestière que la MRC qui nous occupe. Ainsi le secteur primaire et celui des transports occupent beaucoup plus de travailleurs que dans les régions plus urbanisées. Retenons que les taux d'inoccupation de plusieurs localités demeurent préoccupants et que ce sont surtout les jeunes qui se trouvent exclus du marché du travail.

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN : LA PAROLE AUX GENS DE LA COMMUNAUTÉ

L'approche théorique et méthodologique ayant été expliquée dans les chapitres 1 et 2, puis quelques données quantitatives ayant été présentées dans le chapitre 3, voyons maintenant le cœur de notre analyse, c'est-à-dire les résultats de l'enquête de terrain. Nous présentons tour à tour les trois grandes familles de facteurs de viabilité, soit les facteurs idéologiques, puis technico-économiques, et enfin, socio-politiques. Pour chacune de ces familles, des sous-catégories de facteurs sont représentées par des sous-titres.

#### 4.1 Changer nos rapports à la forêt : Facteurs idéologiques de viabilité

L'une des grandes familles de facteurs de viabilité induits du discours des Abitibiens interviewés se rapporte à une transformation progressive des façons de percevoir la forêt et ses ressources. Avant tout, soulignons que nos informateurs se réjouissent unanimement face à la transformation globale des manières d'appréhender la forêt dans son ensemble. Des changements idéologiques dans les rapports qu'on<sup>58</sup> entretient avec la forêt seraient en cours, mais ces changements ne seraient pas suffisamment avancés selon plusieurs informateurs.

Il semble que depuis quelques années, les transformations dans les façons de fréquenter et d'habiter le territoire forestier influencent la connaissance, et par le fait même la perception qu'on a de

---

<sup>58</sup> Précisons que tout au long de l'analyse, l'utilisation du pronom personnel « on » fera référence aux citoyens de la MRC d'Abitibi, tandis que le pronom « nous » fera référence à l'auteur de ce mémoire.

la forêt. On souhaite notamment que certaines ressources traditionnellement oubliées<sup>59</sup> soient davantage mises en valeur, que les métiers en forêt soient mieux reconnus et valorisés dans la population, que l'approche intégrée et multi-ressources dans la gestion des forêts soit perfectionnée et véritablement appliquée afin que les multiples usages et les multiples activités puissent cohabiter en forêt. D'une vision de la forêt en tant que « réservoir de matière ligneuse », à celui de « milieu de vie multi-ressources », le passage est progressif selon les personnes consultées. Selon elles, une certaine conscience environnementale fait son chemin dans l'esprit des gens de la région et cela peut accélérer ce passage progressif. Nous pouvons soutenir que pour les Abitibiens interviewés, ces transformations idéologiques doivent s'accélérer si nous voulons assurer la viabilité des communautés. Enfin, on souhaite que de telles transformations entraînent des changements réels dans les pratiques de gestion des forêts.

#### 4.1.1 Habiter sa forêt

Tout d'abord, soulignons que pour nos informateurs, le seul fait de fréquenter davantage la forêt représenterait un progrès dans les rapports que les gens entretiennent avec la forêt. En effet, l'expression « habiter davantage la forêt » peut signifier y mettre les pieds plus souvent afin de comprendre et de savoir ce qui s'y passe. Cela peut aussi signifier « vivre en forêt », c'est-à-dire y avoir sa résidence principale ou y avoir une résidence secondaire, un chalet, et donc y passer beaucoup de temps. Cela peut aussi vouloir dire y travailler, y pratiquer des loisirs.

On dit également du côté des forestiers que trop de résidants méconnaissent le milieu de vie que constitue la forêt et que d'habiter davantage cette forêt peut combler en partie cette lacune. Tout cela, semble-t-il, peut transformer positivement notre perception de la forêt selon ces mêmes forestiers. On affirme que ce sont surtout les gens qui ne sont pas directement impliqués dans le milieu forestier et qui fréquentent peu la forêt qui pourraient revoir leur conception. Car nous devons mentionner que plusieurs informateurs considèrent que beaucoup trop de résidants entretiennent une conception négative au plan des travaux sylvicoles exécutés en forêt. Ainsi, « habiter la forêt » peut permettre de mieux comprendre les enjeux reliés à la cohabitation des

---

<sup>59</sup> Nous préciserons plus loin quelles sont ces ressources qui pourraient être mises en valeur.

différentes activités et de mieux connaître les composantes naturelles de la forêt. Il faut rappeler toutefois que parallèlement à ces idées véhiculées par les gens du milieu forestier, nous observons un mouvement social sur la forêt habitée dans lequel des citoyens luttent pour un plus grand contrôle des forêts à proximité des agglomérations. Ces forêts, mieux connues par l'ensemble des résidants à cause de la proximité géographique, se trouvent souvent en lots intramunicipaux ou en terres privées et leur exploitation par les gens du milieu représente pour plusieurs personnes de ce mouvement social de forêt habitée un outil important de continuité communautaire.

De ce point de vue, on s'encourage de voir que le territoire qui est presque entièrement forestier<sup>60</sup> soit aussi intensément occupé. Car pour l'un de nos informateurs, l'ensemble de la forêt de la MRC représente de la « forêt habitée » car les gens d'ici occupent presque tout l'espace : « Moi dans ma tête, la forêt de la MRC, c'est toute de la forêt habitée. Y'a toujours quelqu'un qui reste pas loin... Y'a tout l'temps quelqu'un qui est proche... »

Pour exprimer cette idée de manière imagée, nous pourrions soutenir que presque tout le monde possède un chalet ou un camp de chasse en Abitibi, et que dans chaque famille il y a au moins un chasseur. La villégiature y est donc très développée et les activités de loisir en forêt se diversifient de plus en plus, amenant des nouveaux types d'utilisateurs dans la forêt. Certes, on va en forêt pour bûcher, chasser, pêcher, trapper, cueillir des fruits ; mais aussi, simplement pour des randonnées, pour le repos, pour admirer des paysages. En somme, on dit que les gens d'ici doivent continuer d'avoir accès aux forêts car « c'est dans l'âme des Abitibiens » d'aller en forêt, selon les termes utilisés par l'un des informateurs. Paradoxalement, nous avons mentionné plus haut que nos informateurs soutiennent aussi que globalement, les abitibiens ne connaissent pas suffisamment leur forêt.

Cette diversification des types d'activités en forêt a sans doute fait apparaître des nouvelles préoccupations chez les citoyens face à la gestion de la forêt. Le souci de la beauté des paysages en est un exemple qui a souvent été soulevé en entrevue. De plus, avec la popularité du concept de « forêt habitée », on considère que les compagnies forestières sont plus à l'écoute des intérêts des autres utilisateurs, notamment en ce qui concerne la conservation de certaines zones :

---

<sup>60</sup> Rappelons-nous que le territoire de la MRC est couvert à 74% de forêts dites « productives » : en friche, en coupe totale, en régénération ou en croissance, ou mûres.

C'est une évolution dans la méthode de penser mais ce n'est pas évident. Ce n'est pas facile à faire parce que c'est sûr que quand on décrète qu'un certain morceau de terrain sera gardé en conservation [...] ça vient priver les industriels forestiers d'un rendement forestier quelconque.

#### 4.1.2 Percevoir la forêt comme un milieu multi-ressources

Un consensus clair se dégage à propos de la nécessité de percevoir la forêt à travers ses multiples ressources et les multiples usages possibles. Selon notre interprétation des propos recueillis, une saine évolution des mentalités irait en ce sens. Pour ces derniers, réussir à exploiter l'ensemble des potentiels de la forêt représenterait parfaitement la concrétisation de cette nouvelle vision. En somme, les gens interviewés font le pari que les multiples activités forestières peuvent cohabiter simultanément dans un même secteur plutôt que de faire alterner ces activités dans le temps. On soutient malgré tout que cela ne doit pas exclure la possibilité d'avoir des zones dans lesquelles une affectation est prioritaire ou même exclusive.

Tous affirment avec conviction que la cohabitation des multiples activités demeure possible. Pour la viabilité de la communauté, il semble même nécessaire que se côtoient harmonieusement les activités sylvicoles, les loisirs, le tourisme, et la conservation de la biodiversité. Même si les luttes d'intérêts restent présentes, la plupart des informateurs soutiennent que sur le terrain, en forêt, l'application concrète de ce principe de cohabitation se déroule relativement bien actuellement.

C'est en train de se résorber, de changer là... puis ça change ! Les premiers qui changent c'est encore une fois les forestières avec les Associations de pourvoyeurs, les associations de ZEC. Puis les gens qui sont le plus en retard dans ces mentalités, c'est monsieur-tout-le-monde parce que se sont des concepts quand même qui ne sont pas évidents à maîtriser puis on n'a pas de culture sociale qui a favorisé ça.

On affirme aussi que les chasseurs savent que les forestières doivent exécuter certains travaux d'aménagement et que ce type d'activité rapporte beaucoup à leurs communautés. Ils acceptent donc que certains secteurs soient affectés de façon prioritaire à la récolte de matière ligneuse.

Afin d'atteindre l'objectif de la cohabitation, nous avons constaté que deux solutions étaient proposées par les informateurs. D'abord, on suggère de mieux vulgariser le concept de gestion intégrée afin que l'ensemble de la population puisse en comprendre les enjeux. Puis, favoriser la mise en place d'une « culture du compromis » en forêt, selon les propres termes utilisés par l'un de nos informateurs. De plus, un grand nombre d'informateurs soutiennent qu'il est encore plus important d'appliquer la gestion intégrée dans les zones près des agglomérations, car on observe dans ces forêts une fréquentation plus intensive par les résidants.

Au-delà d'une certaine méconnaissance du milieu forestier de la part de plusieurs habitants dont nous avons glissé un mot plus haut, nos informateurs reprochent aux différents utilisateurs d'avoir une vision « avec des œillères » de la forêt, c'est-à-dire de ne pas voir la globalité des enjeux. Par exemple le chasseur ne s'intéressera qu'à son gibier potentiel (l'orignal la plupart du temps), le motoneigiste à ses sentiers, le dirigeant de compagnie forestière à la matière ligneuse. Chacun considérant (à tort dans l'esprit de l'un des informateurs) l'accès à une ressource comme un droit acquis et immuable. Malgré cela, plusieurs informateurs affirment que ce sont les forestières qui changent le plus rapidement leurs mentalités et qui prônent le plus activement la gestion intégrée, même si leur droit à l'approvisionnement demeure sacré pour elles. En somme, peu d'utilisateurs porteraient un regard global sur le milieu forestier ce qui nuirait à l'application réelle des principes de gestion intégrée des ressources. Pourtant, nous nous rendons compte qu'une même personne occupe souvent plusieurs positions face à la forêt. Ainsi, dans plusieurs cas, le même citoyen est à la fois chasseur ; travailleur forestier ; propriétaire et/ou gestionnaire d'une entreprise forestière ; propriétaire de chalet ; politicien. Ces citoyens possédant plusieurs positions sociales défendent en quelque sorte plusieurs intérêts face à la forêt.

De plus, même si l'idée de « gestion intégrée » caractérise nettement le discours des informateurs, il semble que la grande priorité de ces citoyens demeure la récolte de la matière ligneuse. Cette activité de récolte se trouve effectivement à la base de l'industrie dominante dans la

communauté, c'est-à-dire l'industrie forestière évidemment. Aussi la forte préoccupation relative au développement local et régional sur le plan économique et sur le plan des emplois à créer semble avoir une incidence positive sur cette priorité qu'est la récolte de matière ligneuse. Bref, pour la plupart des gens, les autres activités semblent encore occuper une place secondaire en forêt car elles sont souvent associées aux loisirs, alors que les travaux d'aménagement rapportent davantage de revenus et d'emplois aux communautés. On se dit conscient du fait que c'est encore grâce aux profits réalisés dans l'industrie de la transformation du bois que les autres activités peuvent être financées, notamment grâce aux chemins forestiers créés et entretenus par les entreprises bénéficiaires de CAAF.

#### 4.1.3 Développer une conscience environnementale

Au plan du souci de la protection de l'environnement, on suggère principalement que trois types de ressources soient protégés, soit la faune, les arbres et les paysages. On précise que les «gens des régions»<sup>61</sup> considèrent de plus en plus le bois comme un patrimoine précieux à entretenir. De plus, on se réjouit de voir apparaître graduellement un nouveau discours au sein du MRN au sujet de la protection de l'ensemble des ressources forestières. On soutient aussi que les lois et normes d'intervention en forêt ont certainement joué un rôle important dans l'amélioration des attitudes respectueuses de l'environnement. Par exemple, les travailleurs forestiers évitent dorénavant les déversements d'huile en forêt et ne traversent plus les cours d'eau avec la machinerie. On constate également que de plus en plus de citoyens surveillent et dénoncent la surexploitation des ressources forestières de leur territoire. On y voit une preuve que la conscience environnementale est grandissante.

Le monde commence à la [la forêt] considérer comme un patrimoine. Le monde qui se scandalisent de plus en plus de dire : «On donne nos ressources, on les pille, on les saccage». Il y a du monde de plus en plus qui se scandalisent de d'ça.

---

<sup>61</sup> L'expression «gens des régions» utilisée par nos informateurs réfère sans doute aux gens qui habitent les régions du Québec les plus dépendantes d'une ou de plusieurs ressources naturelles.

On trouve aussi une manifestation de cette conscience environnementale grandissante dans le fait que la conservation des ressources forestières devient par elle-même un outil de développement durable dans l'esprit et le discours des gens d'ici. Auparavant, seule la récolte (et la transformation) du bois représentait un moteur de développement.

Plusieurs informateurs affirment aussi que traditionnellement, ce ne sont pas les habitants des milieux ruraux qui étaient les plus conscientisés à la conservation des ressources. Étant donné qu'ils vivent de l'exploitation des ressources, l'idée de les conserver intactes ne leur plaît pas toujours. On affirme aussi que les chasseurs sont souvent ceux qui respectent le moins l'environnement en laissant toutes sortes de déchets en forêts. On observe malgré tout une certaine amélioration quant à l'attitude de ces chasseurs en forêt.

Quelques solutions pour développer davantage la conscience environnementale des citoyens sont amenées par les gens interviewés. Premièrement, l'éducation populaire relative au respect de l'environnement devrait se développer, en commençant par la transmission de ces valeurs dans chacune des maisons. Les écoles aussi ont un rôle à jouer en ce sens car les parents ne sont pas toujours les meilleurs éducateurs pour transmettre aux jeunes l'importance de la conservation des ressources. En effet, les jeunes sont souvent plus conscientisés que leurs propres parents, probablement grâce aux activités scolaires et parascolaires relatives au respect de l'environnement. De plus, certains organismes peuvent significativement contribuer à ce type d'éducation. On pense par exemple au *Camp-École Chicobi* du lac Chicobi et à l'*AFAT (Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue)* qui gère un *Centre éducatif forestier* dans une MRC voisine (la MRC Rouyn-Noranda) et qui organise *La Semaine de l'arbre et des forêts* à chaque été.

On propose donc de diffuser davantage d'informations sur les richesses que contient le milieu forestier afin que la population prenne mieux conscience des beautés de sa forêt et qu'elle puisse mieux en faire la promotion pour le développement récréo-touristique. Selon nos informateurs, un grand pas vers la viabilité serait fait si on ne percevait plus la forêt « avec des yeux de coupeur de bois », c'est-à-dire comme une réserve inépuisable d'arbres qu'il faut abattre à tout prix pour fins d'exportation. Voir la forêt comme « une ressource rare » qu'on a chez nous et qui peut servir au développement local serait donc bénéfique pour la communauté.

#### 4.1.4 Valoriser les métiers en forêt et redorer l'image de l'industrie

Toujours au plan idéologique, une forte majorité d'informateurs soutiennent qu'il est temps de valoriser le métier de bûcheron, de travailleur forestier, d'abatteur. Car dans l'esprit de beaucoup de gens, il s'agit encore du « dernier des métiers », occupé par ceux qui ne peuvent faire autre chose pour gagner leur vie. L'une des façons pour le valoriser consisterait à insister sur l'importance de suivre une solide formation afin d'être un forestier compétent. D'ailleurs nous constatons à quel point cette compétence devient nécessaire dans l'industrie actuellement. Certains informateurs nous rappelaient que les « standards » de qualité sont à la hausse dans le cadre des travaux sylvicoles et que par conséquent, les entreprises demandent des abatteurs très bien formés, des bûcherons éduqués en quelque sorte, qui connaissent relativement les règles d'aménagement.

Nous verrons aussi plus loin, quand nous présenterons les facteurs technico-économiques, à quel point la valorisation de la formation professionnelle pour ces métiers représente indirectement un facteur de viabilité. De plus, l'amélioration des conditions de travail pour certains métiers en forêt constitue un autre facteur de viabilité. Nous le verrons de manière plus détaillée dans la section 4.2.5 de ce chapitre.

Enfin, certains informateurs soutiennent que trop de citoyens mal informés conservent encore une image négative de l'action des forestières en forêt. Par souci d'esthétisme, dit-on, beaucoup de résidants n'aiment pas voir les nombreuses « piles de bois » le long des routes et des chemins forestiers. Mais outre l'aspect esthétique invoqué, nous pourrions sans doute y voir la manifestation d'une certaine aversion d'une partie de la population envers l'industrie. La plupart des informateurs aimeraient voir se transformer cette perception négative que certains entretiennent envers les compagnies forestières. Cette perception négative serait non fondée, et nuirait d'une certaine manière à la viabilité des communautés. Malgré tout, cette perception serait en déclin actuellement.

En somme, on suggère non seulement de revoir les manières d'appréhender la forêt afin de stimuler les changements dans les pratiques forestières, mais aussi de reconsiderer le métier de travailleur forestier et le bien-fondé des interventions de l'industrie du bois en forêt. Les facteurs de

viabilité reliés aux façons de percevoir la forêt que nous avons présentés dans la présente section (4.1) nous emmènent maintenant vers des facteurs représentant des moyens plus concrets de changer les pratiques forestières afin d'assurer la viabilité de la communauté.

## 4.2 Améliorer la mise en valeur des ressources forestières : Facteurs technico-économiques de viabilité

Que ce soit à travers les activités sylvicoles d'aménagement, la recherche, les loisirs et même la transformation du bois, les informateurs ont plusieurs solutions à proposer. C'est donc maintenant d'un point de vue à la fois économique et technique que nous présentons d'autres facteurs de viabilité.

Avant tout, retenons l'idée que tous reconnaissent que des abus ont été faits dans le passé et que les récoltes de matière ligneuse ont été excessives. Les méthodes d'aménagement d'il y a 20 ou 30 ans environ sont massivement condamnées par les informateurs. À cette époque, on aurait « grugé dans le capital forestier » plutôt que de récolter uniquement les intérêts de ce capital. Même si on tient les forestières pour principales responsables de la surexploitation des années 70-80, on blâme également l'ensemble des citoyens pour qui la forêt semblait sans fin. Même les dirigeants d'entreprises bénéficiaires de CAAF admettent que des améliorations s'imposaient en 1988 lors de la mise en œuvre de la *Loi sur les forêts*, et même que des améliorations s'imposent encore aujourd'hui !

Nous pourrions simplifier le propos et traduire en une seule phrase les opinions recueillies au sujet de l'importance d'améliorer la mise en valeur des ressources forestières. La chaîne causale qui ressort du discours est la suivante : la forêt pourrait générer plus de bois, notamment grâce aux résultats des recherches effectuées en foresterie et ce à des coûts de production raisonnables afin de mieux approvisionner les usines et sans trop nuire au potentiel récréo-touristique.

#### 4.2.1 Poursuivre l'amélioration des méthodes d'aménagement

Face aux méthodes actuelles d'aménagement, les opinions sont nettement plus positives que négatives. En effet, le constat général est que la situation ne cesse de s'améliorer en forêt. Pour l'ensemble des informateurs, la *Loi sur les forêts* a marqué un tournant majeur et très positif dans les méthodes. De plus, cette loi ainsi que les normes d'interventions semblent avoir été le point de départ d'une prise de conscience que la forêt doit être protégée si on veut pouvoir continuer à travailler en forêt.

À un moment donné, ça [les normes d'intervention] te fait tellement réfléchir, puis on en entend tellement parler que tu réfléchis à ça aussi, tu te dis : « Crisse, si tu veux qu'il y ait du bois plus tard... » C'est notre job aussi hein ! C'est nos métiers.

Toutefois, beaucoup d'informateurs se sont montrés critiques face à certaines normes qui selon eux ont été mal conçues. Certaines de ces normes seraient trop strictes, comme par exemple l'interdiction de faire des coupes sélectives dans les zones de conservation, ce qui représente selon eux du gaspillage de bois. D'un autre côté, l'absence de normes régissant les interventions en forêts privées entraîne des abus dans l'exploitation de ces forêts. La question demeure toutefois très controversée. Pour certains, les coupes à blanc opérées dans ces forêts privées sont inacceptables au plan du patrimoine naturel dilapidé que cela représente. Pour d'autres, un propriétaire de boisé doit pouvoir faire ce qu'il veut sur ses terres. Même les élus municipaux sont divisés à ce sujet.

Afin que la situation continue de s'améliorer en forêt, on insiste fortement sur l'importance que le gouvernement continue à subventionner les méthodes douces d'aménagement ainsi que le reboisement. Grâce aux crédits de droits de coupe octroyés aux détenteurs de CAAF, le MRN doit continuer à subventionner les travaux d'aide à la régénération.

Oui, c'est sûr que si le gouvernement arrête d'aider ça [l'aménagement], on atteindrait un gros obstacle là parce que là, il se fait beaucoup de sylviculture, beaucoup d'aménagement parce que le gouvernement l'exige. Il donne des crédits de droits de coupe pour aider à en faire. S'il coupait ça, bien ça serait un gros gros obstacle [au développement forestier et au développement de la communauté].

Pour assurer la pérennité des ressources forestières et ainsi favoriser la viabilité de la communauté, les Abitibiens misent sur une intensification de « l'aménagement ». Selon la logique émergeant des propos recueillis, « faire plus d'aménagement »<sup>62</sup> ou « faire plus de travaux sylvicoles » signifie mettre l'accent sur les interventions qui facilitent la régénération. Ainsi certains types de coupes, surtout celles effectuées avec la grosse machinerie, ne feraient pas vraiment partie de « l'aménagement » des forêts. Pourtant, certains ingénieurs forestiers et gestionnaires de compagnies forestières que nous avons interviewés soutenaient que ces coupes à grande échelle peuvent souvent faciliter la régénération et ne sont pas nécessairement dommageables lorsqu'elles reproduisent les grandes perturbations naturelles que subit la forêt boréale. Tous dénoncent les coupes excessives qui ont été faites dans le passé, mais qui aujourd'hui seraient opérées de manière responsable. On soutient aussi que les coupes favorisant la régénération et les autres travaux d'aménagement auraient été négligés dans le passé. C'est pourquoi il faut maintenant intensifier l'aménagement pour assurer la santé des forêts à long terme.

En somme, plusieurs citoyens considèrent qu'il y a d'une part les « coupes forestières », puis, d'autre part « l'aménagement forestier ». De plus, faire plus « d'aménagement » veut aussi dire « faire travailler les gens du coin », car dans l'esprit des personnes interrogées, les travaux en forêt peuvent être créateurs d'emplois localement, et le seront encore dans l'avenir.

Enfin, la plupart des gens rencontrés misent sur l'intensification de la recherche en foresterie afin de découvrir des méthodes d'aménagement encore plus appropriées que les méthodes actuelles. En ce sens, on se réjouit des efforts déployés par *l'Unité de recherche en développement forestier de l'Abitibi-Témiscamingue* (URDFAT) pour comprendre les particularités des conditions forestières de la région et trouver des nouvelles méthodes adaptées à ces conditions. Les Abitibiens reconnaissent également l'apport considérable de l'École de foresterie de la Commission scolaire Harricana qui expérimente des technologies et des modèles originaux d'aménagement sur des petites superficies en forêt.

---

<sup>62</sup> Nous plaçons ces formules entre guillemets car ce sont les mots exacts utilisés par les informateurs.

#### 4.2.1.1 Protéger et conserver les ressources

Du côté des mesures qui peuvent assurer la protection et la conservation des ressources forestières, les informateurs parlent tout d'abord des bandes de protection entourant les cours d'eau, les routes, les habitations. Cela représente une préoccupation majeure dans la population. On semble satisfait que des négociations avec les forestières soient toujours possibles afin d'ajuster ces bandes selon le potentiel récréo-touristique de chaque zone. Ainsi, certains sites qui présentent un potentiel récréo-touristique intéressant<sup>63</sup> sont entourés d'une bande de protection volontairement élargie (après négociations avec les détenteurs de CAAF) au-delà de ce que la norme prescrit. Même si on exécute souvent des coupes sélectives à l'intérieur de ces bandes, cela ne nuirait pas à la beauté des paysages. Par contre, les bandes de protection ne servent souvent à rien selon plusieurs informateurs, car les vents provoquent des chablis et des arbres se retrouvent dans les cours d'eau.

De plus, on vante les mérites des nouvelles méthodes de débardage qui endommagent beaucoup moins les sols qu'auparavant. On note qu'il y a moins de sentiers de débardage qu'avant en forêt. De plus, les nouvelles machines, plus petites et sur roues, écrasent moins les petits arbres. Cela minimise les effets de compaction des sols et favorisent la régénération naturelle. Au sujet de la protection des sols, certains ont noté que les sols très argileux de la région sont particulièrement sensibles à l'orniérage, surtout en période de pluies. Bref, plusieurs personnes appuient l'idée de concentrer certaines opérations forestières<sup>64</sup> en hiver afin d'épargner les sols.

En ce qui concerne le reboisement, on souligne les efforts considérables qui ont été déployés depuis une dizaine d'années, mais on soutient que la région paye quand même le prix aujourd'hui pour ne pas avoir commencé plus tôt le reboisement. On critique également certaines pratiques de reboisement ne favorisant qu'une seule essence d'arbre est plantée. Ces forêts homogènes seraient plus vulnérables aux feux et aux maladies.

Par contre, on démontre peu d'inquiétude face aux menaces de feux de forêt et de maladies. Tous mentionnent le travail efficace de la SOPFEU<sup>65</sup> et de la SOPFIM<sup>66</sup> pour prévenir et contrôler

---

<sup>63</sup> On donne l'exemple du Mont-Vidéo situé à l'Est de Barraute.

<sup>64</sup> Par exemple, le débardage qui se fait en hiver endommage beaucoup moins les sols.

<sup>65</sup> Société de protection contre les feux de forêt.

ces perturbations. Les technologies utilisées par la SOPFEU font même la fierté des québécois selon l'un des informateurs : « ...leurs équipements et leur efficacité sont reconnus mondialement ! »

On affirme que c'est principalement à cause de la négligence des fumeurs et des gens qui pratiquent des loisirs en forêt que des feux prennent naissance. C'est pourquoi on doit continuer la sensibilisation auprès de ces gens.

#### 4.2.1.2 Pratiquer une sylviculture à rendement accru<sup>67</sup>

Un fort consensus se dégage des propos recueillis concernant l'idée que des erreurs ont été commises dans le passé<sup>68</sup> et que ces erreurs affectent aujourd'hui les forêts de la région et la viabilité des communautés. On soutient qu'il y a « moins de forêts (d'arbres) à maturité qu'avant » car on coupe des arbres dont le diamètre est de plus en plus petit. Enfin, selon certains informateurs, on trouve encore aujourd'hui des grands espaces complètement « bûchés ». Pourtant, et nous l'avons mentionné précédemment, plusieurs ingénieurs forestiers et dirigeants d'entreprises forestières soutiennent que certains types de coupes qui paraissent condamnables aux yeux du public<sup>69</sup> ne sont pas toujours nuisibles car elles reproduisent les cycles de perturbations intenses et naturelles<sup>70</sup> que subit la forêt boréale.

Il faut dire aussi que les mérites des *coupes avec protection de la régénération et des sols* (CPRS) ne font pas l'unanimité. Car si plusieurs informateurs font confiance à cette nouvelle pratique qui protégerait davantage le couvert forestier que les anciennes méthodes, d'autres s'en méfient ouvertement et la comparent aux traditionnelles coupes à blanc.

Pour l'un de nos informateurs, le Québec accuserait un retard considérable par rapport aux pays scandinaves en ce qui a trait aux méthodes d'aménagement respectueuses de l'environnement :

<sup>66</sup> Société de protection contre les maladies.

<sup>67</sup> Moins de deux ans après la réalisation de cette enquête de terrain, le Ministre des Ressources naturelles, Monsieur Jacques Brassard, annonçait que des modifications à la Loi sur les forêts allaient entrer en vigueur afin que le rendement accru devienne un objectif majeur de l'industrie.

<sup>68</sup> Si on retourne 20 ans en arrière.

<sup>69</sup> « Coupe totale », coupe à blanc ou « coupe avec protection de la régénération et des sols » (CPRS).

« Je n'ai pas visité en Europe mais de ce que j'en sais, ça l'air d'être... on a l'air à être en arrière encore pas mal. »

Ces pays scandinaves auraient réussi à multiplier par quatre les rendements de leurs forêts tout en conservant l'esthétisme des paysages. Ce tour de force combine deux facteurs importants de viabilité identifiés par les Abitibiens, c'est-à-dire l'importance d'avoir des beaux paysages forestiers pour le seul plaisir de l'esthétisme<sup>71</sup>, et, la nécessité d'accroître les rendements en forêt. Mais les spécialistes en foresterie que nous avons rencontrés apportent encore une fois des nuances à cette conception idyllique des méthodes scandinaves. Pour eux, il est vrai que les pays scandinaves ont atteint des rendements par hectare plusieurs fois supérieurs au Québec, mais dans des conditions environnementales si différentes que la comparaison s'avère inappropriée. De plus, une tradition sylvicole se poursuit depuis très longtemps dans ces pays d'Europe où la deuxième guerre mondiale avait dévasté de grandes superficies de forêt.

Toutefois, la volonté d'augmenter les rendements pour assurer l'approvisionnement s'est avérée être un facteur déterminant de viabilité pour les personnes interviewées. Comme nous l'avons déjà mentionné en introduction, il faut que la même superficie de forêt produise plus de bois qu'avant pour assurer la santé économique des communautés. En ce sens, l'ensemble des informateurs désire que l'industrie passe d'un rendement soutenu à un rendement accru en forêt.

...dans l'ond, le potentiel... là où il faut travailler c'est vraiment sur la ressource directement en forêt : Comment on peut faire pour passer de 1.0 à 1.02, dépendamment dans le nord de la région... m<sup>3</sup> par année par hectare de productivité, à des productivités de deux pis trois pis quatre ? Là tu vas pouvoir penser à en mettre d'autres usines, pis des usines peut-être plus spécialisées.

Pour nos informateurs, la pénurie de matière ligneuse représente effectivement le principal obstacle au développement forestier. On prend pour preuve les fréquentes ruptures de *stock* auxquelles font face certaines usines et qui les obligent à fermer temporairement des unités de production.

<sup>70</sup> Par exemple les grands feux de forêt et les épidémies qui reviennent à répétition.

<sup>71</sup> La beauté des paysages forestiers semble devenir une valeur qui prend de plus en plus d'importance avec les jeunes générations, la montée du tourisme d'aventure, de l'éco-tourisme et des activités dites « douces » en forêt (randonnées pédestres, interprétation/observation de la faune et de la flore).

C'est sûr que c'est inquiétant parce qu'à un moment tu te dis : « Où est-ce qu'ils vont le prendre le bois ? » On a des moulins à scie qui ont des difficultés d'approvisionnement à l'heure actuelle. Alors c'est inquiétant dans ce sens là.

Certaines personnes expliquent que l'implication des forestières dans les projets d'aménagement des lots intramunicipaux n'est pas étrangère à cette pénurie de matière ligneuse dans les zones sous CAAF. Les partenariats réalisés avec les municipalités et les entreprises sylvicoles pour mettre en valeur les ressources ligneuses de ces lots intramunicipaux exprimeraient un intérêt particulier des forestières pour « aller chercher des volumes de bois supplémentaires ».

#### 4.2.1.3 Utiliser des technologies appropriées

Les questions reliées aux technologies utilisées en foresterie soulèvent beaucoup de commentaires, d'intérêt et de controverses aussi. Une chose est sûre, on observe une véritable fascination chez plusieurs personnes pour les nouvelles machines en forêt. Certains informateurs se méfient de cette fascination qu'ils jugent exagérée et qu'ils peuvent mesurer lors de *l'Exposition forestière et industrielle* qui se tient à chaque été en Abitibi-Témiscamingue.

Mais pour la plupart, le renouvellement continual des technologies forestières reste essentiel pour que les entreprises locales demeurent compétitives sur les marchés et pour qu'elles puissent s'adapter rapidement aux nouvelles normes d'interventions. On considère même cet aspect de l'aménagement comme le « nerf de la guerre » en foresterie. Celui qui ne peut pas suivre le rythme des changements technologiques ne pourra plus être compétitif.

On affirme aussi que chaque type de machine a sa place en forêt. Ainsi on suggère d'utiliser des petites abatteuses qui préservent mieux les sols et la régénération dans les zones sensibles, et les grosses machines qui sont plus rapides et productives dans les travaux de coupes sur des grandes superficies. Pour chaque type de terrain il y a une machine appropriée dit-on. On s'entend aussi pour dire que les têtes multifonctionnelles deviennent indispensables. Mais les entreprises sylvicoles ont beaucoup de difficultés à suivre le rythme des transformations technologiques car il leur faut investir des sommes considérables pour se tenir à jour.

Le retour progressif des travaux manuels en forêt<sup>72</sup> représente un signe encourageant pour l'ensemble des informateurs. Pour être plus précis, on prône un juste équilibre entre les travaux mécanisés et les travaux manuels en forêt. Mais ici le défi provient du manque d'intérêt chez les jeunes pour ces travaux manuels dans lesquels les conditions de travail demeurent difficiles encore aujourd'hui. Les entreprises sylvicoles trouvent beaucoup plus facilement des jeunes qui veulent être opérateurs d'abatteuses que de jeunes qui veulent bûcher avec la scie à chaîne et faire le débardage avec des chevaux. Cette idée d'utiliser des chevaux pour le débardage a souvent été soulevée en entrevue. Les Abitibiens semblent divisés à ce sujet. Quelques jeunes tentent actuellement d'apprendre à travailler avec les chevaux, notamment à la *Coopérative Natagan* de Barraute :

Dans la forêt de Barraute, c'est viable [l'utilisation des chevaux]. Les gens... l'an passé, ce sont trois personnes qui font partie de cette coopérative là qui ont investi en mettant en garantie leur propriété personnelle. L'an passé, ils ont coupé, quoi, ils ont coupé six mille mètres cube, peut-être sept mille mètres cube, maximum de conifères. Ils ont fait un chiffre d'affaires de 365 000\$ en quatre mois à peu près. Puis ils ont créé huit emplois. C'est très bon. C'est très très bon !

Une opinion très répandue à ce sujet est que l'utilisation des chevaux n'est pas très rentable pour l'entrepreneur sylvicole. Cette méthode serait peu performante car on ne peut sortir beaucoup de bois en une semaine. De plus, on soutient que peu d'hommes seraient compétents pour le faire, et que peu d'hommes seraient intéressés à le faire. La question demeure donc controversée dans les communautés : « Ce n'est pas tout le monde qui va aller travailler avec un cheval. Ça prend une personne qui a une personnalité vraiment... je dirais axée vers ça, qui accepte ça parce que c'est un animal puis c'est plus dur physiquement. » Et : « Entre moi pis toi, les chevaux... j'ves comparer ça un peu à l'âge de pierre. Je ne retournerais pas, moi, à la calèche. »

À la lumière des propos recueillis, nous constatons qu'un compromis serait quand même possible entre la mécanisation et les travaux manuels en forêt, afin que les deux se complètent. Mais dans les usines de transformation du bois, la tendance à remplacer les travailleurs par des machines

---

<sup>72</sup> En effet, plusieurs informateurs observent un certain retour aux travaux peu mécanisés et plus manuels en forêt afin de respecter les nouvelles normes d'intervention.

paraît irréversible aux yeux des informateurs. Des pertes d'emplois y sont naturellement associées, même si on s'encourage de voir apparaître des nouveaux types d'emplois, plus qualifiés, pour faire fonctionner les machines : « Regarde, on disait tout à l'heure : « Ils ont triplé leur production, eux autres Scierie [nom de la scierie]. Facilement. Ils ont gardé le même nombre d'employés. Ça le dit tout de suite... »

#### 4.2.1.4 Protéger la faune et ses habitats

Pour les Abitibiens interviewés, améliorer l'aménagement des forêts implique aussi la protection de la faune, surtout dans l'objectif de pouvoir continuer les activités de chasse. On affirme que les méthodes d'aménagement doivent tenir compte des habitats fauniques, et que cela constitue une préoccupation majeure chez les propriétaires de pourvoiries, mais aussi dans l'ensemble de la population. Cette préoccupation pour la conservation des habitats fauniques n'est toutefois pas aussi prégnante chez les blancs que chez les Algonquins de Pikogan. Nous devons souligner qu'au sein de cette communauté autochtone, le débat autour de l'impact du développement forestier sur les habitats fauniques est beaucoup plus présent. Une partie de cette population, plus attachée aux activités traditionnelles de chasse, de piégeage et de pêche, dénonce la surexploitation des ressources forestières à des fins industrielles, ainsi que l'implication d'une partie de la communauté algonquine dans l'industrie du bois et des pâtes et papiers.

Selon les mots employés par l'un de nos informateurs, les aménagements devraient en principe créer un cadre favorable au développement récreo-touristique, ce développement étant étroitement lié à l'abondance et à la qualité des ressources fauniques. Malheureusement, d'autres personnes qui fréquentent énormément la forêt soulignent que les effets des anciennes coupes sont néfastes pour plusieurs espèces, surtout pour le petit gibier. On déplore également la pénurie de gardes-chasses en région pour contrôler le respect de la faune.

Je ne sais pas si c'est vraiment dû aux coupes forestières, mais je sais qu'on en [des animaux] voit moins. Le gars... tu veux aller à la chasse à la perdrix... tu en voyais pas mal [avant]... là maintenant tu n'en vois pratiquement plus. Tu sais, le lièvre c'est pareil. Mais le lièvre, c'est sûr qu'ils ont des cycles eux

autres [...] La forêt toute coupée à blanc comme ils faisaient auparavant, ça n'a aidé pas certain.

Parce que des gardes-chasses, il y en a de moins en moins. Pis de toute façon ils ne peuvent pas tout couvrir. Il n'y en a plus de garde-chasse en région. Je pense qu'il en reste deux sur tout le territoire dans toute l'Abitibi. Qu'est-ce que tu veux qu'ils fassent ?

Par contre parmi les aspects positifs, on note que certaines espèces animales comme l'orignal fuient les zones de coupes pour un an ou deux, mais reviennent ensuite en très grand nombre dans les secteurs en régénération qui contiennent beaucoup de nourriture pour eux. Ainsi, deux à cinq ans après la coupe, les chasseurs y trouvent leur compte. D'ailleurs, on dit que ces derniers participent sérieusement à la mise en œuvre du plan de gestion de l'orignal et à celui du doré récemment mis en œuvre.

L'an prochain [1999], ton doré de douze pouces et moins, tu dois le remettre à l'eau. Alors les pêcheurs n'ont pas eu le choix à un moment donné... ils ont accepté ça. Je prends l'orignal, l'orignal cette année c'est juste le mâle. [...] Les gens embarquent là-dedans. Par erreur, des fois il s'en tue, mais les gens... en tout cas ils savent que si on veut avoir longtemps de la faune puis des animaux en forêt, il faut que chacun fasse sa part.

#### 4.2.2 Assurer l'accessibilité du territoire forestier

Les commentaires qui concernent le réseau des chemins forestiers sont généralement positifs. L'accessibilité au territoire n'en demeure pas moins un facteur de viabilité important pour les informateurs. On soutient que cette accessibilité au territoire qui a été facilitée par le développement du réseau routier en forêt permet aux gens d'ici de découvrir et de fréquenter l'ensemble de l'espace forestier.

Certaines personnes font remarquer que les forestières n'entretiennent pas toujours les chemins dans les secteurs où elles n'effectuent pas de travaux d'aménagement. La qualité de ces chemins n'est donc pas toujours satisfaisante. Du même souffle, ces mêmes personnes avouent que les utilisateurs (autres que les compagnies forestières) de la forêt pouvaient se compter chanceux de pouvoir profiter de tous ces chemins forestiers non municipalisés bâties et entretenus par les

compagnies forestières sans qu'ils n'aient eu à investir de l'argent directement. Pour plusieurs personnes, il s'agit là d'un problème d'équité puisque seules les forestières sont jugées responsables de ces routes (forestières) alors que tous les utilisateurs de la forêt en profitent. On suggère que l'ensemble des utilisateurs se partage cette responsabilité, notamment l'aspect financier relié à l'ouverture d'une route et à son entretien. Même les informateurs qui ne travaillent pas pour une compagnie forestière proposent un meilleur partage de ces coûts entre les différents utilisateurs de la forêt.

#### 4.2.3 Miser sur l'exploitation des lots intramunicipaux

La mise en valeur des ressources ligneuses sur les lots intramunicipaux s'est imposée comme un facteur de viabilité en lui-même car le sujet s'est révélé comme primordial dans le discours des gens interrogés. Par exemple, on applaudit la mise en place du *Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux* à l'échelle de la MRC. On démontre même une certaine fierté face à ce projet qui permet de mettre en commun les ressources forestières que l'on trouve sur les lots intramunicipaux de chacune des municipalités afin, dit-on, d'augmenter la possibilité forestière totale : « Après études et analyses, on a recommandé aux élus de se regrouper, les dix-sept municipalités, pour signer une seule convention d'aménagement forestier et faire un seul plan d'aménagement... »

Certains informateurs se souviennent que l'entente sur la mise en valeur de ces lots intramunicipaux signée avec le gouvernement du Québec avait notamment pour but la revitalisation du monde rural. Pour plusieurs Abitibiens, il s'agit d'une bonne façon de faire profiter à la population les richesses que contiennent ces lots car les travaux sylvicoles qu'on y effectue permettent de créer quelques emplois localement. Dans certaines localités, jusqu'à huit emplois à temps plein et « à l'année » ont été créés grâce aux travaux sylvicoles. On se réjouit aussi de voir que les municipalités visent avant tout la création d'emplois avec ce projet, et non l'accumulation de profits en argent.

#### 4.2.4 Exploiter le potentiel récréo-touristique

La plupart des gens interviewés semblent croire en un potentiel de développement récréo-touristique qui favoriserait la viabilité de leur communauté. Malgré les nombreux obstacles qui se dressent devant l'expansion de cette industrie dans la région, on persiste à promouvoir la création de nouveaux produits touristiques, et surtout, la possibilité de continuer les activités récréatives pratiquées en forêt par les habitants de la région.

Parmi les obstacles soulevés en entrevue, on note que la région est « jeune et immature » au plan touristique. C'est-à-dire que les Abitibiens n'auraient pas encore le réflexe de promouvoir fièrement le potentiel touristique de leur région. Ils seraient encore trop timides quand vient le temps de faire cette promotion car il n'y aurait pas de longue et vieille tradition d'accueil des touristes comme c'est le cas dans d'autres régions du Québec. Certes des chasseurs et des pêcheurs sportifs en provenance des États-Unis fréquentent depuis plusieurs décennies le territoire abitibien pour la richesse de sa faune, et puis la vague du tourisme d'aventure des dernières années a attiré quelques touristes européens (et des québécois aussi) en quête des grands espaces sauvages encore présents dans la région. Pourtant, beaucoup de résidants des communautés de la MRC d'Abitibi doutent du potentiel touristique de leur municipalité, de la région touristique de l'Harricana, et de l'Abitibi au complet. Les personnes interviewées affirment que les gens d'ici jugent les attraits paysagers comme étant déficients face à la Gaspésie par exemple. On se montre donc très conscient du fait que la concurrence, qu'elle soit inter-régionale, inter-provinciale ou internationale, est particulièrement féroce par les temps qui courent. De plus, on soutient que les infrastructures d'accueil sont nettement insuffisantes pour permettre le développement du récréo-tourisme. Enfin, on nous dit que le secteur récréo-touristique n'est pas le secteur économique qui peut créer le plus grand nombre d'emplois dans les communautés de la MRC. Enfin, on souligne la difficulté pour une petite entreprise récréo-touristique de trouver un financement de départ et la difficulté de faire connaître ses produits à l'extérieur avec peu d'argent disponible pour la publicité.

Des suggestions et des aspects positifs ont émergé des propos recueillis. D'une part, et outre l'impératif de faire cohabiter deux industries en forêt, soit la récolte de matière ligneuse (l'industrie du bois et des pâtes et papiers) et les loisirs (l'industrie récréo-touristique), on suggère de miser sur les attraits touristiques qui sont spécifiques à la région. À titre d'exemple, l'abondance de certaines

espèces fauniques et particulièrement des espèces prisées par les chasseurs n'est pas négligeable aux yeux des informateurs. L'original, l'ours, et le petit gibier se trouvent encore en abondance dans certains secteurs. Un informateur nous faisait remarquer qu'en développant la chasse de la gélinotte à queue fine que nous retrouvons à très peu d'endroits ailleurs qu'en Abitibi, nous ouvririons un marché très particulier et encore quasiment vierge pour un type de chasse qui fait appel à la précision du chasseur. De plus, les hivers longs et neigeux permettent une longue saison pour la motoneige. Le développement du réseau de sentiers de motoneige constitue d'ailleurs une priorité pour les Abitibiens dans le domaine du tourisme.

Les périodes intenses de pêche et de chasse favorisent une croissance de la consommation locale dans les petits commerces des milieux ruraux. On prétend que dans certains cas, la saison de chasse et son lot de chasseurs permet à elle seule la survie d'un dépanneur en milieu rural.

Le développement du tourisme d'aventure et de l'écotourisme soulèvent aussi quelques espoirs. On sait que des européens adorent les grands espaces abitibiens et que si la région était davantage connue à l'extérieur, le tourisme prendrait de l'expansion. Les traîneaux à chiens, la motoneige et le camping sauvage attirent déjà des amateurs de plein air de la région et aussi de l'extérieur. « Des expéditions, les Français ils en mangent ! »

On se réjouit aussi de voir les Algonquins de Pikogan développer de plus en plus un tourisme culturel avec notamment des expéditions en canot sur la rivière Harricana ainsi que des initiations à leurs pratiques traditionnelles.

Enfin, pour plusieurs personnes, l'enjeu du développement récréo-touristique doit être examiné au plan régional car chaque localité prise individuellement ne peut développer un tourisme extrêmement florissant. Des circuits régionaux doivent être planifiés afin que les visiteurs puissent faire le tour de l'ensemble des attraits de la région. En ce sens la Maison du tourisme Harricana située à Amos a un rôle important à jouer dans l'intégration des services touristiques à l'échelle de la MRC.

#### 4.2.5 Valoriser les métiers et professions reliés à la foresterie

L'amélioration des conditions de travail pour certains métiers en forêt pourrait aussi contribuer à la viabilité selon quelques-unes des personnes interviewées, mais sans doute dans une moindre mesure que les autres facteurs technico-économiques identifiés. Car la situation semble relativement satisfaisante aux yeux de la plupart des informateurs, même parmi les travailleurs forestiers rencontrés. On se montre toutefois conscient que les emplois en forêt sont encore aujourd'hui parmi les plus physiquement difficiles, surtout pour les travailleurs manuels qui font de l'abattage manuel, du débroussaillage, de la plantation. On soutient malgré cela que le perfectionnement des équipements améliore les conditions de travail. Par exemple, les scies à chaîne sont plus légères et causent moins de vibrations dans les bras. Les abatteuses présentent un confort accru pour les opérateurs de machinerie. Une autre amélioration non négligeable est progressivement apportée par le fait que souvent les travailleurs peuvent maintenant revenir à la maison à chaque soir plutôt que de rester plusieurs jours dans des camps forestiers.

Quant aux risques d'accident de travail, ils auraient grandement diminué depuis quelques années. À ce sujet, on tente de sensibiliser les travailleurs aux multiples mesures de sécurité, mais plusieurs ne les respectent pas car certaines de ces mesures nuiraient à leur productivité qui est essentielle pour obtenir un bon salaire. L'un des informateurs propose qu'un inspecteur de la CSST fasse le tour des chantiers régulièrement pour vérifier le respect de ces mesures.

Évidemment, ce sont surtout les abatteurs manuels, les débroussailleurs et les planteurs qui semblent vivre les journées les plus *tough*. La chaleur, les moustiques, les terrains irréguliers et boueux ainsi que les risques d'accidents rendent les conditions difficiles. De plus, les journées sont très longues et intensives pour qui veut conserver son emploi et obtenir un salaire satisfaisant. Ajoutons à cela que plusieurs de ces emplois sont « saisonniers » quoique cela ne représente pas toujours un réel problème étant donné que certains travailleurs forestiers occupent un autre emploi dans un autre secteur pendant le restant de l'année. Certains décident simplement de vivre grâce au seul revenu des quelques mois où ils ont travaillé en forêt. Certaines personnes considèrent que c'est par manque de polyvalence que des travailleurs forestiers n'arrivent pas à occuper différents postes tout au long de l'année.

La question des salaires semble controversée car ils varient énormément selon les types d'emplois occupés. Les travailleurs manuels qui œuvrent souvent en terrains difficiles et qui doivent payer leur équipement et parfois même un logement temporaire en forêt, toucheraient, selon l'un de nos informateurs qui œuvre dans l'industrie, entre 300\$ et 500\$ net par semaine selon de leur rapidité. De plus, tel que nous l'avons déjà mentionné, ce sont les emplois comme l'abattage manuel, le débroussaillage et la plantation qui sont les plus difficiles physiquement. Tout cela expliquerait en partie le fait que plusieurs résidants de la région soient moins intéressés à occuper ces emplois. Seuls les véritables passionnés du travail en forêt semblent accepter ces inconvénients. Plusieurs résidants de ces communautés forestières auraient effectivement la piqûre du travail en forêt. Et qui plus est, certains d'entre eux qui possèdent des compétences pour occuper un quelconque emploi de bureau mieux rémunéré que les emplois en forêt auraient préféré malgré tout les travaux en forêt tellement ils aiment « être en forêt ». Outre ces passionnés du travail manuel en forêt, peu d'Abitibiens aujourd'hui veulent en faire une carrière, à une époque où les entreprises font face à des pénuries de main-d'œuvre pour ce type d'emplois. Bref, une grande partie des gens qui occupent ces emplois sont des jeunes de l'extérieur, des étudiants, qui viennent temporairement en région pour combler ces postes avant de repartir dans le sud.

Tel que nous l'avons vu dans la section sur les facteurs idéologiques de viabilité, promouvoir la formation des travailleurs forestiers représente un bon moyen de valoriser les métiers en forêt. Un informateur trouve malheureux que plusieurs personnes croient encore que pour être travailleur forestier, une solide formation n'est pas nécessaire. Alors qu'au contraire, il faut aujourd'hui que les travailleurs connaissent les méthodes d'aménagement afin de ne pas faire d'erreurs importantes ou d'être « bloqués » dans leur travail par manque de connaissances en aménagement. Ils doivent mieux comprendre les travaux effectués et être plus flexibles et polyvalents. Selon un autre informateur, un travailleur qui apprend à faire plusieurs types de travaux en forêt peut facilement travailler onze mois par année et recueillir un salaire atteignant environ quarante mille dollars.

Toujours en lien avec la question des compétences, un problème se pose quand dans un petit village où tout le monde se connaît, une entreprise sylvicole doit sélectionner des travailleurs pour effectuer un contrat. Doit-elle choisir les plus vaillants et les plus compétents qui parfois se trouvent à l'extérieur de la localité (à l'extérieur de la MRC ou à même à l'extérieur de la région) ? Ou engager automatiquement «les hommes de la place» ? Heureusement, et par ailleurs, ces «hommes de la

place » sont parfois les plus vaillants et les plus compétents. Effectivement, l'un des informateurs qui côtoie quotidiennement des travailleurs forestiers mentionne que les gens d'Abitibi sont très travaillants et qu'ils ont cette réputation à l'extérieur de la région. Quand des travailleurs de d'autres régions constatent le rythme des Abitibiens en forêt, ils restent surpris !

On est reconnu comme ça [travaillant] en province. Quand tu dis que tu viens de l'Abitibi, tu es reconnu comme quelqu'un [qui dirait] : « de l'ouvrage, tu veux m'en donner, j'ves en prendre ». Les Abitibiens, c'est typique. Pis tu regardes... même en débroussaillage souvent tu le vois... ou même en abattage mécanisé... Tu emmènes quelqu'un qui a travaillé sur la Côte-Nord pis ça fait : Woups ! Ça fait dix ans qu'il opère sur une abatteuse, y tombe ici pis y fait pas une semaine.

Malgré tout, les gens sans emploi ne peuvent pas tous être engagés quand un entrepreneur sylvicole n'a besoin que de deux travailleurs alors que quinze hommes de la localité sont en recherche d'emploi. De plus, l'ensemble des travailleurs forestiers interviewés et des gestionnaires d'entreprises sylvicoles soulignent la difficulté pour les débutants d'obtenir des revenus satisfaisants au cours des premières semaines. Par contre, ces débutants n'offrent pas à leur employeur ou à leur client un rendement aussi élevé que les autres. Ils ont aussi parfois de la difficulté à respecter les normes d'intervention en ce qui concerne le respect de l'environnement et n'offrent pas toujours la qualité des travaux à laquelle s'attendent les entrepreneurs sylvicoles.

Enfin, on souligne l'importance de développer une expertise en gestion des forêts et dans le domaine des technologies forestières. Si davantage de jeunes d'ici s'intéressaient à ces domaines et suivaient des formations en ce sens, l'ensemble de la région profiterait ensuite de leur expertise.

#### 4.2.6 Diversifier les activités de transformation du bois

Un consensus se dégage à propos des activités de transformation du bois, il s'agit du constat selon lequel la fabrication de produits forestiers à valeur ajoutée accuse un retard considérable en région. Les Abitibiens interviewés comptent énormément sur une diversification des activités de transformation du bois pour stimuler l'économie locale. Cet objectif constitue donc l'un des plus importants facteurs de viabilité reconnus dans le discours des informateurs consultés à ce sujet. L'idée occupe d'ailleurs une place importante dans le dernier *Plan stratégique de développement de*

*l'Abitibi-Témiscamingue.* On soutient que ce type d'activité industrielle demande beaucoup de main-d'œuvre parce qu'il y a plus de manutention que dans la première transformation. Plusieurs emplois pourraient ainsi être créés. De plus, on souligne que les revenus nets des entreprises qui font de la deuxième ou troisième transformation du bois sont plus élevés que ceux des scieries qui ne font que de la première transformation. Même si des avancées ont déjà été faites en ce sens, les résultats sur l'économie et l'emploi demeurent mitigés selon nos informateurs. Pour ces derniers, les grands obstacles à ce type de projets sont la difficulté d'approvisionnement en bois, l'ampleur des investissements nécessaires pour acquérir les équipements, et l'absence d'expertise et de tradition de deuxième et troisième transformation en région. On dit que l'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions les moins bien structurées industriellement parlant pour développer la deuxième transformation du bois.

Parmi les suggestions qui reviennent le plus souvent pour contrer ces obstacles, il y a l'idée d'ouvrir des nouvelles usines qui pourraient transformer des parties de la biomasse des arbres qui sont actuellement inutilisées. Le fait d'accentuer la recherche et développement (R&D) en ce sens favoriserait la découverte de nouveaux créneaux qui seraient complémentaires aux types de transformation déjà existants en région. De plus, on suggère l'ouverture de petits moulins spécialisés dans une essence encore peu transformée. Ces moulins pourraient être à la fois indépendants et partenaires avec les grandes entreprises bénéficiaires de CAAF pour s'assurer d'un approvisionnement.

#### 4.3 S'organiser socialement et collectivement : Facteurs sociaux et politiques de viabilité

Cette famille de facteurs se rapporte aux stratégies mises en place dans la communauté pour assurer un niveau de bien-être collectif et de développement social viable. Des questions telles que : l'exode des jeunes, le dynamisme des résidants, la concertation, l'équité, la solidarité, et la disponibilité des services publics et privés seront abordées dans la perspective de l'organisation sociale qui se met en place pour satisfaire les besoins des collectivités.

### 4.3.1 Faire place aux jeunes

La place des jeunes dans les collectivités semble préoccuper énormément les gens interviewés. On nous parle de l'exode des jeunes vers les grands centres urbains comme d'un obstacle au dynamisme dans la population. Car les jeunes<sup>73</sup> qui sont présents en région sont identifiés par plusieurs informateurs comme les citoyens les plus dynamiques et motivés à faire avancer le développement local.

Ce phénomène de l'exode rural qu'on considère inévitable s'observe dans le fait que beaucoup d'adolescents et de jeunes adultes s'exilent vers le sud, temporairement ou définitivement, principalement pour se trouver un emploi intéressant pour eux. Mais aussi pour les études quand les programmes qui les intéressent s'offrent ailleurs qu'en Abitibi. Les jeunes n'auraient donc pas la possibilité d'étudier ce qu'ils souhaitent dans la région. On explique aussi ces départs par la volonté qu'ont les jeunes de « vivre autre chose », de « vivre autrement » : « C'est facile, affirme-t-on, de quitter la région », quand vers 16 ou 17 ans, on a besoin de voir autre chose que notre région, que notre village natal. Cette tendance à vouloir aller vivre ailleurs paraît donc irréversible aux yeux des informateurs. Mais ils y voient malgré tout quelques aspects positifs tel que l'enrichissement au plan humain que cela procure aux jeunes qui s'exilent et qui dans certains cas, reviennent en région avec un bagage d'expériences qui peut être utile à leurs communautés. Ces jeunes exilés de retour en région portent ensuite un regard plus global et plus complet sur la situation de leurs communautés en Abitibi et peuvent ainsi mieux participer au développement.

Aussi, les jeunes pensent de plus en plus à leur carrière en approchant la vingtaine, et les types d'emplois dans les secteurs dominants de l'économie locale ne plaisent pas à tous les jeunes. On trouve dommage qu'un tel exode prive la région des 18-30 ans parmi lesquels plusieurs jeunes « extrêmement dynamiques » pourraient progresser s'ils étaient bien orientés vers des pistes d'emplois prometteuses. Pourtant, les données démographiques de 1986 et 1996 que nous présentions dans le chapitre 3 (p.65) démontrent que le poids démographique des 15-24 ans est plus élevé dans la MRC d'Abitibi que dans la

---

<sup>73</sup> On parle ici des 15-30 ans.

province de Québec. Évidemment, ces données ne nous permettent pas d'évaluer véritablement l'exode des jeunes. Sans cet exode, le poids démographique serait peut-être encore plus élevé... On ajoute que les résidants les plus âgés ainsi que les enseignants en foresterie ont un rôle à jouer en ce sens car ils peuvent transmettre aux jeunes le goût et la passion de vivre ici et de travailler dans le secteur de la foresterie.

Afin de pallier le chômage qui sévit chez les jeunes et qui peut les pousser à l'exil, certaines personnes proposent par exemple que des jeunes soient engagés pour faire l'aménagement des lots intramunicipaux. D'autre part, pour favoriser l'intégration des jeunes dans la vie économique et par le fait même dans la communauté, le *Carrefour jeunesse emploi* et la *Société d'aide au développement des collectivités* (SADC) ont mis sur pied une *Coopérative jeunesse emploi* pour développer l'entrepreneurship chez les jeunes. Les gens de la région ont aussi instauré le programme *Place aux jeunes* qui fonctionne depuis 7 ans à Amos. Il vise à jumeler des jeunes qui terminent leurs études avec des entreprises qui acceptent de recevoir un stagiaire... qui souvent devient un employé par la suite ! Les entreprises forestières, entre autres, y participent. Ainsi on fait revenir en région des jeunes qui étaient partis faire leurs études à l'extérieur, en leur démontrant que des débouchés réels existent en région pour eux. À propos de ce projet de *Place aux jeunes*, un informateur soutient que si les jeunes d'ici connaissaient mieux leur milieu de vie et les opportunités d'emplois, ils resteraient en région ou y reviendraient facilement.

Malgré tous ces points positifs, on estime en somme que cet exode représente une perte de potentiel humain considérable pour la région. Ce sont les jeunes qui peuvent le mieux dynamiser les localités car s'ils peuvent travailler et s'assurer d'un revenu à long terme, ils « s'installent » ici, se marient ici, ont des enfants qui vont à l'école du village, et la ronde du développement peut ainsi être activée selon les informateurs. Ainsi, il semble qu'une croissance démographique représenterait un gage de viabilité pour plusieurs informateurs.

#### 4.3.2 Favoriser la participation, l'implication et la responsabilisation du plus grand nombre de citoyens possible

Cet élément représente l'un des facteurs de viabilité les plus décisifs pour les gens interviewés. Sans la présence de citoyens qui s'impliquent dans leur communauté, qui démontrent un leadership et qui participent à la vie sociale et collective, la viabilité sera difficile à atteindre. On souligne notamment l'importance de projeter une image positive du potentiel humain présent dans la communauté afin que les gens de l'extérieur et les investisseurs qui financent les projets de développement puissent croire à la détermination et au dynamisme des gens d'ici. Selon l'un des informateurs, certains événements de l'histoire d'Amos ont démontré la force collective découlant du dynamisme des résidants. Par exemple, la construction de la cathédrale d'Amos au début du siècle, avec peu de moyens techniques mais une forte implication des citoyens de l'époque !

Pis c'étaient des pauvres qui ont fait ça ! C'étaient des pauvres, c'étaient des colons. Personne [ne] les obligeait... c'étaient des pauvres, mais mets-toi dans la peau du banquier qui les a regardés faire. Le financier qui les a regardés, il doit s'être dit en lui-même : « C'te monde là, si y sont capables de faire ça pour de l'abstrait, j'peux leur prêter ma chemise pis y vont faire des miracles ». C'est l'image qu'ils ont projetée.

Aujourd'hui encore, la réfection de ce monument mobilise la population et renforce le sentiment d'appartenance à la communauté. De plus, une tradition de corvée a existé en Abitibi alors que des rassemblements pour des travaux collectifs faisaient l'objet de grandes fêtes villageoises et familiales. Des exemples peuvent encore démontrer cet esprit d'entraide et de prise en main. À Landrienne, par exemple, les gens ont construit ensemble, bénévolement, la patinoire couverte du village faite à partir de matériaux recyclés. La localité de Guyenne<sup>74</sup> est également considérée comme un village où l'entraide et la coopération marquent le quotidien. Toutefois, cet esprit de coopération semble s'effriter ces années-ci, selon des résidants de cette localité que nous avons rencontrés.

Au plan du leadership, on dit que la région peut actuellement compter sur quelques leaders très dynamiques, autant dans la sphère économique, que politique, communautaire, et religieuse. Ces leaders sont des citoyens fortement impliqués dans les différents comités, les associations et les

---

<sup>74</sup> Située dans le Nord-Ouest de la MRC.

organismes publics qui assurent la solidité du tissu social. Ce sont des gens qui donnent le ton au développement et qui donnent confiance aux Abitibiens.

...l'État-providence c'est fini, il faut se prendre en main, il faut se rassurer soi-même et il faut qu'on soit animé, Je pense qu'il faut qu'il y ait de bons leaders qui soient capables de... que les gens reconnaissent et qu'ils n'y vont pas pour leurs intérêts personnels ou pécuniaires mais pour le développement de leur collectivité.

On note par contre un effet pervers issu du phénomène selon lequel un petit nombre de leaders s'impliquent dans plusieurs projets. En effet, il en résulte que les autres résidants finissent par s'appuyer sur ces quelques leaders pour faire avancer les projets. Les gens entretiennent parfois de trop grandes attentes envers les leaders devenus épuisés par leur trop grande implication. On pense aussi que les habitants attendent encore beaucoup des gouvernements et de leurs programmes ainsi que des grandes entreprises privées (les GE). Tout cela finit par nuire à la prise en charge, au développement de l'entrepreneurship et au développement du dynamisme dans la population. Certains entrepreneurs interviewés se sont montrés très déçus face à la dépendance qui s'est développée envers les gouvernements et les GE depuis une trentaine d'années.

Pour plusieurs, le dynamisme des citoyens s'exprime surtout dans l'entrepreneurship. Il s'avère nécessaire selon eux que des individus dynamiques et entreprenants continuent à vouloir développer des entreprises. Néanmoins, sans une aide efficace pour ces entrepreneurs qui veulent démarrer des projets locaux de développement, plusieurs tentatives sont vaines. En somme, l'aide au démarrage d'entreprise représente une forme d'aide au développement qu'on pourrait améliorer selon les informateurs. Par contre, l'entrepreneurship représente manifestement l'atout primordial d'une communauté pour le démarrage d'entreprises. En effet, certains admettent que même si plusieurs organismes d'aide au développement sont là pour soutenir techniquement et financièrement les entrepreneurs, il arrive souvent qu'on ne trouve pas de promoteurs pour aller chercher les subventions offertes !

Toujours au plan du dynamisme des résidants, plusieurs informateurs observent que les communautés sont comme à deux vitesses. Ainsi une partie des résidants serait constituée de gens très dynamiques, travaillants et impliqués dans plusieurs associations, alors qu'une autre partie serait constituée de personnes beaucoup plus passives, souvent sans emploi, très peu impliquées dans les

affaires publiques et sociales. Ces dernières seraient peu motivées et feraient peu d'efforts pour faire avancer les projets de développement. Elles sont évidemment moins actives et héritent de cette attitude négative dans leur contexte familial. Selon plusieurs informateurs, leurs tentatives pour intégrer le marché du travail en forêt avortent souvent. Un très faible pourcentage des sans-emploi qui participent à des formations pour l'insertion sur le marché du travail finit par prendre définitivement la voie des activités rémunératrices à long terme. Dans les forêts situées en lots intramunicipaux, des essais sont effectués pour que des travaux manuels de formation soient réalisés par des gens sans emploi. Mais plusieurs de ces étudiants se découragent rapidement à cause des faibles revenus qu'ils peuvent en tirer au cours des premières semaines. Les gens qui débutent manquent évidemment de rapidité et de dextérité pour atteindre un salaire satisfaisant. Dans leur esprit, le temps auquel est consacré leur formation n'est pas assez payant : « Ce sont les gens qui ne sont pas prêts à dire : « J'vas prendre trois cours, j'vas arrêter, j'vas aller prendre un cours de trois semaines pour avoir une job à vie ». Y sont pas prêts à faire ça... y voient pas ça comme ça. »

Parfois, ce sont des anciens bûcherons ou des gens qui dans le passé ont fait du bois de chauffage pour eux-mêmes qui veulent devenir abatteur manuel. Plusieurs de ces candidats rencontrent des difficultés quand vient le temps de respecter les nouvelles normes d'intervention en vigueur en forêt et le rythme de travail très rapide que les entreprises exigent.

Quant aux jeunes, ils doivent prendre une part de responsabilité dans leur insertion et suivre des cours afin de devenir compétents et occuper les emplois qui sont actuellement disponibles en forêt, que ce soit à titre d'ingénieur forestier<sup>75</sup>, d'abatteur manuel ou mécanisé, de débroussaillleur, de technicien, de garde-chasse, ou autres. D'autre part, la situation de l'emploi chez ces jeunes préoccupe tellement les citoyens de tout âge que plus de 125 personnes étaient présentes lors d'une assemblée générale du *Carrefour jeunesse emploi* à l'été 1998. Cet exemple illustre aussi le fait que la participation des citoyens varie d'un enjeu à l'autre.

Les informateurs souhaitent également que les résidants soient davantage présents lors des consultations publiques relatives aux plans d'aménagement des forestières. « Ce qui arrive, y'a pas beaucoup de monde qui y vont à ces assemblées là. C'est ouvert au public mais tu vas là pis y'a dix, quinze personnes dans la salle. Y'en a pas gros. »

Les rares citoyens qui participent à ces consultations ne sont là que pour « chialer » sans proposer de solutions pour l'amélioration des plans d'aménagement. L'un des informateurs croit que les gens sont parfois réticents à poser des questions techniques car ils ne veulent pas être vus comme des ignorants. Trop de résidants considèrent (à tort selon plusieurs informateurs) que tout est joué à l'avance et que ça ne sert à rien de s'y présenter.

Nos informateurs ont l'impression que leurs concitoyens savent que le territoire et la forêt leur appartiennent en tant que propriété publique, mais qu'ils ne se sentent pas vraiment responsables de sa gestion et de son état de santé. On nous dit que les gens ne sentent pas encore qu'ils ont vraiment leur place dans la gestion des forêts. Pour l'un de nos informateurs, nous serions à une époque où les gens savent qu'ils ont des droits mais oublient qu'ils ont aussi des devoirs, des responsabilités. C'est d'ailleurs selon lui l'une des tâches que doivent se donner les écoles de foresterie : éduquer et former des travailleurs forestiers qui seront aussi des citoyens responsables face à l'avenir des forêts de la région.

Nous constatons que les informateurs insistent beaucoup sur la nécessité que les citoyens se responsabilisent face aux enjeux du développement forestier et de la viabilité en général. Toutefois, on se montre relativement satisfait face aux travaux effectués par les entreprises en forêt et face à leurs efforts pour assurer la pérennité des ressources, notamment grâce aux droits de coupe qu'elles payent au gouvernement. Les forestières seraient de plus en plus responsables car elles auraient intensifié leurs pratiques sylvicoles plus respectueuses des écosystèmes<sup>75</sup>. Rappelons toutefois que ces nouvelles pratiques furent d'abord mises en œuvre strictement parce que le nouveau régime forestier les y obligeait. Par la suite, les forestières l'auraient aussi fait pour assurer la pérennité des ressources dont elles dépendent.

De façon unanime, on soutient que les forestières sont de plus en plus ouvertes aux préoccupations des autres utilisateurs de la forêt. Souvent, des modifications aux plans d'aménagement sont apportées à la suite des commentaires entendus lors des consultations. Par exemple, un chemin de pénétration peut être dévié pour éviter la destruction d'un paysage à

<sup>75</sup> Curieusement, plusieurs ingénieurs forestiers proviennent de l'extérieur de la région.

<sup>76</sup> On pense ici au reboisement, aux éclaircies, aux drainages...

proximité d'un chalet ou d'une pourvoirie. Cet exemple nous introduit à un autre facteur de viabilité étroitement lié à celui de la participation des citoyens : la concertation et les partenariats.

#### 4.3.3 Intensifier la concertation

La concertation semble effectivement devenir un mot magique qui envahit les discours politiques et médiatiques ces années-ci. Le mot est aussi très présent dans le discours de nos informateurs. Il nous apparaît que cette concertation constitue un outil indispensable de viabilité car c'est l'un des éléments dont on parle le plus dans l'ensemble des entrevues. On associe également à cette idée de concertation les phénomènes de partenariat, de consultation publique, de coopération et d'alliances formelles ou informelles.

Plusieurs de nos informateurs soutiennent que les forestières doivent continuer à consulter et à écouter les opinions des autres utilisateurs qui à leur manière connaissent bien la forêt et la dynamique des habitats fauniques. Au-delà des consultations officielles organisées par le MRN dans lesquelles la participation du public demeure faible, les négociations entre les différents utilisateurs des forêts se déroulent souvent de manière plus informelle, plus spontanée, et habituellement « au cas par cas ». Peu de conflits majeurs surviennent selon la plupart des informateurs.

On compte aussi sur l'appui des experts en foresterie sur les comités et les tables de concertation qui existent déjà pour assurer la gestion intégrée des forêts. Cette présence des experts peut faciliter, semble-t-il, la cohabitation des multiples utilisations des ressources. On prend pour exemple le comité de concertation de la forêt récréative d'Amos dans lequel on tente d'appliquer les principes de la gestion intégrée à vocations multiples. Dans ce cas-ci, la conservation de l'eau potable côtoie le développement récréatif et touristique, c'est-à-dire des activités de tir à l'arc, les scouts et guides, la motoneige, le ski de fond, le vélo de montagne. Cette expérience de concertation entre plusieurs utilisateurs d'une même zone a aussi démontré les limites d'une telle démarche. En effet, certaines divergences demeurent parfois irréconciliables. Malgré tout, la concertation se trouve à la base du principe de gestion intégrée qui s'est avéré si cher aux personnes interviewées.

Pour d'autres objectifs comme celui de la relance de l'agriculture à Landrienne, c'est la concertation de plusieurs intervenants qui a permis la réalisation du projet de « remise en culture ». Par ce projet, on voulait revitaliser l'agriculture en commençant par faire un inventaire des terres cultivables. Mais c'est avant tout grâce au simple fait d'avoir pris la peine de s'asseoir à une table et d'avoir eu des rencontres et des échanges avec des intervenants clés que le projet a pris naissance et a progressé.

On suggère aussi que s'intensifie la coopération entre les institutions d'enseignement et les centres d'emplois pour faire le pont entre les formations offertes en région et les emplois disponibles aujourd'hui et dans l'avenir. Ce principe de concertation s'applique autant au domaine forestier qu'aux autres domaines. La concertation s'impose d'autant plus que l'aide gouvernementale pour le développement se fait rare en Abitibi selon plusieurs personnes. Les alliances stratégiques parfois informelles deviennent alors capitales pour assurer l'avancement des projets forestiers ou des autres projets de développement. On souhaite que les intervenants du milieu forestier continuent d'établir des partenariats et s'échangent des informations afin d'innover en matière d'aménagement et de protection de la faune. On pense ici aux responsables des écoles de foresterie, à ceux des forêts d'enseignement et de recherche, aux consultants en aménagement, aux dirigeants de compagnies forestières.

Les consultations publiques semblent être valorisées par plusieurs informateurs, même si on se montre conscient des coûts qui y sont reliés. Par exemple, lors de l'élaboration du « Projet de société » au début des années 1990 dans la MRC, on avait consulté systématiquement chacun des citoyens pendant un an afin de recueillir leurs aspirations face au développement. L'exercice avait été profitable selon plusieurs informateurs qui soutiennent que les élus et les autres leaders régionaux avaient pu se faire une bonne idée de l'orientation à donner au développement local et régional.

Terminons en soulignant que même si « la mode est aux tables de concertation », les gens qui siègent sur ces tables doivent porter des responsabilités précises face aux projets de développement. C'est du moins l'avis d'un informateur pour qui ces tables sont parfois totalement inefficaces parce que les gens qui y siègent ne répondent pas officiellement de la réussite ou de l'échec des projets menés en concertation. Dans ce contexte où les membres des tables de concertation ne sont pas imputables des résultats, toutes les bonnes idées sont permises, mais peu d'intervenants prennent des risques réels ou s'engagent à fond dans une démarche concrète à la suite de la concertation. Même si ce sont les

forestières qui souvent sont les plus intéressées aux démarches de concertation, on les soupçonne de le faire parce que le gouvernement les y oblige ou pour se donner une image positive face au public, une image de conciliatrices.

#### 4.3.4 Poursuivre l'équité dans le partage et le contrôle des ressources

Parmi les problèmes d'équité soulevés en entrevue, on dit que la région souffre souvent d'une absence de « masse critique » pour faire valoir ses intérêts auprès des gouvernements. Par exemple, les programmes d'aide à la formation de la main-d'œuvre seraient conçus pour des régions densément peuplées. Ils sont donc mal adaptés à la MRC d'Abitibi et à sa réalité démographique. Lorsqu'on ne peut rassembler au moins quinze personnes pour bénéficier d'une formation conjointe, le gouvernement ne finance pas la formation. Au-delà des normes qui régissent le fonctionnement de ces programmes, Québec devrait se questionner, selon nos informateurs, sur l'équité inter-régionale dans des cas semblables. La faiblesse du poids démographique de la région est donc clairement identifiée comme une cause de la faiblesse de son poids politique face à Québec.

En ce qui concerne l'équité entre les utilisateurs des ressources en forêt, la plupart des informateurs concèdent à prime abord le droit aux forestières de s'approvisionner en matière ligneuse. Le discours des informateurs à cet égard démontre que c'est moralement acceptable que la priorité en forêt soit accordée à la récolte de la matière ligneuse par les forestières. On appuie généralement cette opinion sur le fait que l'apport économique et social (les emplois) de ces activités industrielles pour les communautés est non négligeable.

Par contre on dit aussi que le système des CAAF d'aujourd'hui provoque à peu près les mêmes résultats sur l'exploitation forestière que l'ancien système des concessions forestières. Comme si ces CAAF représentaient une sorte de prolongement du système de concessions forestières, un système considéré comme injuste. Même si le MRN impose aujourd'hui beaucoup plus d'obligations aux détenteurs de CAAF, beaucoup de citoyens se sentent relativement impuissants face au contrôle des ressources forestières. Les plans d'aménagement proposés par les forestières détentrices de CAAF seraient presque toujours acceptés tel quel par le MRN, sauf pour

quelques exceptions où les détenteurs de CAAF acceptent des modifications mineures afin que chemin forestier puisse contourner un site à protéger.

D'un autre côté, d'autres informateurs considèrent que c'est tout à fait normal que ce soit les forestières qui aient le plus de contrôle sur les ressources (surtout les ressources ligneuses) étant donné les immenses retombées<sup>77</sup> de leurs activités sur l'ensemble des communautés. Les informateurs qui œuvrent dans l'industrie forestière pensent que les entreprises forestières sont elles aussi victimes d'un manque d'équité en forêt. En effet, alors que plusieurs des activités récréo-touristiques sont encore financées par l'industrie forestière, les coûts engendrés par la modification des pratiques d'aménagement afin de ne pas nuire au développement récréo-touristique sont eux aussi entièrement assumés par les forestières. Un meilleur partage de ces nouveaux coûts inhérents à l'aménagement intégré doit se mettre en place selon eux.

Enfin, certaines personnes considèrent que le gouvernement québécois et ses hauts-fonctionnaires ne reconnaissent pas que beaucoup de richesses (sous forme de ressources naturelles) partent des régions pour prendre le chemin de Québec. Grâce aux ressources naturelles présentes dans les régions rurales, telles que les ressources forestières en Abitibi, la province s'enrichit sans retourner ce qui est dû à ces régions. On prend pour exemple le fait que l'Abitibi ne récupère pas le pourcentage de crédits de droits de coupe auquel elle aurait droit et qui lui permettrait de financer l'intensification des activités de régénération de ses forêts et la protection des habitats fauniques. On explique cette injustice par le fait que le « lobby » des propriétaires de forêts privées dans d'autres régions administratives du Québec<sup>78</sup> est suffisamment fort pour que l'aide gouvernementale soit orientée vers ces régions. Bref, au-delà des aspects pécuniers de ces injustices, ce sont les habitats fauniques, la santé des forêts, et globalement la viabilité des communautés qui en souffrent.

---

<sup>77</sup> Notons ici qu'un très grand nombre de fondations, d'organismes communautaires, de fêtes et d'événements artistiques et sportifs sont commandités par les grandes forestières présentes en région.

<sup>78</sup> On pense ici à des régions du Sud du Québec qui possèdent des forêts de feuillus et des vieilles forêts dans

#### 4.3.5 Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté

Les propos analysés nous permettent de soutenir que pour augmenter le degré de responsabilisation des citoyens, dynamiser leur implication et développer leur intérêt pour la concertation, il faut d'abord qu'un sentiment d'appartenance envers la communauté soit cultivé par le plus grand nombre d'individus possible. Nous pouvons également convenir que cette idée du sentiment d'appartenance, en tant que moteur de solidarité, devient par le fait même un moteur de viabilité pour les Abitibiens.

Le sentiment d'appartenance dont parlent certaines personnes interviewées fait aussi référence à la fierté de vivre dans une localité telle que Amos, Landrienne, Saint-Dominique-du-Rosaire, Guyenne. Ou dans certains cas, dans une région (l'Abitibi). C'est notamment chez les jeunes que doit se développer cette fierté selon plusieurs de nos informateurs. Selon eux, les médias locaux et régionaux ont un rôle à jouer en ce sens car ils ont la possibilité de mettre en lumière les réussites collectives et individuelles des gens de telle ou telle localité. Quand les plus vieux réussissent à transmettre aux jeunes un sentiment d'appartenance envers leur communauté, ces jeunes ont tendance à vouloir rester en région et même à vouloir démarrer des entreprises, ce qui ne peut nuire à la viabilité.

D'un autre côté, certains informateurs soutiennent que la fierté d'être originaire d'une localité quelconque ne doit pas nuire à la solidarité inter-municipale, à la solidarité à l'échelle de la MRC ou même à l'échelle régionale. On souligne en effet que certains projets sont irréalisables sans coopération inter-municipale. On pense notamment au développement récréo-touristique qui nécessite parfois des investissements massifs en terme de promotion et d'infrastructures. La solidarité inter-municipale est également nécessaire pour mettre en place de normes d'intervention en forêt privée dans l'ensemble de la MRC.

Le sentiment d'appartenance qui doit se développer envers la communauté peut aussi s'appliquer aux forêts. En forêt publique particulièrement, tous les citoyens doivent changer leur mentalité et s'approprier la responsabilité d'une saine gestion des ressources. On fait référence encore

---

lesquelles les objectifs prioritaires d'aménagement ne sont pas les mêmes qu'en Abitibi.

une fois aux pays scandinaves où chacun porte la responsabilité d'aménager un secteur de la forêt publique.

C'est une mentalité à refaire. Selon moi, c'est une génération complète avant de dire que les gens vont se responsabiliser [...] pour dire : « Ça c'est mon secteur de forêt », un peu comme on voit en Scandinavie ou en Europe... Tu regardes l'Allemagne, les forêts publiques sont aménagées mais le gars qui a fait l'aménagement... c'est chez eux en crime ça ! Pis va pas casser une branche là pendant qu'il est là...

Quant à l'importance de la solidarité en tant qu'expression du sentiment d'appartenance, de nombreux informateurs affirment que les projets *Villes et villages en santé*, et *Villes et villages fleuris* sont à la fois porteur de qualité de vie et catalyseurs de solidarité dans les communautés. Le seul fait d'avoir des projets collectifs à mener de front facilite le rapprochement entre les habitants et solidifie le sentiment d'appartenance. Nos informateurs proposent d'ailleurs d'appliquer cette stratégie pour rapprocher la communauté algonquine de Pikogan avec les autres communautés de la MRC. En ce sens, certains leaders religieux organisent des rencontres entre les jeunes Québécois et les jeunes Algonquins afin qu'ils puissent échanger sur leur culture et leur mode de vie respectif.

D'autres moyens d'exercer sa solidarité sont amenés par les informateurs. On propose par exemple de donner priorité à la main-d'œuvre locale quand des travaux publics doivent être exécutés ou que des postes s'ouvrent dans une localité. C'est ce que les dirigeants de Landrienne avaient tenté de faire quand des travaux d'aqueduc s'imposaient en 1997. Par contre, la main-d'œuvre locale qualifiée n'est pas toujours disponible. De plus, dans ce cas, il n'y avait que très peu de chômeurs à ce moment-là à Landrienne ! On avait donc dû engager aussi des gens de l'extérieur de la municipalité pour les travaux.

#### 4.3.6 Se donner des services

Certes l'absence de "masse critique" dont nous avons déjà fait mention constitue un obstacle pour le développement de plusieurs services publics et privés (les commerces). Dans un autre sens, on soutient que le manque de services nuit à la croissance démographique, donc à la croissance d'une masse critique significative. Effectivement, certaines localités, les plus petites au plan démographique,

ne peuvent maintenir une école primaire ; un dépanneur ou une petite épicerie ; une église et un curé ; un bureau de poste ; une station d'essence<sup>79</sup>; une caisse populaire ou un guichet automatique ; un petit restaurant ou un casse-croûte où les gens peuvent se rencontrer. En somme, on croit que dans les petites localités de la MRC, les services jugés essentiels devraient être maintenus et soutenus financièrement par les différents paliers de gouvernements. On suggère aussi que certains services soient partagés par deux ou trois localités avoisinantes. On se réjouit de voir que des services de loisirs sont itinérants : qu'un professeur de judo passe dans chaque localité ! On suggère aussi une plus grande implication des municipalités pour soutenir certains services commerciaux. Par exemple, des subventions pourraient être versées à des entreprises comme une petite épicerie afin d'assurer sa vitalité.

On démontre beaucoup d'insatisfaction face à la qualité et à la quantité des services commerciaux offerts dans les petites localités de la MRC, et même pour Amos. On déplore le fait que « le choix » soit très restreint. On attribue ce manque de choix dans les commerces au fait que la masse critique de consommateurs ne permet pas aux commerçants de tenir de plus grands inventaires. Ainsi on voyage beaucoup pour aller faire ses achats à l'extérieur de la MRC : à Val-d'Or, Rouyn-Noranda et même à Montréal quand le voyage en vaut la peine. Ironiquement, dans une région aussi forestière que la MRC d'Abitibi, certains résidants achèteraient même leur bois de construction dans les magasins à grande surface de la région métropolitaine...

En ce qui concerne le partage des coûts pour les services publics, certains informateurs considèrent que « être solidaire » et vouloir pleinement appartenir à une communauté, c'est aussi accepter de se payer collectivement des services essentiels. Pour certains élus municipaux, même si un individu ne profite pas d'un service X<sup>80</sup>, tous doivent participer à son financement car éventuellement un service Y<sup>81</sup> lui sera essentiel et il profitera de la participation de tous. On dit aussi que ce type de solidarité devrait parfois s'appliquer à l'échelle de la MRC et même à l'échelle régionale afin d'assurer l'accessibilité à certains services plus spécialisés.

---

<sup>79</sup> La présence d'une "station service", même dans les plus petits villages loin d'Amos semble être un atout stratégique pour les sylviculteurs qui travail en forêt et qui doivent parfois parcourir plusieurs kilomètres avant d'atteindre une station service.

<sup>80</sup> Par exemple, des travaux d'acqueduc qui ne profiteront qu'aux gens du village et non aux résidants des rangs.

<sup>81</sup> Par exemple, le déneigement d'une route de campagne pour permettre au transport scolaire de s'y rendre pour emmener des enfants à l'école.

Nous constatons qu'un lien très étroit unit la question de la solidarité avec l'enjeu des services offerts à la population. Pour les informateurs, un sentiment d'appartenance très développé peut donner le goût aux citoyens de lutter pour maintenir des services. De plus, la présence de plusieurs services de loisirs favorise des rencontres régulières entre les citoyens et par le fait même renforce leur sentiment d'appartenance. Par exemple, l'un des informateurs souligne que lorsque les jeunes profitent de la présence de lignes sportives (*soccer, base-ball, hockey etc.*) dans leur localité, cela donne aussi l'occasion aux parents qui les accompagnent de socialiser et d'entretenir des relations durables de voisinage. C'est ainsi qu'une « synergie » locale se construit. La centralisation des loisirs à Amos ne leur donne pas cette chance. D'autant que si les jeunes n'ont pas la possibilité de faire des loisirs et de jouer dans leur village, ils y développeront difficilement un sentiment d'appartenance, toujours attirés vers Amos. Quoique la ville d'Amos devient alors un lieu de rassemblement contribuant à forger une cohésion sociale à l'échelle de la MRC, ce qui n'est pas nécessairement un point négatif.

Quant aux services offerts à Amos, on en parle tout autrement. On se montre tout à fait satisfait des services disponibles. Pour nos informateurs, les services de santé sont vastes et complets. « Je pense [que] de ce côté là, on est bien organisé », nous confie l'un des informateurs. On mentionne la présence de l'hôpital d'Amos, du CLSC, de la poly clinique nouvellement installée et des centres de soins de longue durée. « C'est sûr que le virage ambulatoire a des incidences sur le système de santé. Ça, tout le monde [en province] le ressent et le vit. »

En ce qui concerne les activités de loisirs reliées aux arts et spectacles, elles sont suffisamment nombreuses et diversifiées aux yeux des Amossois. Il semble que l'ensemble des services de loisirs assure une bonne qualité de vie. On vante les mérites de la Maison de la culture qui profite à tous les résidants de la MRC, du Théâtre des Eskers, des restaurants, du cinéma et des activités sportives à l'aréna ! Enfin, on se montre également satisfait des services scolaires offerts à Amos. On profite évidemment d'écoles primaires, d'une école secondaire, d'un campus du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue offrant trois orientations différentes et même de quelques cours de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue qui se donnent à Amos. Sans compter l'École de formation professionnelle Harricana qui forme entre autres des travailleurs forestiers.

## Conclusion

### Sommaire des facteurs de viabilité et retour sur les concepts de départ

Nous avons donc présenté dans le précédent chapitre l'ensemble des idées fortes qui furent amenées par les informateurs et qui représentent des facteurs de viabilité. Qu'ils soient clairement identifiés par ces informateurs ou qu'ils soient induits de leur discours sur le développement socio-forestier, ce sont des éléments qui peuvent favoriser la viabilité dans la mesure, évidemment, où ils seront actualisés par les citoyens des communautés concernées.

Nous avons déjà débattu, dans le chapitre 2, de la nécessité de réaliser une enquête de terrain et des entrevues qualitatives pour répondre à des objectifs de recherche tels que les nôtres. Rappelons aussi que les personnes que nous avons interviewées sont des citoyens particulièrement impliqués dans les affaires forestières et les affaires de développement local et régional. Ce sont donc des citoyens relativement influents au sein des entreprises privées, au sein des institutions politiques, au sein des organismes communautaires ou au sein des organismes voués à la planification du développement. Par leur dynamisme et leur engagement, ces « leaders » influencent nécessairement l'orientation du développement. Tel que nous l'avons affirmé dans le chapitre 2, leurs prises de positions sont généralement respectées par les autres résidants. La présence de leaders optimistes, confiants et engagés ne peut certainement pas nuire à la viabilité d'une communauté, si ce n'est que par l'influence positive que cela peut avoir sur l'état d'esprit de la collectivité. Par contre, les conclusions que nous tirons dans l'analyse de leur discours doivent être appréhendées avec prudence.

Nous considérons que de s'entretenir avec quelques-uns uns de ces leaders était un moyen privilégié de prendre le pouls de la population, considérant toutefois que leurs idées ne pourraient pas représenter l'ensemble de la réalité vécue et perçue par les habitants de la MRC. Nous étions

effectivement conscients que de laisser de côté les résidants moins intéressés par les questions de développement et d'utilisation des ressources forestières comportait des risques lorsque viendrait le temps d'interpréter les propos recueillis. Les points de vue des chômeurs et des jeunes de moins de 20 ans, par exemple, ne sont pas représentés.

Faisons maintenant une brève récapitulation de ces idées fortes afin de résumer la perception des trente-quatre citoyens rencontrés en entrevue. Tout d'abord au plan idéologique, nous voyons apparaître l'idée de réappropriation de la forêt publique par les gens qui habitent cette forêt. D'ailleurs cette idée circule de plus en plus depuis quelques années dans les communautés forestières et au sein des groupes environnementaux de la province. Nous n'avons qu'à penser à la *Coalition pour la sauvegarde des forêts vierges nordiques* mise sur pied par l'*Union québécoise de conservation de la nature* (UQCN) et à la sortie en 1999 du documentaire *L'Erreur boréale* réalisé par Robert Monderie et Richard Desjardins. Souvenons-nous que les informateurs suggèrent notamment « d'habiter » davantage cette forêt. Nous trouvons peut-être ici les germes d'une prise de responsabilité par l'ensemble des résidants des communautés forestières face à l'avenir forestier de leur territoire si intimement lié à l'avenir de leurs communautés. Les propos recueillis en entrevue nous permettent effectivement de mesurer l'importance que les citoyens accordent au principe de « responsabilité ». Cette responsabilité s'accompagne nécessairement de certains priviléges (siéger sur une table de concertation par exemple) mais aussi de plusieurs devoirs (participer au financement de certains aménagements) et elle pourrait dans l'avenir être partagée par plusieurs types de citoyens. Au-delà des entreprises forestières représentées par leurs dirigeants et leurs ingénieurs, des nouveaux « gestionnaires »<sup>82</sup> de la forêt font graduellement leur apparition dans le grand jeu du *lobby* auprès du MRN. Nos informateurs observent qu'il y a de plus en plus d'intervenants dans le secteur forestier, ce qui est sans doute positif au plan de la démocratie mais qui rend difficile l'établissement de consensus.

Nous considérons primordial de nous rappeler que pour des gens qui habitent des communautés dont les activités économiques ont toujours été liées à l'industrie du bois et de la pâte et papier, la priorité en forêt demeure toujours la pérennité des ressources ligneuses. Certes on perçoit de plus en plus la forêt comme un milieu multi-ressources mais il semble que ce soit encore sur les ressources ligneuses que s'établit la confiance en la viabilité des communautés. Cette idée qui pourrait

---

<sup>82</sup> C'est-à-dire des gens qui ont maintenant leur mot à dire dans les décisions qui concernent l'aménagement des forêts.

être vérifiée dans des études ultérieures ne devrait pas être négligée dans les futures orientations du développement socio-économique.

Il nous apparaît important de retenir avec quelle insistance les informateurs espèrent voir les métiers et les professions reliés à la foresterie davantage valorisés, mieux reconnus, moins méprisés par le public.

Nous pouvons aussi faire un lien entre cette volonté d'assurer la pérennité des ressources ligneuses et la nécessité de développer une conscience environnementale plus complète qu'elle ne l'est actuellement. La viabilité dépendrait également d'une plus grande prise de conscience de la beauté des paysages forestiers par les résidants eux-mêmes. Ces derniers seraient effectivement plus aptes à vanter les mérites de leur région et attirer des touristes ici.

Au plan technico-économique, il y a toujours cette question de la *Loi sur les forêts* et des normes d'intervention qui s'y rattachent. Pour nos informateurs, ces normes doivent être continuellement adaptées aux transformations de la réalité en forêt. Par exemple, puisque nous observons un engouement pour l'écotourisme et le tourisme d'aventure, les normes en aménagement doivent s'y adapter car le développement de ce type d'activités nécessite parfois des aménagements particuliers. Aussi, le Gouvernement québécois doit absolument continuer à subventionner les travaux d'aménagement qui favorisent la régénération des ressources forestières. On soutenait aussi que ce gouvernement devrait augmenter cette aide provenant des redevances payées par les forestières. Cela permettrait d'intensifier l'aménagement. Des investissements dans la recherche en foresterie seraient eux aussi les bienvenues car l'objectif d'atteindre des rendements accrus nécessite des travaux de recherche en ce sens<sup>83</sup>. Rappelons-nous aussi que plusieurs informateurs soutiennent que les coupes à blanc ne sont pas toujours aussi dommageables que ne le pensent certains environmentalistes. On prétend effectivement que ce type de coupe peut avoir les mêmes effets que les grandes perturbations naturelles telles que les feux de forêt et que la régénération se refait rapidement. Cette idée rejette celle de plusieurs spécialistes en foresterie, dont David Paré qui écrivait dans *L'Agora* en 1999 :

---

<sup>83</sup> Soulignons ici qu'au printemps 2000, le MRN annonçait des modifications à la Loi sur les forêts afin que soit atteint cet objectif de rendement accru en forêt au Québec.

À l'échelle du site [c'est-à-dire sur une centaine d'hectares], on comprendra qu'une coupe à blanc n'est pas un désastre écologique, mais souvent un phénomène qui trouve des similitudes dans les processus naturels de la forêt boréale. Cette pratique permet la résilience de la biodiversité et de la productivité du système [de l'écosystème]. Elle n'est ni pire ni meilleure lorsqu'on la compare aux perturbations naturelles du point de vue de la régénération, de la biodiversité et de la fertilité des sols. (Paré, 1999, 42)

Quant aux entreprises de transformation du bois, elles doivent investir dans la R&D afin que des nouveaux procédés en usine soient mis au point et afin que des nouveaux produits dérivés soient fabriqués ici en région. L'approvisionnement en bois de ces usines représente sans doute l'une des préoccupations les plus importantes des citoyens interrogés. Il s'agit donc d'un facteur de viabilité, évidemment très étroitement lié à celui de l'augmentation des rendements en forêt ou de la pérennité des ressources ligneuses.

Dans le discours de presque tous les informateurs, l'enjeu du renouvellement des machines forestières occupe une place primordiale. Cela constitue un véritable défi pour les sylviculteurs qui souvent n'ont pas le capital financier à investir pour suivre le rythme très rapide des transformations technologiques. Pour soutenir une bonne réputation d'entreprise sylvicole performante et s'assurer l'obtention des contrats (venant des usines de transformation du bois), les sylviculteurs se plient à cet impératif technologique périlleux. Ceux qui ne peuvent suivre le rythme doivent souvent fermer boutique selon plusieurs informateurs. Plusieurs informateurs croient qu'il serait plus sage qu'un juste équilibre soit atteint entre les travaux manuels et les travaux mécanisés en forêt. Dans la mesure où les travailleurs forestiers suivent une formation professionnelle solide et complète, cela leur permet d'être polyvalents<sup>84</sup> et de pouvoir faire plusieurs types de travaux en forêt tout au cours de l'année. Ainsi, moins de travailleurs ne sont que « saisonniers » car ils peuvent travailler environ dix mois par année, faisant du débroussaillage l'été, de l'abattage manuel l'hiver et bien d'autres travaux aussi.

Pour terminer le portrait des facteurs technico-économiques de viabilité, soulignons les aspects suivants sur lesquels les informateurs ont insisté : La protection des habitats fauniques, une meilleure exploitation des ressources forestières en lots intramunicipaux, le développement récréo-touristique, et la diversification des activités de transformation du bois.

---

<sup>84</sup> Soulignons ici que les formations offertes par l'école de foresterie de la Commission scolaire Harricana permet effectivement aux travailleurs d'être polyvalent à la fin de leurs études.

Au plan socio-politique, on parle énormément de la place des jeunes dans les communautés. Malgré un taux de chômage élevé chez les 15-30 ans, on doit créer un contexte dans lequel ces jeunes sentent qu'ils ont une place au sein de la communauté, que des entreprises d'ici les engageront. Même si on ne peut empêcher l'exode des jeunes vers les grands centres urbains du sud de la province, on peut toutefois favoriser leur retour en région en les aidant à s'orienter vers des pistes d'emplois prometteuses.

On peut également conclure à la lumière du discours des informateurs qu'une communauté sera viable dans la mesure où une forte proportion de ses résidants sont des citoyens actifs, impliqués, dynamiques. Au minimum : intéressés. Face aux gens de l'extérieur et face aux éventuels investisseurs, on doit projeter une image positive du potentiel humain présent dans la communauté.

On soutient aussi que si la solidarité et le sentiment d'appartenance étaient renforcés par la réalisation de projets collectifs de coopération tels que les corvées d'antan (du début de la colonisation de l'Abitibi dans les années 1930-1960), la viabilité pourrait être mieux assurée. Cela représente pour plusieurs un ingrédient important pour que les habitants d'une localité ou d'une région (MRC) forment véritablement une *communauté forestière*, viable à long terme. De plus, le leadership doit être partagé entre plusieurs personnes et non par seulement quelques-unes qui initient les projets et qui se retrouvent dans presque tous les comités. Ainsi doit-on cesser d'attendre tout des gouvernements et des grandes entreprises (GE). Nous trouvons là un outil de résilience efficace face à deux phénomènes qui viennent menacer la viabilité : d'une part le « retrait de l'État », et d'autre part l'absence présumée de sentiment d'appartenance des dirigeants des GE envers la prospérité des localités d'Abitibi. Quand les citoyens réduisent leurs attentes envers ces deux piliers « traditionnels » du développement et misent davantage sur leurs propres initiatives, alors ils font preuve d'une capacité d'adaptation aux conditions socioéconomiques du moment. La prise en charge du développement est ainsi facilitée par un leadership partagé par un plus grand nombre de citoyens. L'entrepreneurship s'impose lui aussi comme un facteur essentiel de viabilité et les communautés de la MRC d'Abitibi compteraient plusieurs entrepreneurs selon les informateurs. On ajoute qu'il pourrait y en avoir encore plus et que cela ne nuirait certainement pas à la viabilité, surtout si ces entrepreneurs ne se font pas trop compétition et se complètent dans leurs actions.

Sur le plan de la formation et du rôle des institutions d'enseignement, on soutient essentiellement qu'un partenariat durable doit se poursuivre entre les écoles de formation et les différents centres d'emplois qui connaissent les opportunités d'emplois et qui perçoivent les tendances futures. De plus, les enseignants ont pour défi de transmettre la passion du travail en forêt aux jeunes et aux personnes sans emploi qui tentent d'intégrer le marché du travail par une formation de travailleur forestier.

De plus, la concertation institutionnalisée en « tables de concertation » doit s'accompagner d'un principe de responsabilité des gens ou des parties siégeant sur ces tables. Face à l'ensemble d'une communauté, ces membres des tables de concertation doivent être redevables de la progression des projets de développement. C'est aussi le principe de l'imputabilité dont on parle. Sinon, rien n'oblige ces tables à être performantes au plan socio-économique et les résultats concrets sont souvent décevants.

Certains facteurs de viabilité soulevés dans l'analyse concerne l'équité relative à différents enjeux. On soutient par exemple que plusieurs programmes gouvernementaux, notamment les programmes de formation, seraient mal adaptés aux régions à faible densité de population comme l'Abitibi. Selon nos informateurs, le poids démographique de la région étant faible, son poids politique et électoral s'en trouve lui aussi relativement faible, ce qui expliquerait en partie ces injustices. Nous trouvons donc chez plusieurs de nos informateurs ce discours régionaliste, c'est-à-dire militant en quelque sorte, ce qui ne peut certainement pas nuire à la viabilité des communautés. Des études ultérieures pourraient permettre de vérifier l'hypothèse selon laquelle le discours régionaliste, et par le fait même le mouvement régionaliste, occupe une place grandissante dans la population abitibienne. La communauté d'appartenance des individus serait alors de plus en plus « la région »<sup>85</sup> plutôt que la localité où ils résident ? Dans ce contexte, l'esprit communautaire ou la défense d'intérêts communs se canaliserait dans des revendications régionalistes liées à la volonté de maintenir l'équilibre économique et démographique d'une région. Pour reprendre les termes que nous avions empruntés à Bassand (1992)<sup>86</sup> dans le chapitre 1, ce serait autour de l'intérêt de tous envers le développement régional que

<sup>85</sup> La MRC ? L'Abitibi ? L'Abitibi-Témiscamingue au complet ? Et pourquoi pas une écorégion aux caractéristiques écologiques particulières étant donnée l'importance des ressources naturelles pour la viabilité?...

<sup>86</sup> Rappelons-nous que Bassand faisait référence dans ce texte aux théories de la sociologie générale du 19<sup>ème</sup> siècle sur la communauté.

nous observerions une certaine « fusion des sentiments, des pensées et des volontés » ainsi qu'un degré élevé « d'engagement moral » face à ce que les membres de la communauté régionale considèrent comme un dû (la viabilité).

Certes, nous pouvons observer que cela existe déjà en Abitibi. Mais pourrions-nous mesurer la croissance de ce phénomène ? Les leaders abitibiens seraient-ils davantage régionalistes que localistes ? Pour quels enjeux devrions-nous être plus régionalistes que localistes, et inversement, pour quels enjeux devrions-nous être plus localistes que régionalistes ? Des réponses à ces questions pourraient sans doute aider à mieux planifier la viabilité sur la base des tendances sociales et politiques en vigueur.

Nous retrouvons aussi un discours localiste militant chez plusieurs élus municipaux des communautés de la MRC. Ainsi lorsque des gens défendent avec ferveur les intérêts d'une région ou d'une localité, les chances de développement s'en trouvent sans doute améliorées.

Toujours sur le plan de l'équité, certains informateurs soutiennent que le système de CAAF n'assure pas un juste partage du contrôle des ressources forestières. Un trop grand nombre de citoyens seraient pratiquement exclus des prises de décisions qui concernent l'aménagement des forêts, alors que tout repose sur les plans d'aménagement proposés par les détenteurs de CAAF. À l'opposé, on admet que l'ensemble des citoyens concernés par la gestion des forêts, c'est-à-dire tous les utilisateurs, doivent se partager les coûts inhérents aux méthodes dites « douces » d'aménagement. Pour l'instant, ce sont les forestières qui doivent assumer ces coûts selon la plupart des gens interrogés. On propose comme solution à cela que la région de l'Abitibi puisse récupérer sa juste part des crédits de droits de coupe auquel elle a droit. Cet argent qui doit servir à financer les travaux d'aide à la régénération forme un facteur de viabilité souvent exprimé en entrevue.

Pour nos informateurs, le sentiment d'appartenance à la communauté qui existe déjà chez plusieurs résidants doit évidemment continuer à être cultivé, et surtout, transmis aux jeunes. Nous trouvons aussi dans l'idée de « solidarité » un autre facteur de viabilité exprimé. La solidarité peut évidemment prendre plusieurs formes, mais on donne souvent l'exemple de la solidarité inter-municipale orientée vers des projets communs de développement socio-économiques et forestiers pour assurer la viabilité. De plus on mentionne que la solidarité peut s'exprimer dans le fait que les employeurs font avant tout appel à la main-d'œuvre locale lorsque c'est possible.

Avec ces deux idées primordiales de « sentiment d'appartenance » et de « solidarité », nous touchons probablement ici aux fondements même de la constitution des communautés. Pour un projet de société aussi global que de vouloir assurer la viabilité d'une localité forestière donnée, la teneur du ciment social qui peut transformer une *collectivité* en *communauté* devrait être considéré comme un atout stratégique non négligeable. Pourtant, même s'ils en reconnaissent l'importance, les informateurs semblaient insister davantage sur des facteurs de viabilité plus techniques<sup>87</sup> et technologiques<sup>88</sup> que sociaux : symptôme de notre époque où l'on tente de solutionner les problèmes de mal-développement avec des technologies, oubliant parfois les aspects humains ou socio-politiques tels que la cohésion sociale. Nous retrouvons quand même dans le discours des informateurs la suggestion d'amorcer des projets collectifs et rassembleurs afin de renforcer naturellement le sentiment d'appartenance. On parle dans ce contexte d'amélioration de la « qualité de vie » plutôt que de « développement ». Pourtant, nous croyons que la solidarité et le sentiment d'appartenance peuvent aussi être des moteurs de croissance économique, au-delà de l'amélioration de la qualité de vie et des relations sociales des résidants d'une localité.

Lors de la présentation des concepts qui allaient servir de base à notre analyse (partie 1.3), nous affirmions vouloir prendre une distance par rapport à une conception de la communauté dans laquelle seul l'aspect territorial est considéré. Pour être en présence d'une véritable *communauté forestière*, l'intérêt des résidants pour la mise en valeur des ressources forestières de leur secteur serait également pris en considération. Pourtant, nous déduisons à la lumière des propos de nos informateurs que l'appartenance à une municipalité et l'intérêt pour son développement surpassent l'intérêt particulier de la mise en valeur des ressources forestières de la MRC, de la région, ou de la province. Une mise en valeur qui pourtant pourrait assurer la viabilité. En d'autres mots, la diversification des activités semble prendre le pas sur la spécialisation (exploitation forestière) d'une localité, de la MRC ou de la région au complet. Par exemple, on nous parlait en entrevue du potentiel récrétouristique à examiner, de l'agriculture à développer, en somme, de la diversification de l'économie. Les communautés, et la solidarité qui les distingue des simples collectivités, semblent ainsi davantage basées sur le territoire que sur l'intérêt de la forêt et de son

---

<sup>87</sup> Par exemple, l'augmentation des rendements en forêt : assurant l'approvisionnement des usines : protégeant ces emplois : assurant la viabilité.

<sup>88</sup> Le renouvellement constant des machines forestières.

exploitation. En entrevue, des informateurs nous demandaient ce que pouvait être une « communauté forestière »... comme pour nier le caractère avant tout *forestier* de leur communauté municipale. On ne se proclame donc pas *communauté forestière*, même si dans les faits nous constatons qu'une très large proportion des résidants fréquentent et habitent intensément la forêt pour y travailler et/ou s'y récréer. Nous citions au début de ce mémoire Luc Bouthillier (1999) pour qui « ...ce sont les gens qui habitent ce milieu, ceux qui y travaillent, ceux qui s'y récréent et ceux qui y exercent des responsabilités légales qui définissent les contours et la nature de la communauté ». Grâce aux discussions que nous avons eu avec les informateurs, nous constatons que la forêt fait partie intégrante de la vie des citoyens au point où il ne semble pas nécessaire d'en faire mention de manière particulière.

Toujours à partir de nos résultats d'enquête, nous constatons qu'un *facteur de viabilité* se définit (par les informateurs) comme un phénomène qui permet une croissance démographique et économique soutenue. De cette croissance à la fois économique et démographique d'une communauté découle sa viabilité caractérisée par l'amélioration générale de la qualité de vie. On semble effectivement focuser sur ces deux objectifs (maintien de l'équilibre démographique et croissance des entreprises) pour atteindre ensuite la viabilité qui elle contiendrait la qualité de vie. Toujours selon la conception de nos informateurs, cette qualité de vie incluerait par exemple l'accès à des services publics nombreux et diversifiés, la santé physique et mentale des citoyens, des loisirs etc. Dans cette perspective issue des propos recueillis en entrevue, la proposition de Gagnon et McLaughlin (1995) sur l'importance des aspects qualitatifs et multidimensionnels du développement ne semble pas corroborer totalement avec l'opinion des citoyens de la MRC d'Abitibi. Pour nos informateurs, la qualité de vie semble se trouver dans une position d'objectif ultime, possiblement atteignable par l'intermédiaire de la quantité de vie (démographie) et de la quantité de richesses (ressources naturelles, forestières, matérielles, financières). Mais impérativement et à plus court terme, ce sont les objectifs de « quantité de vie » et de croissance économique qui sont au cœur des facteurs de viabilité imaginés par les citoyens rencontrés, à quelques exception près.

En ce qui concerne la capacité d'adaptation ou la résilience des communautés forestières, nous avons pu confirmer l'importance qu'accordent les citoyens à la nécessité d'atténuer la dépendance envers la fluctuation des prix des produits forestiers sur les marchés internationaux. La

résilience peut ainsi s'exprimer dans le développement de nouveaux créneaux dans la transformation du bois. Ce facteur externe semble pouvoir être atténué par une certaine prise de contrôle par des gens d'ici (entrepreneurs, investisseurs) de nouveaux marchés. Mais plus encore, c'est dans la diversification de l'économie locale et régionale que l'on fonde le plus d'espoir d'atténuer la « dépendance » envers l'industrie forestière. Ainsi. À la question : « Comment assurer la viabilité des communautés forestières », on nous répond indirectement : « en pensant aussi à autre chose qu'à la forêt pour notre développement ». La localité de Guyenne qui constitue un exemple typique de communauté « très forestière » dans la MRC d'Abitibi décidait dans les années 1990 de compléter les activités sylvicoles de sa *Coopérative forestière* avec la production de plants et de légumes en serre. Le projet fut concluant et les *Serres coopératives de Guyenne* ne cessent de prendre de l'expansion depuis le début. De plus, la tentative d'utiliser les chevaux pour le débardage par la Coopérative Natagan du secteur de Barraute est un exemple de résilience face à la course effrénée du développement technologique en forêt qui ne permet pas toujours le développement de d'emploi local en forêt. Nous avons toutefois constaté que la population et les forestiers étaient divisés à ce sujet...

## BIBLIOGRAPHIE

BASSAND, Michel, "Développement local et processus identitaires", dans : GAGNON, C., KLEIN, J.L. (dir.), *Les Partenaires du développement face aux enjeux du local*, Chicoutimi, GRIR, 1992, pp.267-295.

BEAUD, Jean-Pierre, « L'échantillonnage », chap.8 dans POUPART et al., (Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives) *La Recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1997, pp.185-205.

BEAUD, Stéphane et Florence WEBER, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 1997, 327 pages.

BEAUDRY, Raymond et Hugues DIONNE, « Vivre quelque part comme agir subversif : Les solidarités territoriales », dans *Recherches sociographiques*, vol. XXXVII, no.3, 1996, pp.537-557.

BOUTHILLIER, Luc, « Les communautés forestières : Une réalité diverse », Université Laval, Département des sciences du bois et de la forêt, 1999, 5 pages.

BOUTHILLIER, Luc et Hugues DIONNE, *La forêt à habiter : La notion de forêt habitée et ses critères de mise en œuvre*, Rapport final au Service canadien des forêts, Université Laval/Université du Québec à Rimouski, 1995, 60 pages.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CRDAT), *Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 1999-2003*, Rouyn-Noranda, 1999, 173 pages.

DESLAURIERS, Jean-Pierre, *Recherche qualitative : Guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill, 1991, 142 pages.

DESLAURIERS, Jean-Pierre et Michèle KÉRÉSIT, « Le devis de recherche qualitative », chap.3 dans POUPART et al., (Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives), *La Recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1997.

DÉSY, Jean, Myriam DUPLAIN et Martin TRUCHON, *Girardville, 49<sup>ème</sup> parallèle : Haut lieu forestier du Lac-Saint-Jean*, Projet FORESPORIR, Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR), Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), 1999, 242 pages.

DUFRESNE, Jacques, « La résilience », dans L'Agora, vol.7, no.1, 1999.

DUGAS, Clermont, *Le monde rural québécois et ses centres de services : Dynamisme, marginalité, marginalisation*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 1999, 96 pages.

FORTIN, Gérald, *La fin d'un règne*, Montréal, HMH, 1971, 397 pages.

GAGNON, Christiane et Stéphan MCLAUGHLIN, « Développement local viable : Le projet Arenal et la participation des communautés rurales costaricaines », dans CÔTÉ, Serge, Juan-Luis KLEIN et Marc-Urbain PROULX (dir.), *Et les régions qui perdent...?*, collection : Tendances et débats en développement régional, Rimouski, GRIDEQ, 1995, pp.199-217.

GROUPE CONSEIL EN AMÉNAGEMENT FORESTIER, *Plan d'aménagement forestier des blocs de lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi : Convention 86-880-01*, 1998, 136 pages.

HOFF, Marie D., « Sustainable Community Development : Origins and Essential Elements of a New Approach », dans HOFF, M.D (dir.), *Sustainable Community Development : Studies in Economics, Environmental, and Cultural Revitalization*, Lewis Publishers, 1998, pp.5-21.

HUBERMAN, A. Michael et Matthew B. MILES, *Analyse des données qualitatives : Recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1991, 480 pages.

LANDRY, Réjean, « L'analyse de contenu », chap.14 dans : POUPART et al. (Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives), *La Recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1997, pp.329-356.

MAGET, Marcel, *Guide d'étude directe des comportements culturels*, Paris : Centre national de la recherche scientifique, 1962, 268 pages.

MALENFANT, Daniel et Luc BOUTHILLIER, « Caractérisation de la viabilité des communautés dépendantes de la forêt boréale au Québec », 14 mai 1997, 23 pages.

*Manuel de foresterie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, 1996, 1428 pages.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) d'Abitibi, *Portrait forestier de la MRC d'Abitibi*, MRC d'Abitibi, Service d'Aménagement, 1994, 17 pages.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) d'Abitibi, *Profil socio-économique de la MRC d'Abitibi*, Amos, 1995, 33 pages.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) d'Abitibi, *Profil de la MRC d'Abitibi dans le premier schéma d'aménagement révisé*, MRC d'Abitibi, Service d'Aménagement, 1996, 32 pages.

PARÉ, David, « La résilience des écosystèmes : Le cas de la forêt boréale », dans : *L'Agora*, vol.7, no.1, 1999, pp.41-42.

PIRÈS, Alvaro P., « L'échantillonnage », dans POUPART et al., (Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives), *La Recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1997.

PROULX, Marc-Urbain (dir), *Le phénomène régional au Québec*, Presses de l'Université du Québec, 1996, 317 pages.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (RRSSS) de l'Abitibi-Témiscamingue, *La Population et les ménages du territoire de CLSC d'Amos*, Monographies, Rouyn-Noranda, Direction de la recherche et de l'évaluation, 1993, 97 pages.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (RRSSS) de l'Abitibi-Témiscamingue, *La Population et les ménages du territoire de CLSC d'Amos*, Tome 2, Monographies, Rouyn-Noranda, Direction de la recherche et de l'évaluation, 1994, 104 pages.

RESSOURCES NATURELLES Canada (Service canadien des forêts), *L'état des forêts au Canada : 1998-1999*, Gouvernement du Canada, Bibliothèque nationale du Canada, 1999, 112 pages.

SAVOIE-ZAJC, Lorraine, « L'entrevue semi-dirigée », chap.11 dans : POUPART et al., (Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives), *La Recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1997, pp.263-285.

STATISTIQUE Canada, *Profil des divisions et subdivisions de recensement du Québec*, vol.1, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et des Services Canada, recensement du Canada de 1981.

STATISTIQUE Canada, *Profil des divisions et subdivisions de recensement du Québec*, vol.1, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et des Services Canada, recensement du Canada de 1996, no.95-186 au catalogue.

TREMBLAY, Marc-Adélard et Gérald Louis GOLD, *Communautés et culture : Éléments pour une ethnologie du Canada français*, Montréal, Toronto, Les Éditions HRW limitée, 1978, 428 pages.

VACHON, Bernard, « La mutation des espaces ruraux : Nouvelles réalités, nouveau mode d'emploi », dans CÔTÉ, Serge, Juan-Luis KLEIN et Marc-Urbain PROULX (dir.), *Et les régions qui perdent...?*, collection : Tendances et débats en développement régional, Rimouski, GRIDEQ, 1995, pp.357 à 377.

## **Annexe 1**

### **Schéma d'entrevue**

**SCHÉMA D'ENTREVUE**  
**VIABILITÉ DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES**  
**MRC d'Abitibi**

Identification:

Entrevue no.:

Nom de l'interviewé(e):

Date:

Heure:

Durée :

Lieu précis:

Introduction:

Remerciements,

Collaboration précieuse pour la recherche.

Rappel de l'objectif de l'entretien: obtenir vos opinions sur différents aspects du rapport que les gens entretiennent avec la forêt.

Si j'oublie de parler d'enjeux ou de questions qui vous paraissent importants, n'hésitez surtout pas à mettre le sujet sur la table pour dire ce que vous en pensez.

Si vous préférez ne pas répondre à certaines questions, dites-le et je passerai!

Confidentialité de l'entretien et votre nom ne sera jamais mentionné.

**Quel est votre principale occupation?**

(titre, secteur d'activité, territoire de travail)

**Que fait principalement votre organisme, entreprise, association ou comité?**

**Où habitez-vous? Et depuis quand?**

## **Section A**

### **L'aménagement du territoire forestier**

**Que pensez-vous de l'état de santé général des ressources forestières dans la région? Et des arbres en particulier? (qualité et quantité)**

**Protège-t-on suffisamment les forêts actuellement contre les feux de forêt, les maladies, la surexploitation?**

**Comment trouvez-vous les méthodes d'aménagement des forêts actuellement? Points négatifs, points positifs?**

(lois et réglementation, normes d'intervention, pour les coupes, le reboisement, technologies utilisées, etc...)

**Qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans ces méthodes?**

**L'aménagement actuel des forêts profite-t-il équitablement aux différents utilisateurs (loisirs, industrie) ?**

**Quel rôle joue les villégiateurs (chasseurs, campeurs, VTT) dans la gestion des forêts?**

Y a-t-il une bonne cohabitation des différentes utilisations de la forêt? Chacun a-t-il sa place?  
(industrie du bois, loisirs, cueillette et activités traditionnelles, conservation, recherche, éducation...)

Y a-t-il suffisamment de communication entre les différents utilisateurs?

Y a-t-il des conflits majeurs ou des tensions à ce propos? Lesquels?

Êtes-vous satisfait de la qualité et de la quantité des routes et chemins forestiers? La forêt est-elle suffisamment accessible pour les travaux sylvicoles, et les loisirs en forêt?

Quels activités de loisirs sont les plus populaires en forêt? Allez-vous en forêt souvent? Faites-vous des activités de loisirs en forêt?

Pouvez-vous dire que les gens d'ici connaissent bien la forêt (flore, faune, plans d'eau, chemins forestier...) et se qui s'y passe (qui fait quels types de travaux et à quel endroit, les territoires de chasse...)?

## **Section B**

### **Le développement économique**

**La situation économique actuelle est-elle bonne dans votre localité? dans la MRC)?**

**(l'emploi, les revenus des particuliers et des entreprises, les industries prospères, la diversification de l'économie)**

**Comment votre communauté profite-t-elle des activités industrielles forestières?**

**La forêt pourrait-elle favoriser encore plus le développement des localités Abitibiennes qu'elle ne le fait actuellement? Comment?**

**Les gens d'ici profitent-ils pleinement des retombées économiques reliées à l'industrie forestière? Sinon, comment pourraient-ils mieux en profiter?**

**Que pensez-vous du potentiel de développement (serait-il souhaitable de développer):**

- des activités récréo-touristiques et traditionnelles?**
- des entreprises sylvicoles et de transformation du bois?**
- de la formation, de la recherche et de l'éducation forestière?**

**Quels organismes ou institutions appuient le mieux les initiatives locales de développement? Et comment? (coopération entre réseau scolaire et entreprises?)**

## **Section C**

### **Potentiel humain et organisation socio-politique**

**Que pensez-vous des compétences locales et de la formation des travailleurs d'ici pour les emplois dans la foresterie?**

Que pensez-vous des conditions de travail (santé et sécurité au travail) dans le secteur forestier?  
En forêt? En usine?

À quel territoire les gens d'ici se sentent le plus appartenir? (Votre localité? Votre MRC?)

L'Abitibi au complet? La région au complet?)

Quels facteurs favorisent l'enracinement des personnes qui habitent ici et qui veulent rester ici?

Et qu'est-ce qui fait partir ceux (jeunes) qui partent vivre ailleurs?

Voyez-vous des problèmes de population qui pourraient affecter l'avenir de votre localité? (déclin démographique, vieillissement de la pop, exode des jeunes?)

Est-ce que l'éloignement de certains services à la population constitue un problème majeur pour la qualité de vie dans certaines localités? (loisirs, santé, écoles, commerces, etc.)

Y a-t-il beaucoup d'entrepreneurship dans la population (des individus très dynamiques qui proposent et prennent en main des nouveaux projets de développement local? Notamment dans le secteur forestier)?

Y a-t-il beaucoup de solidarité et de coopération au sein de votre localité?

Les préoccupations forestières de la population sont-elles bien représentées et défendues au sein de la localité? de la MRC? de la région 08? de la province?

Croyez-vous qu'il y a une volonté politique pour favoriser le développement des localités rurales (forestières)?

L'information concernant la gestion des forêts est-elle suffisamment accessible à la population?

**Y a-t-il une bonne participation des citoyens dans la gestion des forêts?**

Comment voyez-vous le rôle et l'implication des autochtones dans le milieu forestier?

Quels places occupent les femmes dans la politique locale, les comités et associations, les entreprises forestières, le milieu communautaire, et le milieu familial?

Comment voyez-vous l'avenir forestier de votre localité ou de l'Abitibi? Au plan économique, environnemental, social?

(principaux obstacles et opportunités...l'avenir forestier?)

**Section E**  
**Informations spécifiques**  
(profil de la personne):

Conclusion:

L'entrevue est terminée,

à moins qu'un enjeu important aurait été oublié...

Auriez-vous en tête des personnes qu'il serait important que je rencontre pour cette recherche?

Remerciements pour la collaboration et le temps consacré.

Un texte sera écrit sur les rapports que les gens d'ici entretiennent avec la forêt. Les résultats de l'étude seront envoyés à votre municipalité, à votre MRC et à la SADC pour que toutes les personnes intéressées puissent les consulter.

Je vous laisse mes coordonnées, n'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions à propos de la recherche. Si j'ai besoins de clarifier certaines choses que nous nous sommes dites, est-ce que je peux vous rappeler?

## **Annexe 2**

### **Cahier de codification**

**AGRICULTUR(E)**

Développement agricole, apport de l'agriculture pour la viabilité.

**AIDEDÉVELO(PPEMENT)**

Programmes et organismes d'aide au développement.

**AMÉNAGEMEN(T)**

Aménagement et gestion des forêts. État des arbres en forêt. Rendements soutenu, accru. Possibilités forestières.

CAAF

INTRAS

PRIVÉES

RÉGÉNÉRATI(ON)

:

**APPARTENAN(CE) :**

Sentiment d'appartenance au territoire, à la localité, à la région ; Fierté d'appartenance ; sentiment identitaire

**APPROVISIO(nnement) :**

Approvisionnement des usines en matière ligneuse.

**AUTOCHTONE :**

Relations entre les blancs et les communautés autochtones, partenariats, rôle des autochtones en forêt.

**AVENIR :**

Degré de confiance face au développement futur , face à la viabilité ; perceptions de l'avenir des communautés ; capacité de projection ; perspectives d'avenir ; éléments encourageants pour la viabilité, éléments négatifs...

**CAPITAL :**

Capital financier disponible dans la communauté; investissements ; subventions ; revenus des particuliers, des entreprises et des organismes publics ...

**CERTIFICAT(ION) :**

Certification des produits forestiers.

**COMPÉTENCE :**

Compétences locales pour les projets actuels et à venir ; formation des travailleurs, des entrepreneurs, des gestionnaires ; Expertise...

**CONCERTATI(ON)**

Concertation et partenariat entre les individus dans les communautés et entre les organismes impliqués dans le développement.

**CONSERVATION**

Conservation des forêts, contre les feux de forêt, contre les maladies, contre les châblis, contre le braconnage.

**CROISSANCE :**

Croissance économique ; expansion des entreprises ; démarques d'entreprises ; lieux d'installation des entreprises...

**DYNAMISME :**

Leadership et dynamisme des individus ; Capacité d'initiative, de prise en main ; responsabilisation des individus et des organismes face aux enjeux de la viabilité.

**DÉMOGRAPHIE :**

Bilan démographique, équilibre démographique, migrations, pyramide des âges.

**EMPLOI :**

Rôle de l'emploi ; taux de chômage ; taux d'activité ; taux d'inoccupation.

**EQUITÉ :**

Partage et contrôle des ressources ; équité entre le rural et l'urbain, entre les petites et les grandes communautés (démographiquement parlant) ;

**ETATFORÊTS :**

État de santé actuel des forêts, et perspectives futures; quantité et qualité de la matière ligneuse ; état de la faune en forêt, des habitats fauniques ; état et utilisation des ressources forestières autres que les arbres et les animaux : plantes, fruits, champignons, eau...

**ARBRES2****FAUNE2****AUTRESSOU(RCES)2****FEMMES :**

Rapport de genre dans les communautés ; place et rôles des femmes dans les sphères économiques, politiques, communautaires, familiales, en foresterie particulièrement.

**HISTOIRE :**

Appropriation de l'histoire et du patrimoine...

**INFORMATIO(N) :**

Circulation de l'information sur les affaires publiques de la communauté, rôle des médias, conscientisation de la population face aux enjeux forestiers et aux enjeux de la viabilité.

**MINES :**

Développement minier et rôle de ce secteur pour la viabilité.

**GLOBALISAT(ION) :**

Effets de la globalisation des économies sur la viabilité des communautés locales.

**OCCUPATION :**

Occupation du territoire ; distribution de la population sur le territoire ; déplacements et transport entre les lieux de résidence, de loisirs, de consommation, de travail.

**PARTICIPAT(ION) :**

Participation et implication des citoyens dans les affaires publiques, les assemblées d'information, les consultations publiques, les événements et activités populaires.

**PAYSAGE :**

Importance accordée aux paysages, aux aspects esthétiques de la forêt.

**PROJETSDÉV(ELOPPEMENT) :**

Projets de développement entrepris ou en cours d'élaboration; événements et activités qui favorisent la viabilité : Semaine de l'arbre et des forêts, exposition forestière et industrielle, Projet de société.

**RAPPFORÊT :**

Conception qu'on se fait de la forêt, de son utilité. Relation qu'on entretient avec cette forêt, attachement à la forêt et fréquentation de la forêt.

**RELEVÈ :**

Jeunes et relève dans le domaine forestier et dans le milieu du développement.

**REPRÉSENTA(TION) :**

Représentation des intérêts des citoyens par les élus. Dévouement des élus pour les affaires publiques.

**RESPONSABI(LISATION)**

Responsabilisation des individus et des organismes face aux défis forestiers, sociaux, économiques.

**ROUTES :**

Qualité et quantité des routes et des chemins forestiers, accessibilité des forêts.

**RÉCRÉOTOUR (ISME) :**

Rôle du développement de ce secteur pour la viabilité.

**SANTÉSÉCUR (ITÉ) :**

Santé et sécurité au travail, santé de la population, problèmes sociaux. Espérance de vie.

**SERVICESFO (RESTIERS) :**

Rôle du secteur des services reliés à la mise en valeur des forêts : transport des produits forestiers, usinage, vente et réparation de machinerie forestière.

**SERVICES :**

Accessibilité et qualité des services publics ; infrastructures de services : loisirs, écoles, soins de santé et de services sociaux ; éloignement des commerces...

**SOLIDARITÉ :**

Solidité du tissu social ; réseaux d'entraide officiels ou informels ; échanges ; réciprocité des connaissances ; associations...

**TECHNOLOGI(E) :**

Adapatation aux changements technologiques en foresterie.

**TRANSFORMA(TION) :**

Rôle de la transformation de la matière ligneuse pour la viabilité : industrie du bois, des pâtes et papiers, deuxième et troisième tranformation.